



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 822,864

PROPERTY OF

The  
University of  
Michigan  
Libraries

1817

ARTES SCIENTIA VERITAS









# MÉMOIRES

LETTRES INÉDITES ET PAPIERS SECRETS

DU MÊME AUTEUR

---

*Pour paraître prochainement :*

Chansonnier Historique de la Révolution Française.

*En préparation :*

L'Ouvrier au Dix-Huitième Siècle.

Les Petites Femmes du Directoire.

---

TALLEYRAND

~~~~~

MÉMOIRES

LETTRES INÉDITES

ET PAPIERS SECRETS

ACCOMPAGNÉS DE NOTES EXPLICATIVES

PAR

JEAN GORSAS

Lettre autographe fac simile

Ce sont mes Mémoires.  
TALLEYRAND.



PARIS

NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE  
ALBERT SAVINE, ÉDITEUR  
12, RUE DES PYRAMIDES

—  
1891

DC

255

13

132

1391

LETTRE-AUTOGRAPHE DE TALLEYRAND (1).

(Fac-simile).

Cette lettre est adressée au célèbre harpiste Naderman, chef de la musique de la duchesse de Berry.

Valenay 22 août 1825

je vous remercie, mon cher Naderman  
de tous les soins que vous avez eu la bonté  
de vous donner pour vous faire passer  
deux mois ici avec ma sœur, puisque  
cela n'a pas pu s'arranger autrement  
la proposition que vous m'avez faite pour  
l'instrumentaire de son journey, vous pouvez  
convenir des mêmes arrangements  
c'est à dire de six cent francs pour  
mois, voyage compris, pour le musician  
que vous indiqués et qui est surtout  
remarquable pour son talent pour  
le violon et le con. s'il accompagnes  
un peu sur le piano, c'est tout ce  
qu'il faut. et comme le violon commande  
il vaut mieux avoir des petits talents du genre  
je désirerais qu'il fut ici le 10 de septembre.  
— je vous demande pardon de toutes  
les peines que je vous donne; votre  
obligance les excuse et les excuse.  
je vous envoie mon cher Naderman  
l'assurance de mon bien sincère attachement  
le p<sup>re</sup> de Talleyrand



## AVANT-PROPOS

---

Nous devons une explication au public. Notre publication coïncidant avec celle des deux premiers volumes de *Mémoires* du prince de Talleyrand, pourrait être mal interprétée, et notre titre, où le mot *Mémoires* s'étale en lettres grasses, donnerait peut-être à croire que nous piétinons avec intention sur le champ du voisin. Nous ne voulons pas que cela puisse être. Nous tenons à caractériser nettement notre œuvre, dont l'ambition modeste est des plus légitimes. Nous ne venons pas exploiter le mouvement de curiosité créé autour d'une attractive publication posthume, mais simplement aider à la restitution, à la revie

du célèbre diplomate, en publiant des documents dont on appréciera le haut intérêt. Nous ne marchons pas sur la publication faite par les soins du duc de Broglie, mais bien à côté.

Notre titre, *Mémoires*, est à nous comme à M. de Broglie. Talleyrand lui-même nous autorise à le prendre. Nous venons au-devant de ceux qui attendaient avec impatience les *Mémoires*, et nous leur apportons des extraits inédits de ces *Mémoires*, et des lettres qui sont des *Mémoires* aussi, des lettres où Talleyrand a laissé aller à de précieuses confidences, et qu'il nous sauront gré d'avoir publiées. Nous en donnons deux. Il en existe quatre, paraît-il, se rapportant toutes au même sujet. Les deux autres, c'est à une collection particulière que nous devons les demander. Les circonstances ne nous l'ont pas permis. Nous comptons bien les publier plus tard.

Et puisque nous en sommes à parler des *Mémoires*, qu'on nous permette de donner notre appréciation. On s'attend à des révélations qui éclaireront l'histoire. On n'aura que des broutilles

de racontars, des propos de salon, des caquets de vieux renard diplomatique. Le sycophante qui toute sa vie professa que « la parole n'a été donnée à l'homme que pour déguiser sa pensée », ne pouvait s'aviser d'une franchise posthume. Ce qu'il y aurait de plus intéressant à connaître en Talleyrand, c'est le Talleyrand qu'on suspecte, celui du 18 Brumaire, de l'exécution du duc d'Enghien, du Gouvernement provisoire et de l'affaire Maubreuil. Or, celui-là, il se gardera bien de le laisser pénétrer. On écrit des mémoires par coquetterie pour la postérité, et non pas pour fixer les indécisions de quelque Taine fureteur et indiscret. Les *Mémoires* de Talleyrand seront une mystification. Le vieux roué s'est dit qu'il jouerait les derniers tours de sa façon un demi-siècle après avoir rendu l'âme. Et voici qu'il va nous les jouer, en plusieurs tomes, par l'intermédiaire de M. le duc de Broglie, qui n'a pas l'air non plus de croire que « c'est arrivé ». Le public lira-t-il jusqu'au bout toute cette paperasse? Nous en doutons. Il aura tôt fait de s'apercevoir qu'on se moque de lui.

Combien plus curieux les documents inexplorés que l'on possède! Ceux que nous publions par

exemple, ces lettres inédites, ces Lettres-Mémoires écrites à une amie, et qui n'étaient pas destinées à voir le jour! Talleyrand est un des hommes qui aient le plus écrit, et pourtant ses lettres autographes sont rares. Nous avons, depuis plusieurs années, recherché les plus intéressantes, et nos trouvailles ont dépassé ce que nous avions espéré. D'une cinquantaine que nous possédons, nous extrayons celles qui jettent quelque jour sur le curieux et complexe personnage qui nous occupe. Elles seront lues avec empressement. Mais nous n'avions pas seulement pour but de faire connaître une correspondance absolument inédite et en tous points importante. Nous voulions aussi soulever le voile de l'existence quasi-ésotérique du prince, et pour cela nous avons compulsé, sans nous rebuter de l'inutilité de nos premières recherches, les dossiers des Archives des affaires étrangères et des Archives nationales. Nos trouvailles ont été fructueuses. On le verra plus loin.

A cet égard, nous nous ferions un reproche de ne pas remercier le personnel des Archives, dont l'obligeance n'a plus besoin d'éloges, mais

---

nous ne résistons pas non plus à dire quel mystère on semble faire autour des papiers de Talleyrand.

Il y a quelques années, Talleyrand était peu d'actualité. On communiquait alors tous les documents le concernant, et à condition de perdre plusieurs mois en recherches, on eût eu chance d'apporter quelque lumière dans sa vie publique. Or, dernièrement, comme nous allions demander consultation de différents dossiers, on nous déclara « que certains documents *intimes* ne nous seraient peut-être pas communiqués ». Fort heureusement, ces documents intimes, nous les possédions de longue date. Mais nous avons de suite compris que la famille de Dino avait récemment prié de ne laisser consulter qu'un triage des dossiers du vieux diplomate : certaines pièces pourraient gêner l'histoire et compromettre l'apothéose de Talleyrand.

Restent les rapports de police. Notre bonne fortune nous a permis d'en découvrir de curieux, ainsi que des copies de documents secrets issus des Archives de la préfecture, incendiées en 1871, et dont il n'est rien resté. Ils viennent apporter,

non pas des convictions, mais tout au moins des conjectures nouvelles, sur des faits importants. Tout cela, rassemblé, relié par une documentation biographique et des annotations sérieuses, nous a permis de mettre en relief un Talleyrand peu connu, qui éclairera certainement et complètera les *Mémoires* dont le duc de Broglie nous donne les deux premiers volumes.

Nous n'avions pas d'ailleurs à exposer ici ce que nous produisons plus loin. Nous ne voulions que caractériser notre publication, et lui assigner sa raison d'être et sa place : c'est déjà fait.

Jean GORSAS.

---

# LES MÉMOIRES

Were nature's end of language  
is declined and mere only talk to  
conceal their mind.

YOUNG.

La parole n'a été donnée à l'homme  
que pour déguiser sa pensée.

TALLEYRAND.



# LES MÉMOIRES

---

## I

Cinquante-deux années se sont écoulées depuis la mort du prince de Talleyrand. Le 17 mai 1838, Talleyrand s'éteignait en son hôtel de la rue Saint-Florentin, laissant un testament qui contenait d'expresses dispositions relativement à ses *Mémoires*, dont la publication était attendue déjà depuis plus de dix ans. D'après ces dispositions, les *Mémoires* ne devaient être livrés à la curiosité du public qu'après trente années, à dater de l'ouverture des pièces testamentaires. Il fallait donc attendre jusqu'en 1868, et ce gros délai désespéra es vieilles gens, les contemporains du célèbre

diplomate, qui durent mourir avant de savoir le fin mot de quelques prétendus secrets historiques. Mais en même temps il rassura les orléanistes, et Louis-Philippe en premier lieu, qui redoutait les malices d'outre-tombe de son ancien confident.

Les trente années s'écoulèrent. On attendait, on s'étonna. Les *Mémoires* ne devaient pas encore paraître. Qu'était-il donc arrivé ? Tout simplement ceci : deux ans auparavant, en 1866, Napoléon III, avisé de la prochaine publication du fameux manuscrit de Talleyrand, demanda qu'il lui en fût communiqué quelques extraits. La famille de Valençay fit porter aux Tuileries les cahiers concernant le premier Empire, et l'empereur ne tarda pas de reconnaître que si le Mémorial de Sainte-Hélène disait peu de bien de Talleyrand, celui-ci en revanche disait beaucoup de mal de Bonaparte. Il fronça les sourcils (ce qui, chez un empereur, indique paraît-il une suprême colère), et il fit venir le duc Napoléon-Louis de Valençay, qui accepta de retarder de vingt années encore l'apparition des *Mémoires*, moyennant quoi Napoléon III voudrait bien accorder le titre de duc de Montmorency au second fils du duc de Dino. Ce qui fut fait.

Et « l'aggravation » testamentaire suivante fut rédigée :

« Aux termes du testament qui nous en a confié le dépôt, les *Mémoires du prince de Talleyrand* ne peuvent être publiés que dans vingt ans. Le

---

manuscrit est scellé et en sûreté. Il n'en existe pas de copie.

« CHATELAIN, notaire honoraire.

« Paul ANDRAL.

« Paris, le 24 mai 1868. »

Cela remettait la publication à 1888. Nous sommes en 1891. Les *Mémoires* commencent enfin de paraître, aucun empereur n'ayant exigé de nouveaux sursis.

PROPERTY OF

The  
University of  
Michigan  
Libraries

1817

ARTES SCIENTIA VERITAS

## II

La rédaction de ses *Mémoires* occupa toute la vieillesse de Talleyrand. A Valençay, à Rochecotte (1), aux eaux de Bourbon-l'Archambault, il passait chaque jour quelques heures à les écrire. Et le soir, dans le petit cercle de ses intimes, il en lisait des passages, — les plus anodins, cela va sans dire, mais jamais rien qui fût postérieur au 18 Brumaire. — Parfois même, quand le sollicitaient M<sup>me</sup> de Dino ou la duchesse de Courlande (2),

(1) Valençay, dans l'Indre, et Rochecotte, sur les bords de la Loire, étaient les deux résidences d'été de Talleyrand.

(2) Dorothée, fille de Pierre, duc de Courlande, mariée à Alexandre-Edmond, duc de Talleyrand-Périgord, prince de Sagan.

il en laissait copier quelques anecdotes, mais alors il fallait qu'on promît de ne les lire qu'à des amis d'une discrétion éprouvée.

Eh bien ! l'éternel hypocrite trompait même ainsi la confiance de ceux qui s'estimaient honorés de ces confidences. Nous avons pu établir ce fait, que toutes les parties dont il donna lecture n'existent plus dans les *Mémoires*. Une lettre autographe de Sainte-Aulaire parle « du récit qu'il fait (Talleyrand) de son ordination » (1). Or, de cette ordination, les *Mémoires* ne soufflent mot. Sainte-Beuve assure : « Les rares privilégiés qui ont entendu quelques parties de ces fameux *Mémoires* ont paru surtout enchantés et ravis d'un récit de première communion (la première communion de M. de Talleyrand !) et de ses premières amours de séminaire » (2). Or, de sa communion ou de ses amours, on ne trouvera plus trace. Enfin, nous publions de Talleyrand à M<sup>me</sup> de Chavagnac deux lettres inédites qui semblent apporter le même fait. Il apparaît donc évident que le malin vieillard supprimait toutes les pages qu'il « daignait » lire à ses amis, ou plutôt ne leur lisait que les pages qu'il voulait supprimer. C'est ce qui lui a permis de nier l'authenticité des extraits de ses

(1) Louis Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, homme d'Etat, né en 1778, mort en 1849.

(2) SAINTE BEUVE, *Étude sur Talleyrand*.

*Mémoires* publiés par des journaux à différentes époques, et de ceux dont on se passait les copies de main en main dans les salons. Celui que George Sand (1) salue du nom de « vieux renard octogénaire » trompait ainsi jusqu'à ses proches. Il se fût trompé lui-même. Comment voudrait-on qu'il ne trompât point la postérité ?

Nous tenions à bien faire constater ceci, et voici pourquoi : En 1826, son secrétaire particulier, Gabriel Perrey, qu'il avait à son service depuis 1806, le quittait inopinément. Talleyrand, qui avait maintes fois employé Perrey à la transcription de ses *Mémoires*, et qui, d'ailleurs, lui laissait le soin de garder tous ses papiers, s'aperçut bientôt de la disparition d'un grand nombre de pièces importantes, ainsi que d'une copie des *Mémoires* qui, dès ce jour-là, furent lus en cachette dans certains milieux aristocratiques. On juge du dépit de Talleyrand, d'autant plus qu'il se vit bientôt en butte aux actes de chantage de Perrey. Pourtant il s'efforça de n'en rien laisser savoir, lui qui n'aurait eu qu'à remuer le petit doigt pour faire enfermer son voleur. Qu'était donc ce Perrey ? Nous publions plus loin un curieux rapport de police, découvert par nous aux Archives, et dans lequel il est dit qu'il possédait quelque fortune. Talleyrand avait en lui pleine confiance, autant

(1) George SAND, *Lettres d'un voyageur* (chapitre du *Prince*).

de confiance qu'il en pouvait avoir en quelqu'un. Chateaubriand raconte ce fait, que Talleyrand voulant obtenir paiement des six millions à lui promis par les Bourbons de Naples s'il aidait efficacement à leur restauration, envoya Perrey en Italie, en juin 1815, lui recommandant de se montrer très pressant. Perrey se heurta à de mauvaises volontés. Les Bourbons italiens étaient restaurés, et, naturellement, dans leur joie, avaient complètement oublié leur promesse. Perrey insista, caressa, fit si bien, en un mot, qu'il s'en revint avec les six millions en traites sur la maison Baring, de Londres. Talleyrand, joyeux, lui sauta au cou, l'embrassa (1). Mais Perrey n'avait reçu que 1,500 francs pour ses frais de voyage, et ses dépenses se montaient à 2,000 francs. Il réclama le reliquat, 500 francs : Vainement ! Le richissime prince n'était généreux qu'avec les belles (2). Perrey dut se consoler en portant une décoration de l'Ordre de Saint-Ferdinand, que les Bourbons

(1) Le comte de SENFFT, dans ses *Mémoires*, ne cache pas que si l'on voulait qu'une affaire réussit avec Talleyrand, il fallait financer. « Talleyrand évaluait lui-même à 60 millions ce qu'il avait reçu des puissances dans sa carrière ». (SAINTE-BEUVE.)

(2) Sa prodigalité avec les femmes était extrême. Les *Mémoires d'une contemporaine* le montrent faisant à ladite contemporaine des papillotes avec des billets de mille francs. (Voir à l'Appendice, n° 1.)

de Naples lui avaient octroyée par surcroît. Mais de ce jour, il sembla avoir trafiqué de sa situation auprès du prince, et lorsque dix ans plus tard il partit en lui déroband des papiers, il dut se dire que c'était pour compenser l'excédent de ses frais de voyage. Quoi qu'il en soit, il existait à coup sûr entre le maître et le serviteur de ces secrets qu'on nomme communément des « cadavres », car il est un fait bien acquis pour nous : Talleyrand eut peur de Perrey.

Interrogeons sur ce point la police secrète.

Trois documents *absolument inédits* s'offrent à nous. Deux sont extraits des Archives (police secrète), et portent la cote F<sup>7</sup>, dossier 6987. Le troisième provient de la Préfecture de police.

Les voici. C'est d'abord une lettre anonyme, sans date :

« A Monsieur Franchet,

« Secrétaire général de la police.

« Si M. Franchet envoie chez M. Basson (commerçant en vins, place Royale), et chez M. Rousseau (tailleur), il trouvera des papiers qui ont été volés dans les Archives des affaires étrangères par M. Gabriel Perrey (ancien secrétaire du prince de Talleyrand), qui se propose de les porter en An-

gleterre pour les vendre; il doit s'en trouver aus  
chez lui, rue de Vaugirard, 39. »

Cette lettre est adressée à M. Franchet. Cepen  
dant une autre, identique sans doute, a dû être  
envoyée au ministre de l'intérieur, car dans le  
même dossier figure la lettre ci-dessous :

CABINET

Paris, le 7 août 1827.

DU

PRÉFET DE POLICE

« Monseigneur,

« Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écri  
re, le 16 mai dernier, qu'un avis anonyme l'  
annonçait qu'il devait exister chez les sieu  
Basson et Rousseau, et peut-être aussi chez  
nommé Gabriel Perrey, des papiers qui auraient  
été soustraits par ce dernier aux Archives du Min  
istère des affaires étrangères.

« Le sieur Besson aîné (et non Basson), qui  
demeure place Royale, n° 2, est un riche marcha

de vins en gros qui est membre du Conseil d'Es-compte de la Banque de France et éligible. Le sieur Besson a une forte correspondance, et on reçoit chez lui beaucoup de monde. Il jouit d'une assez grande considération, mais il ne paraît avoir aucune relation avec les sieurs Rousseau et Perret (et non Perrey) (1). On ne présume pas qu'il possède des papiers qui ont pu être soustraits aux Archives du Ministère des affaires étrangères, et on pense d'ailleurs qu'il n'est point homme à se prêter à ce qu'ils soient vendus à des étrangers.

« Il y a peu de temps que le sieur Perret, ancien secrétaire de M. de Talleyrand, a quitté l'hôtel de ce prince, rue Saint-Florentin, n° 2, et l'on assure qu'il en est sorti volontairement. Cet individu, qui a de la fortune, voit beaucoup de monde ; il reçoit fréquemment des lettres, et il n'est lié qu'avec des personnes connues par leur opposition au gouvernement. On a bien remarqué que lorsqu'il est venu demeurer rue de Vaugirard, n° 39, il se trouvait, parmi les effets qu'il a fait apporter, une certaine quantité de papiers, mais il a été impossible de savoir ce à quoi ils pouvaient être relatifs.

« Le sieur Rousseau, tailleur, demeure rue Neuve-Saint-Eustache, n° 4. La maison de cet individu est tenue sur un pied qui annonce une grande aisance. Il est du même pays que le sieur Perret, et ils sont liés assez intimement. La surveillance dont il a été l'objet n'a produit aucun résultat satisfaisant. Cependant elle donne lieu de penser que si des papiers ont été effectivement soustraits par le sieur Perret, c'est plutôt chez le

(1) Le préfet de police se trompe. Le nom s'écrit bien *Perrey*.

sieur Rousseau qu'ils auront été déposés que les deux autres personnes désignées dans la lettre de Votre Excellence du 16 mai dernier.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Le Conseiller d'État, Pré*

« DELAVAU.

« *A Son Excellence le Ministre de l'intérieur*

On voit quel intérêt présente ce rapport. Il constate cependant pas le vol commis par Per. Les agents de police hésitent. Perquisitionnent-ils ? Le directeur de la police est lui-même embarrassé. Mais voici le troisième document met enfin Talleyrand en scène :

## CABINET

## POLICE GÉNÉRALE

« A Monsieur le Conseiller d'État, Préfet de police.

« L'enquête ne semble pas établir grand'chose, mais il paraît que le prince de Talleyrand a dit devant plusieurs personnes que M. Gabriel Perrey, son secrétaire, avait quitté sa maison en lui volant des papiers et une copie de ses *Mémoires*. Je pense qu'en s'adressant au prince lui-même on serait de suite fixé.

« Le prince de Talleyrand est à son domicile de Valençay depuis une semaine.

« Veuillez agréer, etc...

« Le Directeur de la police,

« FRANCHET. »

Cette fois, c'est à Talleyrand qu'on va s'adresser. Nous allons donc avoir la clef de l'énigme, la solution de cette affaire. Eh bien, non ! Il n'existe

plus rien dans les archives de police. Talleyrand, consulté, ou bien n'a pas répondu, ou bien (ce qui est plus probable) a prié la police de s'occuper de tout autre chose. Pendant ce temps-là, Perrey filait en Angleterre où il vendait un extrait des *Mémoires* et d'autres papiers importants — qui depuis ont passé dans les collections particulières. C'est peut-être ce qui nous permet d'en publier ici.

Mais soudain Talleyrand s'avisa d'une tactique : il cria : *Raca* sur Perrey ! Perrey était un faussaire ! Perrey ne lui avait pas volé le moindre document, mais il imitait à la perfection son écriture, et jusqu'à sa signature ! Tout ce que Perrey avait vendu ou montré était faux !

Ah le bon billet !

Cette accusation de faussaire lancée à Perrey devint aussitôt la « bonne à tout faire » du bonhomme. Trouvait-on une pièce accusatrice signée de son nom, une de ces pièces qui éclairent soudainement un 18 Brumaire ou un 21 Mars 1804 ? Perrey ! c'était Perrey ! Talleyrand craignait si fort que lumière se fit ! Il avait bien, à diverses reprises, en 1814 notamment, soustrait ou fait soustraire des archives du ministère des affaires étrangères de nombreuses pièces compromettantes (1), mais

(1) Dans un discours prononcé en qualité de président de la Société de l'Histoire de Paris, le 14 mai 1889, M. Boulay de la Meurthe dit ceci : « En se retirant, M. de Villers avait

il en restait encore, et il craignait. Heureusement le cas de Perrey était là. Le duc d'Enghien? L'affaire Maubreuil? Bah! c'était Perrey qui avait commencé! En 1852, M. de Bacourt, exécuteur testamentaire du prince, publiait dans le *Moniteur* une lettre où il était dit que Perrey avait contrefait l'écriture et la signature de son maître. Et M. de Bacourt déclarait pouvoir le prouver. Il ne l'a jamais fait. N'importe. Le mensonge de Talleyrand fit son chemin, et M. d'Haussonville, qui publia dans la *Revue des Deux Mondes* une si compromettante lettre de Talleyrand relative à l'arrestation du duc d'Enghien (1), se sentit tout à coup des scrupules, et déclara ultérieurement que peut-être la lettre était-elle de Perrey.

Pauvre Perrey! Que n'a-t-il gardé les six millions de traites! On l'eût beaucoup moins accablé!

volontiers qu'il avait déplacé une lettre de Louis XVI et quelques billets de Louis XVIII. Il ne disait rien de la correspondance de M. Talleyrand, qu'en réalité il avait eu la mission unique de retrouver et d'enlever. A peine investi du gouvernement provisoire dont il était le promoteur et le chef, le prince de Bénévent s'était avisé qu'il y avait au Louvre bon nombre de papiers écrits de sa plume ou revêtus de sa signature, et que ces témoignages embarrassants pouvaient lui devenir nuisibles auprès des souverains alliés dont il recherchait la faveur, puis rendre impossible dans une nouvelle cour le maintien de la haute position qu'il devait à son aïeul en maître. » (Voir à l'Appendice, n° 2.)

(1) Nous la donnons plus loin.

Dans son testament, Talleyrand, parlant des papiers qui lui ont été pris, dit textuellement ceci :  
« *Quant à ces papiers, je les donne en toute propriété aux personnes à qui j'en ai prêté et à celles qui, croyant prendre quelque chose, m'en ont dérobé une grande partie.* » Il nous semble que cela suffit à fixer la question. Si les papiers étaient faux, il n'en donnerait pas la propriété.

### III

Nous pourrions reproduire, à titre de curiosité, de longs extraits des *Mémoires*, publiés du vivant de Talleyrand d'après des copies prises par les amis qu'il « honorait de sa confiance ». Nous nous bornerons pourtant à quelques-uns.

D'abord, une de ses amours de séminaire, que Talleyrand s'est bien gardé de laisser subsister, et que par conséquent on ne lira pas dans les *Mémoires* (1) :

. . . . . , . . . . .

« Que nous sommes une chétive espèce ! Le plus impassible guerrier a donc ses terreurs, et le plus froid diplomate des émotions involontaires ! La faiblesse que je vais confesser ici ne me fera pourtant pas rougir : car Alexandre frémissait au seul toucher d'une pêche, et on sait qu'en présence

(1) *Album perdu* (1826). — *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, par Amédée Pichot. — Paris, 1870.

d'une araignée notre Turenne se trouvait mal. Il y a une boutique de rôtisseur dans la rue du Vieux-Colombier, et un tilleul encore verdoyant dans le jardin de Saint-Sulpice, que je ne pourrai jamais apercevoir sans quelque frémissement mêlé de plaisir. Ce matin encore, 19 mai 1826, en allant à la Chambre des pairs voter contre une de leurs lois (je ne sais pas laquelle), n'ai-je pas tout à coup oublié cette loi, mon opinion, mes soixante-dix ans et la goutte, parce que mon carrosse, ayant heurté une borne en tournant la rue du Gindre, j'ai levé la tête et reconnu cette maison peinte en vert qui renfermait pour moi toute beauté et tout amour en 1770.

« C'était là ma rue *Git-le-Cœur*, comme le fut en 1580, pour Henri IV, cette étroite venelle où demeurait Gabrielle d'Estrées, et qui mène encore du quai des Augustins à la rue Saint-André-des-Arts.

« Julienne Picot n'avait guère plus de quatorze ans, et je venais à peine d'arriver à seize, lorsque je l'aperçus pour la première fois au troisième étage d'une maison de la rue du Pot-de-Fer, à travers un carreau de papier huilé, dont la moitié avait été déchirée par le vent. Elle avait des joues rondes, des cheveux blonds, et une belle petite camisole d'indienne à grands ramages. A cette époque, j'étais dévot, et je la pris d'abord pour un chérubin : je me désabusai en la voyant manger de la galette. Un de mes camarades avait une chambre dont la fenêtre donnait sur la rue du Pot-de-Fer, et j'employai pour le décider à troquer avec moi, plus de séductions et de mensonges qu'il n'en a peut-être fallu depuis pour changer deux fois la face de l'Europe.

« Je faisais chaque jour mille sottises pour me faire mettre en retraite, et là, en face de ma divinité, dressé sur les orteils afin de la mieux voir, je lui écrivais sur de grandes pancartes que je laissai d'abord dans la gouttière pour ne pas trop effaroucher sa pudeur, et puis pour lui donner le loisir d'en épeler les lettres. Ensuite, je tenais moi-même à deux mains mes épîtres, à peu près comme les pierrots de la pantomime, afin de lire tout de suite la réponse dans ses yeux; et le plus souvent un peu de craie dessinait sur mon manteau noir mes plus tendres protestations d'amour. Julienne me répondit au bout de quelques semaines par l'emblème d'un cœur enflammé.

« Elle était en apprentissage chez une raccommodeuse de dentelles; mais je sus bientôt qu'elle était fille du plus riche rôtisseur du quartier, et qu'en connaissance avec une femme employée à la buanderie du séminaire, elle venait quelquefois dans une salle basse qui tenait bien à notre maison, mais où nous n'avions point d'accès. C'est quand elle était là, qu'à travers une porte condamnée, où l'on avait pourtant laissé une chatière ouverte, nous nous parlions d'un peu plus près. Assis des deux côtés de cette porte, et sur des dalles bien froides, et ne pouvant pas même nous voir, nous jurions de nous épouser avec une ardeur et une bonne foi dignes d'un autre âge. Je tenais sa petite main dans les miennes pendant des heures entières; et j'étais plus heureux de cette faveur que je ne le fus jamais des croix, des clefs d'or, des cordons et des principautés.

« Julienne, logeant tour à tour dans la maison de sa maîtresse et dans la maison de son père, pouvait s'absenter à la fois des deux domiciles sans

donner aucun soupçon. Nous commençâmes par profiter candidement de cette licence. J'avais quelque adresse, de l'argent, une vive résolution; et descendre la nuit du haut d'un mur de jardin ne me paraissait pas impraticable, parce que j'étais bien amoureux. Le retour seul m'eût embarrassé; mais une bonne amie de Julienne (car nous n'étions jamais seuls) m'aidait dans cette périlleuse expédition. Et c'était pour aller tous trois nous promener sur des boulevards déserts que nous bravions tant de périls; c'était pour jouir au clair de la lune de l'amour et de la liberté! En vérité, on devrait bien avoir toute sa vie seize ans.

« Il fallait, pour rentrer dans ma pension, faire approcher un fiacre bien près de la dévote clôture, puis monter du siège sur l'impériale, de l'impériale sur le mur, atteindre les branches d'un tilleul et se laisser glisser au pied de l'arbre. Quelle gaieté folle et quelle touchante peur j'inspirais presque en même temps à Julienne! Comme elle était inquiète, la pauvre fille, quand l'opération du retour commençait, et quels folâtres rires j'entendais de l'autre côté, dans la rue, quand, pour annoncer aux deux amies le succès de mon voyage, je leur jetais, par-dessus le mur franchi, les fleurs de giroflée jaune et les feuilles de tilleul qui m'avaient tour à tour aidé à grimper et à descendre.

« Je me blessai dans ma dernière escalade; et cet accident qui n'eût été pour un autre qu'une entorse, devait être un long mal pour moi. Un soir que je gémissais dans les tourments de l'absence, et peut-être sur l'impossibilité où je serais toujours d'être pleinement satisfait en présence même de Julienne, tant que je ne déciderais pas sa compagne à laisser s'adjoindre un deuxième

séminariste à nos promenades innocentes, il me vint en tête d'essayer d'une distraction de gourmandise; j'envoyai chercher quelques perdrix et une tourte de frangipane chez le père de Julienne. C'était un moyen que je croyais ingénieux de la rassurer sur ma santé, et il me semblait aussi qu'un peu de bonne chère me consolerait des mésaventures de l'amour; que les douceurs du père m'aideraient peut-être à supporter les rigueurs de l'absence de sa fille.

« Ce n'était pas la première fois que cet honnête homme nous fournissait des petits plats, et même en cachette, à nos supérieurs et à nous. Mais cette fois la solennité de la Pentecôte autorisait ouvertement ce petit plaisir en faveur d'un convalescent. Il était près de sept heures; j'avais appétit; j'attendais le grave patronet qui avait coutume d'apporter les succulentes réfections, quand elles étaient permises, lorsque j'entendis frapper doucement à une porte voisine de la mienne. Je me levai comme par instinct, et au lieu du long garçon de four, étique et pâle, je vis venir l'enfant le plus charmant, mais le plus embarrassé du monde. Je le pris d'abord pour le frère de Julienne, car je savais qu'elle en avait un; mais en touchant sa main pour l'aider dans l'obscurité du corridor, je reconnus Julienne elle-même. Elle entra dans ma cellule; le bonnet de coton qui couvrait sa tête blonde tomba à ses pieds, et le plus gracieux sourire et les plus beaux cheveux couvrirent en même temps tout son visage.

« — Monsieur l'abbé, me dit-elle, pensez-vous que M. Rigomier (c'était le nom du concierge) s'apercevra si je ne sors point tantôt? Hélas! mon Dieu! que devenir? J'ai dit à mon frère, en

empruntant ses habits, que j'étais d'un bal noces où je passerais la nuit avec ma maitre j'ai dit à ma maitresse que je rentrerais chez père...

« Je sautai de joie malgré mon mal ; j'empê sa bouche de poursuivre : je comprenais bien les soupçons que sa bonne renommée allait su mais ne pouvant la cacher dans mon cœur l'enfermai dans une armoire (1) » . . .

Ce fut Perrey qui livra probablement le mar crit de cette idylle de séminariste. Sa publicati en 1826, ne fut cependant pas entravée, et Tal rand n'en contesta même pas l'authenticité, qui lui eût été si facile !

En traversant tous les *Mémoires* pour arr

(1) Cette histoire de Juliette Picot, une anecdote la pelle. Talleyrand était déjà très âgé, lorsqu'un jou présente chez lui un vieillard qui lui demande s'il ne connaît pas. — Mais, ma foi, bien confusément, répon — J'ai été autrefois rôtisseur chez mon père, près Saint-Sulpice, repart le vieillard. Je voudrais bien, votre crédit, monseigneur, obtenir une petite place Comment cela? — Monseigneur, c'était nous qui fou sions les poulets rôtis que vous mangiez les jours maig quand vous étiez au séminaire. — C'est bon, c'est — Vous devez vous en souvenir, monseigneur. Vous emportiez quelquefois sous votre manchon. — Bon, l — Et le vieillard, qui n'était autre que le frère de Julie Picot, eut immédiatement sa place.

au Congrès de Vienne, nous trouvons une page vraiment curieuse, et qui certainement mérite d'être citée :

. . . . .

« Du côté de l'Amérique, l'Europe doit toujours avoir les yeux ouverts, et ne fournir aucun prétexte de récrimination ou de représailles. L'Amérique s'accroît chaque jour. Elle deviendra un pouvoir colossal, et un moment doit arriver où, placée vis-à-vis de l'Europe en communication plus facile par le moyen de nouvelles découvertes, elle désirera dire son mot dans nos affaires et y mettre la main. La prudence politique impose donc aux gouvernements de l'ancien continent le soin de veiller scrupuleusement à ce qu'aucun prétexte ne s'offre pour une telle intervention. Le jour où l'Amérique posera son pied en Europe, la paix et la sécurité en seront bannies pour longtemps.

. . . . .  
. . . . .

« On ne doit pas se faire illusion ; l'équilibre européen que nous avons fondé au congrès de Vienne n'est pas éternel. Il succombera un jour ou l'autre ; mais il nous promet quelques années de paix. Ce qui menace de le rompre dans un temps plus ou moins éloigné, ce sont les aspirations qui deviennent universelles dans le centre de l'Allemagne. Les nécessités de la défense et un péril commun ont préparé les esprits pour l'unité germanique.

Cette idée continuera à se développer, et quelque jour l'une des grandes puissances, qui font partie de la Confédération, désirera réaliser cette unité à son profit. L'Autriche n'est pas à craindre ; étant composée de pièces et de morceaux, et n'ayant pas d'unité chez elle, elle ne peut pas songer à l'exporter au dehors. C'est donc la Prusse qui doit être surveillée ; elle tentera l'aventure, et si elle réussit, alors toutes les conditions de l'équilibre seront changées ; il faudra chercher pour l'Europe de nouvelles bases et une nouvelle organisation. »

. . . . .  
 . . . . .

Nous le répétons, ces extraits des *Mémoires*, nous en pourrions citer un grand nombre ; mais déjà nous entendons qu'on nous crie : « Tous sont apocryphes ! » Car telle est leur réputation, en effet. Prouver le contraire, tenter d'établir que Perrey, par exemple, n'en est pas l'auteur, rappeler que Talleyrand ne protesta nullement lors de leur publication, et que par la suite M<sup>me</sup> de Dino s'étonna d'en lire qui lui avaient été très exactement communiqués par Talleyrand lui-même, à quoi bon (1) ? Nous n'avons voulu qu'en donner un « spécimen », l'intérêt des documents que nous

(1) Il existe d'ailleurs des mémoires apocryphes publiés sous ce titre : *Extrait des Mémoires de Talleyrand*, par la comtesse O. de C..., qui cache tout simplement le nom de Lamothe-Langon. (Paris, 1838, 2 volumes in-8°.)

---

possédons nous permettant de ne pas nous y arrêter. Ces documents, ce sont, entre autres, les deux lettres-mémoires dont nous parlons dans notre Avant-propos, puis un *fragment inédit des Mémoires*, racontant quelques épisodes du gouvernement provisoire, fragment dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, et dont l'original appartient à M. Eugène Charavay, l'expert en autographes bien connu.



## IV

Vers 1846 (date approximative), mourait au château de Prangins, dans le canton de Vaud (Suisse), une octogénaire qui avait été l'une des plus sympathiques et des plus curieuses figures de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, M<sup>me</sup> Marie-Madeleine Gentil de Chavagnac, femme du littérateur Gentil, qui fut le collaborateur de Désaugiers et dirigea, en 1821, le théâtre de l'Odéon (1). Gentil (de Chavagnac) l'avait épousée sous le premier Empire. Elle était divorcée, depuis 1793, d'avec Gaudin de La Grange, directeur général des fermes, qui joua un petit rôle sous la Révolution et fut emprisonné à Clair-

(1) *Histoire de l'Odéon*, par Porel et Monval.

vaux sous le régime de Robespierre. Enfin, elle était la fille du célèbre architecte Verniquet, auteur du *Plan de Paris en 72 planches*, qui est considéré comme le chef-d'œuvre du genre.

M<sup>me</sup> Verniquet de La Grange, plus tard Verniquet de Chavagnac, passait pour une des plus belles femmes de l'époque, et de 1789 jusqu'à l'Empire, elle fut la divinité chantée par Lebrun-Pindare, Desorgues, Dorat-Cubières, Luce de Lancival, La Chabeaussière, etc. Logée d'abord au Louvre, où son père avait de droit un appartement, elle y connut Naigeon, qui l'adora, Vivant-Denon, qui lui enseigna la peinture, Girodet-Trioson, qui fut son amant, Fabre, Sophie Arnould, qui lui voua une amitié sans bornes, une amitié de mère, que de nombreuses lettres de Sophie viennent attester. Nous avons cédé, il y a quatre ans, à M. Étienne Charavay, un lot de superbes lettres autographes de la célèbre actrice (dont copie se trouve à la bibliothèque Carnavalet), et qui toutes sont adressées à M<sup>me</sup> de La Grange. Tronson du Coudray, Amaury-Duval, Tallien, le général Beurnonville, furent parmi ses soupirants. M<sup>me</sup> Lebrun fit son portrait, et nous ne savons s'il n'est pas encore au musée du Louvre. Très mêlée aux petites intrigues du Directoire, par M<sup>mes</sup> Tallien, Staël et de Beauharnais, elle dut connaître Talleyrand à son retour d'Amérique. Que fut-il pour elle ? Un amoureux fort platonique sans

doute, si l'on en juge par la correspondance que nous possédons. Mais un amoureux tout de même.

M<sup>me</sup> Verniquet de Chavagnac mourut seule, presque abandonnée (elle était séparée de son second mari), un peu folle même, si l'on en croit les gens du pays, dans son vaste château de Prangins, qu'elle avait acquis de Joseph Bonaparte, ex-roi d'Espagne, qui vivait en Suisse sous le nom de comte de Survilliers. Elle laissait une volumineuse correspondance, dont la plus grande partie, contenant des lettres de Joséphine de Beauharnais, Buffon le père et Buffon le fils, Necker, M<sup>me</sup> de Staël et Talleyrand, revint à sa famille. Nous avons eu, pour notre part, environ deux mille lettres ou pièces, découvertes et acquises par nous à Genève, et qui, à part quelques lettres de Beaumarchais, Tallien, David, etc., composaient tous les *doubles* de la correspondance de M<sup>me</sup> de Chavagnac, ainsi que les *copies* des plus importantes lettres par elle reçues. Les lettres de Talleyrand en faisaient partie. De quatre que nous avons, il ne nous en est resté que deux, ainsi que nous l'avons dit dans notre *avant-propos*. Mais nous espérons que la famille, qui possède les originaux des deux autres, voudra bien nous les communiquer pour une ultérieure édition.

En attendant voici ces deux lettres, absolument hors de pair. Bien qu'elles soient sans date, nous supposons qu'elles sont de 1827, car à cette

époque plusieurs copies des *Mémoires*, ou peut-être de faux *Mémoires*, circulaient dans la haute société. Point n'est besoin de dire que ces deux superbes lettres sont *inédites*.

V

*A Madame Gentil de Chavagnac,  
en son château de Prangins,  
Canton de Vaud.*

« Ce 26 août (1).

*« J'ai toujours à cœur, madame, les petits soupçons que vous avez laissé apercevoir dans votre dernière lettre, et, pour les éloigner, peu s'en faut que je ne joigne à cette lettre tous les fragments qui sont sortis de ma plume depuis votre départ. J'aurais beaucoup à vous conter, et*

(1) 1827, probablement.

*l'histoire des inquiétudes que votre absence laisse à tous ceux qui vous ont connue, et les mille et une questions qu'on s'adresse sur votre long voyage. Mais j'aime mieux vous féliciter d'avoir enfin gagné votre procès d'Orléans, car ce succès doit chasser tous vos soucis et vous rendre cette gaieté que je vous enviais autrefois, quand vous charmiez de vos rires l'hôtel d'Angivilliers. Vos biens vont en acquérir une plus grande valeur, et peut-être allez-vous regretter d'avoir vendu les autres dans une minute de découragement.*

« *Et quand donc nous reviendrez-vous de ce pays de forêts et de montagnes? — Je ris de bon cœur de voir qu'au fond de la Suisse vous vous amusez des charades qu'on invente ici, où de bonne foi tout le monde croit avoir lu des extraits de ces Mémoires qu'on a dit m'avoir été dérobés. Je voudrais bien savoir de quelle écriture était la copie que vous avez eue en mains, car il en circule à la douzaine, toutes plus menteuses, plus sottes les unes que les autres. Je n'aurais garde de m'en préoccuper, et serais même flatté de la curiosité qu'on témoigne à lire cette confession d'un homme qui s'est efforcé toujours de servir pour le mieux les intérêts de son pays; mais franchement, madame, puis-je laisser mentir quand il s'agit d'un autre que moi? Cela m'aigrit et m'irrite. — Je laisserai volontiers ces faussaires me faire la figure qu'il leur plaira, mais*

*je n'entends pas qu'on me prête des opinions fausses ou ridicules à l'égard du prochain. Tout ce qu'on me fait dire de Mirabeau est insensé ; je ne suis allé au Château qu'une seule fois avec lui, et ce jour-là, précisément, le roi était à Marly. M<sup>me</sup> de B... (1) a eu bien de la patience, si elle a écouté jusqu'au bout la lecture des sottises dont vous me parlez, et vous n'en auriez certainement pas eu tant, ou il faudrait que je vous connusse bien mal. En ce qui concerne M. de La Fayette (2),*

(1) Probablement M<sup>me</sup> de Beauvoisin, amie de M<sup>me</sup> de Chavagnac.

(2) Que disait-il donc de La Fayette, dans ces *Mémoires* (vrais ou supposés) que M<sup>me</sup> de Chavagnac avait eus en mains ? Dans ses *Mémoires* authentiques, voici le portrait peu flatté qu'il trace de l'ami de Washington :

« M. de La Fayette appartient à une famille d'Auvergne, sans grande illustration ; sous Louis XIV, l'esprit d'une femme avait donné quelque renommée à son nom. Il était riche et marié dans la maison de Noailles. Si des événements extraordinaires ne l'avaient tiré du rang, il serait resté obscur toute sa vie. M. de La Fayette n'avait rien en lui pour arriver à n'importe quoi ; on pourrait plutôt dire qu'il est au-dessous de la moyenne ordinaire de ce qu'on appelle un habile homme. Dans son ardeur à se distinguer, comme dans les procédés qu'il mit en œuvre à cet effet, il semble qu'il y ait quelque chose d'artificiel et d'appris. Ce qu'il a fait n'a pas l'air de venir de lui-même ; il donne toujours l'idée d'un homme qui suit les conseils d'un autre ; et, malheureusement, personne ne se vantera de lui en avoir donné à l'époque la plus mémorable de son histoire. »

*je ne veux rien dire. — Je vois qu'on est aussi fécond d'imagination à Genève qu'à Paris. Riez-en avec moi, je vous en prie, et si l'on vous débite encore quelqu'une de ces fadaïses, faites en sorte d'en connaître la source. — Cela pourra me servir.*

*« Je voulais vous parler de mes choux et des graines que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer, mais ce sera pour une autre fois, car voilà mes deux pages pleines, et ma main est un peu lourde sur le papier. Ma santé est d'ailleurs bonne, si j'en excepte un léger mal d'yeux. Je désire que le bonheur dont vous jouissez maintenant vous soit continué, et je vous offre mes tendres hommages.*

« P<sup>ce</sup> DE TALLEYRAND. »

*Ce pauvre Gandolfi (1) est-il donc si malade? Je m'intéresse à lui, payé que je suis pour savoir ce que vaut un bon intendant. Je lui crois beaucoup d'humour, et peut-être sa fièvre dartreuse provient-elle de là. Il faut que M. Matthey veille à cette maladie qui pourrait devenir dangereuse.*

(1) Gandolfi était l'intendant de M<sup>me</sup> de Chavagnac.

« 6 octobre.

« *Les eaux de Nérès ne m'ont point réussi, cette année, aimable dame, et je n'ai plus guère que la main qui aille ; les jambes se refusent d'aller. J'en profite pour écrire à ceux dont le souvenir m'est cher, mais qui ont trop souvent le droit de me reprocher mon oubli. Vous n'êtes pas dans ce cas, madame, et voilà bien trois fois que je vous écris avant d'avoir rien reçu de vous qu'un petit billet du matin. Enfin, je reçois votre lettre de jardinière, qui est bien la plus étonnante que vous m'ayez jamais écrite : vous y parlez comme M. de Jussieu.*

« *Voici ma nomenclature de pêches (1) :*

« *Avant pêche blanche, avant pêche rouge, avant pêche jaune ;*

(1) Talleyrand, jardinier et arboriculteur ! Cela étonnera sans doute, et, pourtant, nombreuses sont les lettres autographes que nous avons vues, où il parle exclusivement de ses cultures de Valençay et de Rochecotte. M. Eugène Charavay, il y a peu de temps, avait toute une série de lettres datées de Valençay, relatives à des choix de graines, de fruits et de plantes. Cela évoque à coup sûr un Talleyrand assez inattendu.

- « *Double de Troyes, petite mignonne ;*  
 « *Pavie, alberge, persais d'Angoumois ;*  
 « *Pêche mate ;*  
 « *Véritable pourprée hâtive à grandes fleurs*  
*(excellente) ;*  
 « *Pourprée tardive, mignonne, grosse mi-*  
*gnonne, veloutée de Merlet ;*  
 « *Belle chevreuse vineuse, Bourdin, bourdine,*  
*Narbonne (excellente) ;*  
 « *Pêche cerise, petite, hâtive (mise au rang des*  
*meilleures pêches ;*  
 « *Véritable chancelière à grandes fleurs ;*  
 « *Pêche amande, brugnon violet musqué ;*  
 « *Pavie jaune, Bellegarde galande ;*  
 « *Téton de Vénus ;*  
 « *Royale (mûrit à la fin de septembre) ;*  
 « *Pavie rouge de Pomponne ;*  
 « *Pavie monstrueuse, Pavie camée ;*  
 « *Persique (une des bonnes pêches, mûrit en*  
*octobre et novembre) ;*  
 « *Pêche naine (simple curiosité).*  
 « *Vous voilà satisfaite, sans doute. A présent,*  
*laissez-moi vous parler.*  
 « *Oui, madame, s'il est vrai qu'on chuchote*  
*des traits de ma vie de séminaire, je veux qu'on*  
*me les conte. Ils doivent être bien tristes. Je*  
*n'aurai peut-être pas trop d'une si longue exis-*  
*tence pour oublier et ma première jeunesse, et ce*  
*temps d'études où je considérais tout avec dépit.*

*On a dit que j'étais paresseux : ce n'a jamais été vrai. Qu'on interroge plutôt ce pauvre abbé Guélot (1), qui vit encore. J'étais l'enfant le plus taciturne qui fût, mais en même temps le plus ouvert aux leçons des maîtres, et j'apprenais comme en me jouant. Je me revois dans ma petite culotte et mon petit manteau de soie noire, me promenant dans la grande cour sur les murs de laquelle je me plaisais à lire des dates creusées au couteau. Plus tard, quand j'étudiais en Sorbonne, l'abbé Bourlier (2) me raconta qu'étant venu certain jour à Saint-Sulpice, il avait remarqué un adolescent qui se promenait seul dans un coin du jardin. « Je gagerais maintenant que c'était vous, » me dit-il. Il est certain que si quelqu'un aima la solitude et fréquenta peu ses camarades, ce fut moi. Je faisais mon petit Bonaparte au séminaire (3). Je m'étonne de n'y avoir pas été détesté. Il y a trente ans on eût certainement retrouvé sur un coin de mon mur des vers qui alors eussent passé pour voltairiens. — Aussi mon oncle m'assurait-il que je ferais un vilain petit abbé de Périgord. Je n'y ai pas manqué.*

(1) Nous ne savons de quel abbé Guélot il veut parler. Il ne nous a pas été possible de trouver ce nom dans les annuaires de l'époque.

(2) L'abbé Bourlier, né en 1731, mort en 1821. Élevé par Talleyrand à l'évêché d'Evreux.

(3) Curieuse allusion à la taciturnité du jeune Bonaparte à l'école de Brienne.

la bienveillance de son caractère. Cette affabilité, ce ton du grand monde, cette dignité familière, opposée à l'air du maître, aux réponses fières et impérieuses de Napoléon, produisit le plus grand effet sur les assistants qui étaient en grand nombre. On se trouvait transporté dans un monde nouveau, on rentrait sous une autorité paternelle; l'enthousiasme fut général, il se communiqua comme l'éclair, et sur tout son passage ce furent des acclamations, des transports. Il fut porté à son palais sur les ailes de l'amour le plus vrai, le plus sincèrement manifeste, par un million de témoins. Que ne fut-il aussi constant et aussi durable qu'il était vif et généreux. Ce fut alors que le prince prononça ces paroles rassurantes et mémorables : « Messieurs, il n'y a rien de changé, il n'y a qu'un Français de plus. » Ce mot heureux et plusieurs autres semblables furent répétés, commentés et applaudis, dans tous les rangs de la garde nationale et de là dans toutes les maisons. Ils étaient dans la bouche des femmes et des enfants, ils retentissaient aux foyers domestiques.

« Le prince était ivre de joie; il a dit, et je suis persuadé depuis ce que j'ai vu, que ce fut le plus beau jour de sa vie. Ceux qui suivirent furent-ils les mêmes? Je ne le pense pas, car bientôt commencèrent les délations, le faux zèle, les prétentions, l'exaltation de dévouements qui durent le gêner et jeter de l'incertitude sur des démonstrations dont le charme et l'unanimité avaient si doucement chatouillé et séduit son cœur. Une foule d'aventuriers, d'intrigants de toutes sortes, se pressaient dans le palais; chacun d'eux avait restauré la monarchie, chacun réclamait la récompense de son dévouement, de ses services; il fal-

*temps ni mon encre à rappeler ces bagatelles. Elles n'avaient pas à s'y arrêter. Je les ai écrites (et j'y travaille encore) non pour amuser la postérité, qui se souciera peu de nous, mais afin de trier pour moi-même le peu de bien que j'ai pu faire, et de détruire en même temps de sottes légendes et de plus sots préjugés. Que si l'on me croit un autre mobile on sera grandement désabusé. Dans une démocratie les actes des hommes placés au pouvoir par les événements ou par leurs talents n'ont rien de secret pour le plus humble des citoyens, et leurs mémoires ne sauraient être qu'une aride récapitulation de l'histoire elle-même. Mais à quoi bon répéter cela, comme cent fois je l'ai fait, puisqu'on veut à tout prix que ces Mémoires contiennent des révélations à chaque page? On croit que je me joue, et je m'en défends vainement. J'ai fait, il y a quelques années, cette réponse à feu l'abbé de Montgaillard (1), qui m'interrogeait sur un point controversé : « Ouvrez le Moniteur, tel tome, telle page. » Il m'a cru piqué contre lui, ce qui n'avait rien d'extraordinaire, car il m'a calomnié de reste, et pourtant je ne savais rien de plus que le Moniteur!... Je ne suis pas Asmodée, heureusement pour moi, car souvent il devait voir de bien laides choses.*

(1) Historien estimé, né en 1772, mort en 1825.

« On a donc menti à M<sup>me</sup> de B..., qui a sur parole des récits imaginés. Désormais vous tiendrez sur vos gardes, madame, du moins je veux bien le croire. — N'est-on pas allé vous dire aussi que j'avais été, à Londres, entre autres l'amant de M<sup>me</sup> Cosw... (1), que vous avez connue? On vous le dira, soyez-en sûre, car on le lui. Chacun l'affirme en Angleterre, et je serais mal venu d'oser le nier.

« Bon Dieu! Quelle longue lettre! Ce sont de véritables Mémoires que je vous écris là, madame. Eh bien, oui, CE SONT MES MÉMOIRES et pour vous seulement. Puisque vous avez le fatras de ceux qu'on me prête, et qui sont l'œuvre de plaisants, vous lirez ceux-ci jusqu'au bout. Ce sera votre pénitence.

« Agrérez l'assurance de mon hommage respectueux.

« TALLEYRAND. »

(1) M<sup>me</sup> Cosway, née Hadfield, femme de Richard Cosway, célèbre peintre anglais. M<sup>me</sup> Cosway était une des plus belles femmes de son temps, et son salon rassemblait, à Londres, l'élite du monde littéraire et politique. Le prince de Galles passa pour être son amant.

Après ces deux lettres, le fragment inédit des *Mémoires*. Nous le répétons, c'est à M. Eugène Charavay qu'il appartient, et c'est à son obligation que nous devons de le publier. M. Charavay possède depuis fort longtemps ce fragment, composé de quatre pages de papier mince, datant d'une soixantaine d'années. L'écriture en est assez nette, orthographiée à la façon de l'autre siècle, ce qui donne à supposer que le copiste était déjà âgé. En un coin on lit cette indication : 7° page. Il suffit de connaître quelque peu Talleyrand pour n'avoir aucun doute sur l'authenticité de ce document. Maintenant d'où provient-il ? Évidemment ces quatre pages, qui sont une suite, ont été détachées d'un manuscrit plus volumineux. Mais il est difficile d'établir leur origine, car, ainsi

que nous l'avons dit, Talleyrand laissa fréquemment prendre des copies de certains passages importants.

Quoi qu'il en soit, voici ce fort curieux fragment. Nous sommes au mois d'avril 1814. Les alliés sont à Paris. Le comte d'Artois fait son entrée dans la capitale. L'instant est pittoresque au possible, et Talleyrand en donne la juste sensation :

« En effet, l'empereur François et le roi de Prusse étant arrivés à Paris, les intérêts politiques vinrent se mêler aux sentiments généreux de l'empereur Alexandre. Nous possédions encore bien des places fortes en Allemagne, avec des garnisons redoutables et un immense matériel; les prétentions exagérées des alliés compliquèrent les affaires diplomatiques; les deux souverains, après avoir fait parler leurs ministres et entamer les négociations, cherchèrent à se reposer et à se distraire de leurs travaux en visitant les établissements publics. Ils y venaient sans se faire annoncer: l'empereur François vint à l'Hôtel de Ville dans le simple équipage d'une calèche à laquelle étaient attachées de simples cordes au lieu de traits, usage allemand sans doute; il était accompagné d'un seul aide de camp et de deux serviteurs et sans escorte. Je fus au devant de lui et le conduisis dans toutes les salles; dans celle du conseil se trouvait encore le buste en marbre de Marie-Louise: le Conseil n'avait pas voulu ou n'avait pas songé à le faire disparaître, car il n'y avait aucune hostilité contre elle.

« Il me vint à l'idée de le faire remarquer à

l'empereur, un peu, je l'avoue, dans un but de curiosité, et je lui dis : « Sire, voilà l'impératrice, fille de V. M ; elle a été d'un caractère bienveillant, elle se faisait aimer de ses alentours, et elle était chérie. » Le prince me répondit simplement : « Ah ! je suis bien aise qu'elle ait pu plaire. Je l'apprends de vous avec plaisir. » Du reste, pas un sourire, pas un geste, pas une émotion qui trahit le cœur d'un père ; tant la politique l'emporte sur les sentiments de la nature dans les grands événements. Cette visite ne présenta pas d'autre chose digne d'être cité. Le roi de Prusse vint aussi sans se faire annoncer. Il traversa une salle où je travaillais avec un conseil de finances, tellement inconnu que je ne le reconnus pas au premier abord, le prenant pour un curieux étranger. Cependant l'idée m'étant venue que ce pouvait être le souverain de Prusse, je le rejoignis avant qu'il fût passé et lui fis les honneurs de l'Hôtel de Ville. Je parle de ces faits parce qu'ils prouvent combien la population était alors favorable à la cause des alliés, en sorte que leurs chefs pouvaient sans garde, sans précautions, sans appareil, paraître en public et s'y montrer sans appréhensions et sans danger.

« Au milieu des embarras politiques du gouvernement provisoire, l'entrée solennelle de Monsieur, comte d'Artois, fut annoncée. Les corps furent le recevoir à la barrière ; je le haranguai, et sentant combien il était important que l'amour-propre fût compté pour quelque chose et ménagé dans des circonstances et des commencements si difficiles, je lui parlai en le félicitant sur le bonheur de son retour, sur la gloire acquise pendant les années de son absence. Le prince développa dans ce moment les grâces de son esprit et toute

la bienveillance de son caractère. Cette affabilité ton du grand monde, cette dignité familière opposée à l'air du maître, aux réponses fières impérieuses de Napoléon, produisit le plus grand effet sur les assistants qui étaient en grand nombre. On se trouvait transporté dans un monde nouveau, on rentrait sous une autorité paternelle l'enthousiasme fut général, il se communiqua comme l'éclair, et sur tout son passage ce furent des acclamations, des transports. Il fut porté sur son palais sur les ailes de l'amour le plus vrai, plus sincèrement manifeste, par un million de témoins. Que ne fut-il aussi constant et durable qu'il était vif et généreux. Ce fut alors que le prince prononça ces paroles rassurantes et mémorables : « Messieurs, il n'y a rien de changé il n'y a qu'un Français de plus. » Ce mot heureux et plusieurs autres semblables furent répétées commentés et applaudis, dans tous les rangs de la garde nationale et de là dans toutes les maisons. Ils étaient dans la bouche des femmes et des enfants, ils retentissaient aux foyers domestiques.

« Le prince était ivre de joie; il a dit, et je suis persuadé depuis ce que j'ai vu, que ce fut le plus beau jour de sa vie. Ceux qui suivirent furent les mêmes? Je ne le pense pas, car bientôt commencèrent les délations, le faux zèle, les prétentions, l'exaltation de dévouements qui durent gêner et jeter de l'incertitude sur des démonstrations dont le charme et l'unanimité avaient doucement chatouillé et séduit son cœur. Une foule d'aventuriers, d'intrigants de toutes sortes, pressaient dans le palais; chacun d'eux avait réclamé la monarchie, chacun réclamait la récompense de son dévouement, de ses services; il f

lait des hommes nouveaux dans toutes les places. Pour peindre ce désordre, je ne citerai qu'un fait, qui m'est personnel. Le prince avait établi un comité autour de lui pour démêler les sentiments vrais, les retours sincères de ceux qui ne l'étaient pas. Ma conduite fut mise sur le tapis ; on discutait, lorsqu'un amateur d'équitation, apparemment, hausse la voix et me reproche d'avoir fait des réquisitions de chevaux d'après les ordres de Napoléon : « C'est une grande faute, » dit-il. « C'est un crime, » dit un autre ; dans ce moment le comte d'Artois traversa la salle, et entendant ces discussions dangereuses, il dit tout haut : « Messieurs, je vous engage et vous recommande de trouver le moins de coupables que vous pourrez. » C'est ainsi que ce prince opposait la bonté de son cœur et la justice de son esprit à ce débordement de passions aveugles autant qu'exaltées. Il le fit avec d'autant plus de raison que de pareils conseillers étaient mal choisis et fort imprudents. Je sus le même soir tout ce qui s'était passé à mon égard par un employé subalterne que j'avais placé et qui, ayant eu des relations avec des chouans de Bretagne, son pays, avait siégé à cette séance et n'avait eu rien de plus pressé que de m'en rendre compte..... »

. . . . .

Tel est ce fragment inédit, d'autant plus curieux qu'on ne pourra le retrouver que dans le troisième volume des *Mémoires*, puisque les deux premiers volumes qui sont en publication s'arrêtent à l'année 1809.



LETTRES  
DE TALLEYRAND



# LETTRES DE TALLEYRAND

---

## VII

Les biographies de Talleyrand sont nombreuses. Nous pourrions même dire qu'elles sont innombrables (1). Les unes sont des panégyriques enthousiastes, les autres des pamphlets aveuglément haineux. Entre les deux, l'*Essai* de sir Henry

(1) Voici les principales biographies de Talleyrand que l'on peut consulter avec fruit :

*Essai sur Talleyrand*, par sir Henry Lytton BULWER, ancien ambassadeur, traduction de Georges Perrot (Paris, 1868).

*Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, par Amédée PICHOT (Paris, 1870).

*Monsieur de Talleyrand*, 4 vol. par DE VILLEMAREST (Roret).

*Vie religieuse et politique de Talleyrand*, par L. BASTIDE.

•

Bulwer s'élève seul (1), et quoique apologique, il demeure le seul ouvrage écrit avec quelque souci

*Histoire de la vie et de la mort du prince de Talleyrand*, par DUFOUR DE LA THULIERIE.

*Les Cent-Jours* (CAPEFIGUE et VILLEMAIN).

*Histoire du Directoire* (DE BARANTE).

*Histoire de la Restauration* (VAULABELLE et NETTEMENT).

*Talleyrand, prêtre et évêque*, par A. MARCADE (1887).

*Mémoires de Guizot*.

*Mémoires de Bourrienne*.

*Mémoires de Miot de Mérito*.

*Mémoires du duc de Rovigo*.

*Mémoires d'Outre-Tombe* (CHATEAUBRIAND).

*Mémoires sur M. de Talleyrand, sa vie politique et sa vie intime*, par Ch. PLACE et J. FLORENS. Paris, 1838, in-8°.

*Notice historique sur M. de Talleyrand*, par M. MIGNET. Paris, 1839.

*M. de Talleyrand*, étude par C.-A. SAINTE-BEUVE. Paris.

*Quelques mots sur deux ministres* (Talleyrand et Fouché), par LIÉBAUD, ancien employé au Comité de salut public. Paris, 1815, brochure in-8°.

*Bonaparte, Talleyrand et Stapfer*, 1800-1803. Zurich et Paris, 1838, in-8°.

*Le prince de Talleyrand, sa vie et sa confession*, Paris, 1838, in-8°.

*Histoire de la vie et de la mort de M. de Talleyrand*, par S. D. Paris, 1838, in-8°.

*Le Département des affaires étrangères pendant la Révolution*, par Frédéric Masson.

Voir aussi : Sarrut, Rabbe, de Loménie, de Vitrolles.

(1) M. Boyer d'Agen est sur le point de publier une biographie de Talleyrand qui promet d'être des plus curieuses.

la vérité sur cet homme étrange dont la vie publique embrasse un demi-siècle, de 1785 à 1834.

Cet homme, tout le monde s'est avisé de le définir. Les définitions de Talleyrand sont aussi nombreuses que ses biographies. C'est un « Mirabeau demi-voix, » a dit Lamartine (1). « C'est un vaucien, » aurait dit Pitt. « C'est un bas de soie rempli de m..., » aurait exprimé Napoléon (1). Tout cela peut être vrai. Mais ce qui est faux, c'est l'opinion malheureusement trop partagée de ceux qui ont dit : « C'est un habile diplomate, un grand homme d'Etat, un politique génial. » Car Talleyrand ne fut rien de cela. Talleyrand n'a dû sa fortune qu'à des dons négatifs, à un tempérament les plus simplistes. Il fut un « malin », dans le sens brutal du mot. Il suffit de suivre un par un les actes de sa vie publique pour le reconnaître. Il sut éviter les obstacles, jamais les heurter de front et les culbuter. Relativement peu instruit (2), sans grand

(1) LAMARTINE, *Mémoires politiques*, t. I, p. 287.

(2) Lord Granville a dit : « C'est un bas de soie rempli de boue. » Selon les uns, ce serait Lannes ou Lassalle qui, voyant Talleyrand dans un magnifique costume de cour, aurait dit, avec une brutalité de soldat : « Dans de si beaux bas de soie, f... de la m... ! » Mais, d'autre part, le général Bertrand raconta un jour une scène terrible entre Talleyrand et Napoléon, scène au cours de laquelle celui-ci aurait dit : « Tenez, Monsieur, vous n'êtes que de la m... dans un bas de soie. » Napoléon éclata surtout en épouvantables colères contre son ministre, dont l'impas-

talent d'écrivain (1), car ses lettres ne sont pas souvent des chefs-d'œuvre épistolaires, il avait cet esprit facile qui séduisait la vieille cour et fit l'engouement du nouveau régime. Les femmes le portèrent au pouvoir, et il s'y maintint par son astuce, que servait d'ailleurs la plus belle absence de sens moral qui se puisse imaginer. Les physiologistes auraient beau jeu de faire un rapprochement entre trois personnages du même temps, doués des mêmes passions et dénués des mêmes vertus : *Cagliostro*, *Casanova* et *Talleyrand*. Qu'on ne nous accuse pas d'émettre une opinion fantaisiste. Ces trois principaux meneurs d'intrigues sont frères par plus d'un côté. Un seul caractère distingue les deux premiers du troisième : *Talleyrand*, lui, est arrivé.

sibilité, loin de le calmer, l'exaspérait encore. *Talleyrand* ne bronchait pas sous l'orage, se contentant de dire : « Quel dommage qu'un si grand homme ait été si mal élevé ! »

(1) On a affirmé que ses secrétaires, l'abbé *Laubry*, *Panchaud*, puis l'abbé *Desrenaudes*, *Colmache*, d'*Haute-rive*, *La Besnardière* et *Feydel* avaient inspiré, sinon rédigé, ses meilleurs discours. Dans ses *Mémoires*, il avoue que son fameux rapport sur l'instruction publique, qui fit tant pour sa réputation, avait eu pour collaborateurs *Lagrange*, *Lavoisier*, *Laplace*, *Monge*, *Condorcet*, *Vicq-d'Azyr* et *La Harpe*. On sait d'ailleurs que, mandé à l'improviste par le Directoire, qui le chargea de faire sur-le-champ un rapport sur les puissances barbaresques, *Talleyrand* griffonna vainement du papier, et dut demander

Cela dit, nous ne demandons pas mieux que d'admirer avec quel à-propos il trouva toujours la transition d'un régime à un autre, abandonnant celui-ci quand l'autre commençait à poindre. Sur ce théâtre de grande comédie, il ne fut jamais inférieur à son rôle. Napoléon l'a très bien jugé : « M. de Talleyrand était toujours en état de trahison, mais c'était de complicité avec la fortune. Sa circonspection était extrême, se conduisant avec ses amis comme s'ils devaient être ses ennemis ; et avec ses ennemis comme s'ils pouvaient devenir ses amis. » (1) Être habile, ce fut l'éternelle philosophie de cet homme (2).

Les lettres de Talleyrand que nous donnons ci-après sont pour la plupart inédites. Elles compren-

d'aller chez lui rédiger le travail. Au bout de quelques heures, grâce à ses secrétaires, il revenait avec un rapport excellent.

Ses *Mémoires* sont cependant supérieurs à sa correspondance. Nous voulons bien le constater.

(1) *Napoléon à Sainte-Hélène*. — « Le visage de M. de Talleyrand est tellement impassible, ajoutait-il encore, qu'on ne savait jamais y rien lire. Aussi Lannes disait-il plaisamment de lui que si, en vous parlant, son derrière venait à recevoir un coup de pied, sa figure ne vous en dirait rien ». Napoléon déclarait aussi que l'argent était la seule chose que Talleyrand n'eût pas trahie.

(2) A propos de la philosophie de M. de Talleyrand, nous nous souvenons que M. Eugène Charavay mettait en vente, il n'y a pas fort longtemps, une pièce autographe des plus curieuses. Elle consistait en un extrait des *Maximes* de

nent, entres autres, quelques bribes de la correspondance avec M<sup>me</sup> de La Grange-Chavagnac. Elles vont des débuts de l'abbé de Périgord à la retraite du diplomate, et font ressortir mieux que toutes les biographies possibles le véritable caractère de leur auteur. Quelques-unes d'entre elles appartiennent à des collectionneurs d'autographes qui ont bien voulu nous les communiquer. Qu'ils en reçoivent ici tous nos remerciements.

Chamfort, fait par Talleyrand, probablement pour son propre usage. Le choix qu'il avait fait des maximes ne manque pas d'intérêt. On y lisait celles-ci, entre autres : « L'opinion publique est un tribunal qu'un honnête homme ne doit jamais reconnaître entièrement, mais qu'il ne doit jamais décliner. — Pour être aimable dans le monde, il faut se laisser apprendre ce qu'on sait. — En fait de sentiments, ce qui peut être évalué n'a pas de valeur. — Il y a telle fille qui trouve à se vendre, mais qui ne trouverait pas à se donner. » (*Revue des autographes*, Eugène CHARAVAT, 8, quai du Louvre.)

## VIII

Talleyrand était, depuis 1780, agent général du clergé, bel emploi, qui outre les 18,000 livres qu'il rapportait, mettait son titulaire en relation avec la haute société ecclésiastique et politique. L'agent général, c'était une sorte de trésorier, chargé en même temps d'administrer les revenus du clergé français, alors immenses. L'abbé de Périgord, comme il se faisait appeler, administrait un peu à la façon des courtisans, c'est-à-dire qu'il fréquentait beaucoup moins ses bureaux que le cabinet de M. de Calonne, et il se déclarait grand administrateur du célèbre prestidigitateur ès finances, qui devant l'histoire a tout au moins le mérite d'avoir précipité involontairement la Révolution. Ce fut probablement chez le ministre qu'il rencon-

tra Mirabeau, auquel, en 1786, il écrivait la lettre suivante, qui mérite fort d'être connue, car outre qu'elle est une des plus belles, des plus sérieuses qu'aient écrites Talleyrand, elle ouvre sur le traité de commerce conclu avec l'Angleterre des vues absolument curieuses. On y aperçoit avec un certain étonnement l'abbé furetant déjà dans les questions commerciales et financières, en homme qui a hâte de prendre pied :

*A Monsieur le comte de Mirabeau.*

« 12 octobre 1786.

« Comme il va être question dans tous les pays de notre traité de commerce avec l'Angleterre, je vous envoie, mon cher comte, une note qui renferme le sens dans lequel on désire ici que l'on en parle.

NOTE SUR LE TRAITÉ DE COMMERCE

« Il paraît que le traité de commerce plaît beaucoup aux deux parties. Les Anglais y voient un

grand débouché pour leurs lainages, leurs cotons façonnés et leur quincaillerie. Nous comptons sur une très grande exportation de nos vins, de nos toiles, batistes, etc... et probablement tous ont raison, mais avec les modifications que le temps seul peut faire apprécier. En général, le traité paraît avoir consacré un principe trop souvent méconnu, que les droits modiques sont les seuls moyens de préserver le revenu et de prévenir la contrebande. Ainsi 10 à 12 0/0 sont les droits que les marchandises anglaises vont payer.

« Si dans les premières années l'avantage paraît être du côté des Anglais, il est clair que chaque année le commerce français gagnera du terrain par là; d'autant que rien ne s'oppose à ce que nos manufactures imitent peu à peu les produits de l'industrie anglaise, tandis que la nature ayant refusé à l'Angleterre le sol et le climat qui seuls peuvent produire nos vins, ils seront toujours dans notre dépendance à cet égard.

« Il est certain que des vins de Portugal continuent à être consommés en Angleterre en assez grande quantité; mais en général, on préférera les vins de France; cela est prouvé par l'exemple de l'Irlande où il se boit dix fois plus de vin de France que de celui de Portugal. Les vins de France ne devant désormais payer en Angleterre que les mêmes droits que ceux de Portugal y payent aujourd'hui, c'est-à-dire 20 livres sterling par tonneau, ou environ 24 sous de France la bouteille, nos vins de Médoc peuvent s'y rendre à bon marché et seront préférés aux vins de Portugal. Les Anglais pourraient à la vérité diminuer les droits actuels sur les vins de Portugal, mais ils craindraient de les diminuer trop sensiblement

pour ne pas compromettre le produit de leurs brasseries, qui forme la branche la plus importante de leurs droits d'accise, et qui rapporte plus de 1,800,000 livres sterling par an.

« En tout le traité sera incontestablement avantageux, aux deux pays, procurera une augmentation de jouissance à leurs habitants et de revenu à leurs souverains respectifs. Il tendra à les rapprocher l'un de l'autre. En général il porte sur ces principes libéraux qui conviennent aux grandes nations et dont la France devrait d'autant plus donner l'exemple que c'est le pays de l'univers qui, par ses avantages naturels, gagnerait le plus à ce que de tels principes fussent universellement établis dans le monde commerçant.

« Adieu, mon cher comte. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

« L'abbé de PÉRIGORD. »

Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur ! Qui croirait qu'à cette date Mirabeau et lui étaient en rivalité, et se haïssaient autant qu'hommes se peuvent haïr ? Voyez plutôt ce qu'écrivait, à six mois de là, ce même Mirabeau à son ami, le comte d'Entraigues (avril 1787) :

« Ma position, assombrie par l'infâme conduite de l'abbé de Périgord, est devenue intolérable. Je vous envoie sous cachet volant la lettre que je

lui écris ; jugez-la et envoyez-la-lui. Je le répète, envoyez-la-lui ; car j'aime à penser que cet homme vous est inconnu, et je suis bien sûr, au moins, qu'il devrait l'être à tout homme de votre trempe. Mais l'histoire de mes malheurs m'a jeté entre ses mains, et il me faut encore user de ménagements avec cet homme vil, bas et intrigant. C'est de la boue et de l'argent qu'il lui faut. Pour de l'argent il a vendu son honneur et son ami. Pour de l'argent il vendrait son âme, et il aurait raison ; car il troquerait son fumier contre de l'or (1). »

Quelle colère ! Qu'avait donc pu faire l'abbé de Périgord pour se l'attirer ? Ah ! c'est que le jeune agent général du clergé se lance ! Très remarqué à Versailles où ses prodigalités, ses orgies, son immoralité scandaleuse l'ont mis à la mode (car ce monde-là ne demandait qu'à être amusé), il intrigue et joue des coudes pour accrocher quelque bonne sinécure, l'archevêché de Reims, par exemple, qui peut d'un moment à l'autre devenir vacant par la mort de son titulaire. Il faut appeler l'attention de

(1) Mirabeau se réconcilia pourtant, à son lit de mort, avec Talleyrand. A propos de ces deux hommes également célèbres, qu'on nous permette de rappeler un trait : Un jour qu'à l'Assemblée constituante Talleyrand réfutait un discours de Mirabeau, celui-ci s'écria : « Attendez, je vais vous enfermer dans un cercle vicieux. » — « Voulez-vous donc m'embrasser, » riposta l'évêque d'Autun. Le mot fit fortune.

M. de Calonne, se targuer de libéralisme, louvoyer habilement dans quelques salons, et, dame, on piétine quelque peu les orteils des camarades. La lettre suivante qu'il écrit à son ami, M. de Choiseul-Gouffier, envoyé l'année d'avant comme ambassadeur à Constantinople, indique joliment son état d'esprit à cet instant-là :

« 4 avril 1787 (1).

« Je t'envoie, mon ami, les discours de M. de Calonne à l'ouverture de l'Assemblée des notables et les mémoires qui ont été réunis aux discussions des bureaux dans la première et seconde divisions. Ceux de la troisième et de la quatrième ne sont pas encore imprimés. Ainsi, tu ne les pourras recevoir que par le courrier prochain.

« Tu trouveras dans cet envoi-ci d'excellente besogne ; c'est à peu près le résultat de tout ce que les bons esprits pensent depuis quelques années.

« Les oppositions sont extrêmement fortes ; M. de Calonne a eu le tort de ne pas rendre *publiques (sic)* ses mémoires dès le commencement de l'Assemblée ; le public instruit aurait contenu les notables qui ont mis leur gloire dans l'opposition et qu'il est bien difficile actuellement de tirer de cette route-là.

(1) L'original de cette pièce appartenait autrefois à M. Félix Platel, avocat au barreau de Paris. Nous ignorons en quelles mains elle se trouve actuellement.

§ Pendant plusieurs semaines Paris a reçu son opinion de l'Assemblée, au lieu que *Paris instruit* aurait fait à l'Assemblée l'opinion *qu'elle* devait avoir.

« Ce sont, comme de raison, les privilégiés qui mettent le plus d'activité dans toutes leurs attaques contre M. de Calonne, et maintenant on a fait de l'affaire actuelle une affaire personnelle. On croit qu'en culbutant M. de Calonne, ce serait culbuter ses projets, et c'est bien vraisemblable ; mais il paraît impossible que le roi ne le soutienne pas ; encore quinze jours, et il a victoire gagnée.

« Alors il sera fait par Louis XVI le plus heureux changement dans l'administration qu'il y ait eu à aucune époque.

« Des administrations provinciales, et plus de privilèges — c'est la source de tous les biens.

« Il n'y a rien qui ne puisse être fait par les administrations provinciales, et il n'y a pas de changement heureux qui puisse être fait sans elles.

« *Mon ami, le peuple sera donc enfin compté pour quelque chose* (1).

« Tu attendras avec bien de l'impatience les lettres que t'apportera le premier courrier. Il sera décidé de tout pendant cette quinzaine. Si le roi fait tous les changements annoncés, son règne sera de la monarchie et le plus brillant et le plus utile.

« Je n'ai pas autre chose dans la tête. Comme tu nous manques dans ce moment-ci, toi noble, élevé, populaire !

« Je t'ai écrit par Marseille une lettre fort longue

(1) Une des meilleures paroles qu'ait jamais dites Talleyrand.

sur tout cela, il y a quelques jours. Tu me manderas ce que tu penses des projets qui t'intéressent et dont je te parle avec détails.

« Mon archevêque de Bourges est plus mal depuis quelques jours : on dit qu'il s'en va tout à fait. Les remèdes les plus actifs le sont moins que le mal : *Cette époque sera vraisemblablement celle qui décidera de mon sort. Pour le moment, il me paraît bien difficile qu'on ne me donne pas l'archevêché de Bourges.* La malveillance de l'évêque d'Autun ne me paraît pas pouvoir lui fournir les moyens de me le refuser.

« M. de Montmorin dit beaucoup de bien de toi. Il vient, pour se mettre au courant de toutes les affaires du moment, de relire tes dépêches depuis que tu es à Constantinople, et il a dit à M. de Grammont qu'il était impossible d'avoir une meilleure conduite que la tienne.

« TALLEYRAND. »

Bien curieuse, cette lettre toute cordiale, mais débordante d'ambition. Ah ! si l'archevêque de Reims voulait seulement se dépêcher de mourir ! Justement voilà qu'il meurt, mais les intrigues, les louanges outrées à M. de Calonne n'ont servi de rien. Le bonnet pontifical est coiffé par un autre. Et de là cette seconde lettre à M. de Choiseul-Gouffier :

« 17 octobre 1787.

is plus de six semaines, mon ami, je n'ai  
tes nouvelles, et jamais je n'ai eu autant  
en recevoir.

sais rien de toi que ministériellement ;  
e l'on est parfaitement content de toi ici ;  
res disent qu'il est impossible de s'être  
aduit ; voilà en gros ce que je sais.

les détails, qui sont tout pour l'amitié, je  
pas un mot.

revient de partout que M<sup>gr</sup> l'archevêque  
ise et M. de Montmorin disent extrê-  
e bien de toi. J'ai bien besoin de rece-  
s lettres, je t'en conjure ; ne néglige pas  
e.

té ces jours-ci à Rosny, j'y ai porté de  
de sur ta position et du dégoût sur la  
Voilà l'archevêché de Bourges donné à  
de Nancy et l'évêché de Nancy donné à  
La Fare. A présent, qu'est-ce qui arrivera ?  
vois plus d'ici à longtemps de mouvement  
ergé. Quand il y en aura, me donnera-  
ce qui me conviendra et à laquelle je  
ai ?

de ce que je désire ne tourne comme je  
is, mon ami ; je ne suis pas dans un mo-  
onheur.

« *Mais cela changera ; j'attendrai et on trouvera peut-être qu'un homme qui a trente-quatre ans, qui a été toujours occupé d'affaires, qui a fait celles de son corps, tout seul, pendant cinq ans, et de qui on s'est loué pendant tout ce temps-là, mérite qu'on le traite un peu mieux.*

« Je vais dans quinze jours à l'assemblée provinciale de Champagne ; j'y passerai environ un mois, et de là je viendrai perdre le reste de mon hiver à Paris, puisqu'on ne veut pas me faire employer mon temps ailleurs. Si je peux contribuer à faire faire quelque chose d'utile en Champagne, cela adoucira un peu mon oisiveté.

« Mais, mon ami, écris-moi ; ne me dis pas un mot de nouvelles, je ne veux rien savoir de ce qui se passe, si c'est cela qui m'empêche de recevoir tes lettres.

« M<sup>me</sup> de Choiseul ne revient pas de Barèges avant le 25 ou le 26. La mère n'est pas ici. M<sup>me</sup> de Lamballe est revenue depuis deux jours d'Angleterre ; mais, comme je ne suis ici que d'hier, je ne l'ai pas encore vue ; je sais seulement qu'elle se porte bien.

« Il paraît ici, depuis quelque jours, un mémoire justificatif de M. de Calonne ; il n'y en a à Paris qu'un très petit nombre d'exemplaires. Je ne l'ai pas à moi. Je l'ai lu très vite, il m'a paru bien écrit. Pour juger les principes et les motifs qu'il développe, il faut une seconde lecture.

« Adieu, je ne me permets pas d'écrire un mot de nouvelles, parce je veux que ma lettre t'arrive et que tu reçoives de moi un mot qui te dise que c'est de toute mon âme et dans tous les moments de ma vie, heureux ou contrarié, ou même malheureux,

---

que je t'aime plus que tout au monde... Adieu, ne m'écris que quatre lignes, mais écris-moi. »

« TALLEYRAND. »

Le 17 janvier 1789, l'abbé de Périgord était nommé évêque d'Autun. Voyons l'évêque.



IX

*A Monsieur le comte de Saint-Priest, ministre  
de la maison du Roi.*

« Paris, 12 juillet 1790.

« Je vous serais obligé de vouloir bien avoir la bonté de me faire savoir s'il est décidé que M. l'évêque d'Autun officiera le 14 de ce mois à la cérémonie de la Fédération.

« J'ai l'honneur d'être avec un très sincère attachement, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.

« BAILLY. »

Ce pauvre M. Bailly ! Il ne pouvait encore croire que le roi laisserait commettre un tel sacrilège. Faire officier M. de Talleyrand sur l'autel de la Patrie ! Un ecclésiastique de mœurs aussi peu régulières ! Un prêtre qui communiait tous les matins chez la Guimard ! Mais c'était bien décidé. Et le 13, Talleyrand écrivait au ministre pour lui en adresser des remerciements.

Voici cette lettre, que nous croyons inédite (1) :

« Paris, ce 13 juillet 1790.

« Monsieur,

« Je reçois dans l'instant la lettre par laquelle vous voulez bien m'annoncer que le roi a daigné me choisir pour célébrer demain la messe à la cérémonie de la Fédération. Je suis très flatté de cet honneur. Je vous le dois, Monsieur, et je vous prie d'en recevoir mes remerciements.

« Je suis avec respect, Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« L'ÉV. D'AUTUN. »

*M. le comte de Saint-Priest, ministre  
de la maison du Roi.*

(1) Archives nationales, F. 9145.

« Je regretterai toujours, a dit Chateaubriand, de n'avoir pas vu M. de Talleyrand dire la messe servie par l'abbé Louis (1), comme de ne pas l'avoir vu le sabre au côté donner audience à l'ambassadeur du Grand Turc (2). » Le spectacle dut, en effet, être remarquable : Talleyrand montant à l'autel escorté des abbés Louis et Desrenaudes, et chuchotant à La Fayette qui le regardait : « Vous savez, vous, ne me faites pas rire ! » Mais ce qui n'est pas moins remarquable, bien certainement, c'est la lettre que l'évêque d'Autun écrivit, le lendemain de la cérémonie, à la comtesse de Flahault (3), sa maîtresse. Elle est en tous points édifiante et peint bien le personnage :

« 15 juillet 1790.

« Madame,

« Si vous avez été aussi contente de votre place à la fête ridicule d'hier que je l'ai été de vous voir

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*.

(2) L'abbé Louis, qui fut ministre des finances sous Louis XVIII.

(3) Adèle Filleul, d'abord comtesse de Flahault, puis baronne de Souza, femme de lettres française, né à Paris en 1760, morte en 1836. Son mari mourut sur l'échafaud en 1793. Amie depuis longtemps de Talleyrand, elle connut chez lui le diplomate portugais Souza, qu'elle épousa en 1802. Elle a écrit plusieurs romans qui eurent grand succès.

et de vous admirer où vous étiez assise, vous devez avoir supporté l'orage avec la même philosophie que votre ami. Le duc d'Orléans m'a forcé de venir passer la soirée chez lui ; sans cela j'aurais été vous voir hier au soir pour soulager mon cœur de tous les ennuis de la journée, et vous parler de choses qui ont produit des impressions si diverses et si opposées. Pour moi, je ne sais, entre nous, lequel il faut plaindre le plus du souverain, ou du peuple, de la France ou de l'Europe. Si le prince s'en repose sur l'affection du peuple, il est perdu, et si, de son côté, le peuple ne se tient pas en garde contre le caractère du prince, je vois d'épouvantables malheurs, je vois couler des flots de sang pendant plusieurs années pour effacer l'enthousiasme de quelques mois. Je vois l'innocent enveloppé dans la même destruction que le coupable. Quoi qu'il arrive, ou la cause de la liberté est menacée, ou la tranquillité de la France est compromise.

« Loin de moi la pensée de soupçonner Louis XVI d'être altéré de sang ; mais un monarque faible, entouré de mauvais conseillers, devient aisément cruel, ou bien, ce qui revient au même, sa faiblesse laisse exercer des cruautés sous l'autorité de son nom. . . . .

. . . . .

« Sieyès, en présence de seize personnes, me demanda, avec le sourire sardonique que vous lui connaissez, comment j'avais pu garder mon sérieux en exécutant si dextrement la bouffonnerie du

Champ-de-Mars, et de combien de chrétiens parmi les cent mille spectateurs, je croyais avoir reçu le serment national et chrétien. — Je lui déclarai mon ignorance à cet égard. — D'après mon calcul, reprit-il, cela peut aller à cinq cents, y compris le duc (1), vous, moi et ceux de notre parti. S'il faut vous dire la vérité, ma chère amie, je crains qu'il n'ait encore exagéré le nombre des fidèles, et tout philosophe que je suis, je déplore les progrès de l'incrédulité dans le peuple. Je partage l'opinion de Voltaire : soit que nous-mêmes nous croyions en Dieu, soit que nous n'y croyions pas, il serait dangereux pour toute société que la multitude pensât que, sans punition dans ce monde, et sans crainte de châtimement dans l'autre, elle peut voler, empoisonner, assassiner; nous sommes dans un temps où les doctrines contraires à la morale sont plus à redouter que jamais. . . . .

« Je sais qu'il n'est pas très galant de la part d'un amant d'entretenir sa bien-aimée de rêveries philosophiques; mais à qui pourrais-je confier mes pensées les plus secrètes, si ce n'est à vous, qui êtes au-dessus des préventions et des préjugés de votre sexe?

« J'espère que votre pénétration n'a pas laissé échapper à quelle divinité j'adressais hier mes prières et mon serment de fidélité, et que vous seule étiez l'être suprême que j'adorais et que toujours j'adorerai.

« Comment va votre embonpoint? Votre

(1) Le duc d'Orléans.

Charles (1) aura-t-il un frère ou une sœur, ou est-ce seulement une fausse alarme? Embrassez votre cher enfant. Je souperai avec vous demain. Brûlez cette lettre.

« Ch. Mau. TALLEYRAND. »

Quel joli cynisme, n'est-ce pas? Les deux suivantes, également adressées à M<sup>me</sup> de Flahault, forment une trilogie qui pourrait dispenser un biographe de plus longtemps s'étendre. Mais nous n'écrivons pas une biographie. Nous produisons simplement des documents. Ceux-ci ne sont pas des moins remarquables :

« 8 novembre 1790.

« Je suis fatigué de toutes les tracasseries relatives au serment exigé par l'Assemblée. Si mes frères en Jésus-Christ n'étaient pas des fous, ils suivraient mon exemple; ils penseraient un peu

(1) Des personnes bien informées ont prétendu que les enfants de M<sup>me</sup> de Flahault étaient de Talleyrand. Le comte de Flahault était un sexagénaire. Charles, dont il est parlé ici, naquit en 1785. M<sup>me</sup> de Flahault avait alors vingt-cinq ans, et Talleyrand trente et un. Charles de Flahault, qui mourut sous le second Empire dans une extrême vieillesse, eut comme

plus à s'assurer en France un sort heureux, et s'embarrasseraient moins des scrupules de leur conscience et de leurs devoirs envers Rome. Après tous les serments que nous avons faits et rompus, après avoir tant de fois juré fidélité à une constitution, à la nation, à la loi, au roi, toutes choses qui n'existent que de nom, qu'est-ce qu'un nouveau serment signifie? Le pauvre duc d'Orléans a fait ce qu'il a pu pour envelopper les prélats de l'Eglise française dans la même disgrâce que Louis XVI, mais, grâce à la sottise de mes niais et fanatiques confrères, il n'aura pas atteint son but, et je doute qu'il soit déjà en état de récompenser ceux qui l'ont le mieux servi. J'ai passé hier six heures avec lui, Mirabeau, Sieyès et Voidel; à mon retour, j'ai reçu une lettre de L. P., et ce matin de bonne heure je me suis rendu chez lui.

« La cour est en retard; ses offres pour arriver à arrêter cette affaire, ou à en changer la direction, sont tellement évasives, qu'on ne sait vraiment quel parti prendre. Ce qui me contrarie plus que tout le reste, c'est que ces tergiversations continuelles me tiennent éloigné de vous.

. . . . .

chacun sait, de la reine Hortense, un enfant adultérin qui fut M. de Morny, né le 23 octobre 1811. Si réellement Talleyrand était le père de Charles de Flahault, il était donc l'aïeul de Morny. Celui-ci, d'ailleurs, s'en vantait volontiers, et racontait que dans son enfance on le conduisait souvent chez le vieux diplomate.

« 5 janvier 91.

« Il faut que j'arrange mes affaires d'une telle manière qu'en cas de naufrage je ne me trouve pas sans ressources sur la côte où la destinée m'aura fait échouer. J'espère recevoir demain une somme considérable que le duc me doit; cette somme, jointe à ce que je possède déjà en assignats, nous mettrait à même de vivre dans une contrée éloignée, si les circonstances venaient à l'exiger.

. . . . .  
 . . . . .

« Comment avez-vous trouvé la farce d'hier (1)? Les galeries étaient trop pleines pour qu'il me fût possible de vous parler. Les hypocrites! Ils ont vraiment fait un beau chef-d'œuvre! Vous aurez sans doute remarqué combien leurs discours étaient étudiés, leur résignation affectée. L'impression qu'ils ont produite m'a toutefois empêché de monter à la tribune, où j'avais bien envie de leur arracher leur masque. Ils savaient bien qu'ils ne

(1) La séance du 4 janvier, dans laquelle les membres du clergé prêtèrent le serment solennel exigé par le décret de l'Assemblée nationale.

couraient pas grand risque en échangeant leur mitre épiscopale contre un prétendu martyr; sans cela, les poltrons ne se seraient pas montrés si vaillants. Ma chère amie, je suis vraiment indigné quand je pense à la facilité avec laquelle on peut faire des dupes dans le monde. Les Capets mâles et femelles leur ont donné de bonnes leçons de superstition, aussi bien que de certains cardinaux, chez qui le patriotisme n'est certainement pas une vertu cardinale. Je voudrais bien qu'ils jouassent leur comédie à Rome et non à Paris, où leurs mômeries apostoliques ne sont plus de saison; leur martyr peut, je crois, marcher de pair avec leur orthodoxie. Tout cela est passé de mode, et pourtant nous avons encore quelques bonnes gens, bien chrétiens, assez ignorants pour croire comme croyaient leurs grands-pères. Quoique toutes ces ridicules affaires m'aient beaucoup causé d'embarras, au bout du compte, je n'ai point à m'en plaindre; elles m'ont été plus profitables que je ne l'espérais. Voilà toutes mes dettes débrouillées, et je pourrais acheter la tiare de France ou de Rome, si elle était à vendre.

« Brûlez cette lettre.

« Ch. Mau. T. »

Il serait vraiment regrettable qu'une telle lettre eût été brûlée.....



## X

Il faut lire les mémoires de l'époque pour se faire une juste idée de la vie désordonnée que menait Talleyrand en 1790 : « Il trouvait du temps pour tout, dit sir Henry Bulwer : l'Église, la Cour et l'Opéra. Il gardait le lit toute la journée, par indolence ou par débauche, et il passait la nuit suivante tout entière à préparer un mémoire ou un discours » (1). Ne pas oublier que sir Henry Bulwer est son apologiste !

(1) « Il était doux avec les humbles, hautain avec les grands, ajoute sir Henry Bulwer ; pas très exact à payer ses dettes, mais toujours prêt à les payer. On raconte une plaisante histoire à propos de ce dernier trait de caractère. Le nouvel évêque avait commandé et reçu une très belle voiture, en rapport avec sa récente promotion ecclésiastique. Cependant il n'avait pas réglé « le petit compte » du carrossier. Après avoir longtemps attendu et avoir souvent écrit, l'impatient fournisseur prit la résolution de se

Cependant la constitution civile du clergé venait d'être décrétée. Talleyrand, qui en approuvait si vivement l'esprit, sentit bien que le clergé ne lui pardonnerait pas son attitude. Il prête serment à la Constitution, puis, prenant pour prétexte son élection comme membre du Directoire du département de Paris, remet au roi sa démission d'évêque, qu'il notifie en ces termes aux administrateurs du district d'Autun :

*A MM. les Administrateurs du district  
d'Autun (1).*

« Messieurs, j'ai été choisi, il y a quelques jours, par MM. les électeurs de Paris, pour être un des

présenter tous les jours à la porte de l'évêque d'Autun, en même temps que son équipage.

Pendant plusieurs jours, M. de Talleyrand vit, sans le reconnaître, un individu bien habillé, le chapeau à la main, et qui s'inclinait très bas lorsqu'il montait dans sa voiture. « *Et qui êtes-vous, mon ami ?* dit-il enfin. — *Je suis votre carrossier, Monseigneur.* — *Ah ! vous êtes mon carrossier ; et que voulez-vous, mon carrossier ?* — *Je veux être payé, Monseigneur,* dit le carrossier humblement. — *Ah ! vous êtes mon carrossier et vous voulez être payé ; vous serez payé, mon carrossier.* — *Et quand, Monseigneur ?* — *Hum !* murmura l'évêque, regardant très attentivement son carrossier et en même temps s'établissant dans son carrosse neuf, « *vous êtes bien curieux !* »

(1) Archives départementales de Saône-et-Loire, série L, district d'Autun.

administrateurs de ce département ; il m'a été impossible de ne pas accepter un témoignage de confiance aussi flatteur donné par une ville dans laquelle je suis né, où j'ai passé ma vie presque entière et où ma famille demeure. Cette place exigeant une résidence habituelle, aurait été, aux termes des décrets de l'Assemblée nationale, incompatible avec celle d'évêque du département de Saône-et-Loire ; en conséquence, j'ai donné ma démission de cette dernière, et j'ai, Messieurs, l'honneur de vous en prévenir ; je l'ai remise entre les mains du roi en le suppliant de donner des ordres et de prendre les mesures nécessaires pour l'élection de mon successeur.

« Ch.-Mau. TALLEYRAND, év. d'Autun. »

Il démissionne, mais auparavant il entend que son clergé prête serment. Il écrit, ordonne, il somme ses curés d'obéir, et c'est alors qu'il s'attire cette véhémence réponse, qui prouve en quelle piétre estime le tenaient ses administrés :

*Les Curés de Saône-et-Loire à Monseigneur  
l'Evêque d'Autun (1).*

« Monseigneur,

« Votre apostasie n'a surpris personne ; arrivé à ce point d'opprobre où rien ne peut plus avilir

(1) Aug. MARCADE, *Talleyrand prêtre, et évêque.*  
Paris 1887.

ni dégrader dans l'opinion, vous ne devez aspirer qu'à consommer votre iniquité et à en recevoir le fruit honteux. Mais si vous vous étiez flatté de trouver des complices dans les ministres respectables auxquels vous adressez votre lettre, vous vous seriez étrangement abusé. On n'imité volontiers que ceux qu'on estime. Le spoliateur sacrilège des églises ! l'avocat des juifs ! Quels titres à notre confiance !

. . . . .

« Cessez donc de vous applaudir des rapports qui doivent nous attacher à vous. Nous les avons en horreur, ces liens d'iniquité ; ils seraient illégitimes, impies, déshonorants. Nous resterons invariablement attachés à nos supérieurs légitimes, ceux que l'Eglise nous a donnés.

« Comment, dans ces fatales dispositions, osez-vous nous promettre de concourir à tout ce qui intéressera la religion ? La religion ! comment ce mot auguste erre-t-il sur vos lèvres ? Et ce serment que vous avez prêté dans toute la sincérité de votre âme, ce serment de trahir cette sainte religion, de violer les règles de l'Eglise avec un acharnement digne de ses ennemis les plus cruels, ce serment de schisme, d'hérésie, d'apostasie, l'avez-vous donc oublié ? Vous ne feignez d'honorer la religion que pour lui plonger un poignard dans le sein. *Osculo tradis eum.*

« Au reste, vous ne trompez ni Dieu ni les hommes. L'infamie en ce monde, la réprobation dans l'autre, quel partage, grand Dieu ! Et c'est un pontife de notre sainte religion, et c'est un suc-

cesseur des apôtres, et il voudrait nous entraîner avec lui dans l'abîme ? Jugez, Monseigneur, avec quels sentiments de reconnaissance et de considération, nous sommes

« Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

« LES CURÉS DE SAONE-ET-LOIRE. »

Que dut penser Talleyrand, à la lecture de cette réplique indignée ? Il redoutait une vengeance du clergé. Des idées lugubres lui trottaient par la tête. « Ils m'assassineront ! » disait-il ! Néanmoins il continuait de courir les boudoirs et les tripots. La lettre suivante qu'il adresse dans les premiers jours de janvier à la *Chronique de Paris*, l'établit suffisamment :

(1) — Le passage suivant du *Mémorial de Gouverneur Morris*, prouve combien Talleyrand craignait d'être assassiné :

« 24 février 1791. A midi, je me promène jusqu'à ce que je sois bien fatigué ; ensuite, je vais au Louvre pour y dîner. Mme (de Flahault) est au lit, malade. En rentrant chez elle, hier soir, elle a trouvé sous enveloppe le testament de son évêque, qui la fait son héritière. Elle juge de quelques mots qu'il a laissé échapper dans sa dernière conversation avec elle, qu'il est question pour lui de mourir, aussi a-t-elle passé la nuit dans une grande agitation et dans les larmes. M. de Sainte-Foix, qu'elle a fait réveiller à quatre heures du matin, n'a pu trouver l'évêque, celui-ci ayant

*Aux auteurs de la « Chronique de Paris. »*

« Je viens de lire dans votre journal, Messieurs, que vous aviez la bonté de me désigner pour l'évêché de Paris. En voyant mon nom près de celui de M. l'abbé Sieyès, j'ai dû m'enorgueillir de la seule idée d'une telle concurrence. Quelques électeurs m'ont effectivement laissé pressentir leur vœu, et je crois devoir ici publier ma réponse. Non, Messieurs, je n'accepterai point l'honneur que mes concitoyens daigneraient me décerner. Depuis l'existence de l'Assemblée nationale, j'ai pu être insensible aux calomnies sans nombre que les différents partis se sont permises à mon égard. Jamais je n'ai fait ni ne ferai à mes détracteurs le sacrifice d'aucune opinion ou d'aucune action utile à la chose publique; mais je puis et je veux leur offrir celui de mon intérêt personnel,

couché hors de son domicile, près d'une église où il devait ce jour-là consacrer deux évêques nouvellement élus (les évêques de Soissons et de Quimper). On finit par apprendre qu'ayant reçu des menaces de mort réitérées, M. de Talleyrand avait craint qu'on ne le fit assassiner ce jour-là, et qu'il avait écrit celle lettre, mais en donnant des ordres pour qu'elle ne fût remise que dans la soirée, ayant l'intention de la reprendre s'il vivait encore avant la fin du jour, ce que son trouble lui avait fait oublier. »

*(Journal de Gouverneur Morris.)*

et dans cette circonstance seulement mes ennemis auront influé sur ma conduite. Je ne leur donnerai pas le prétexte de dire qu'aucun motif secret ait déterminé le serment que j'ai dû prêter ; je ne leur laisserai pas le moyen d'affaiblir le bien que j'ai espéré de faire. Cette publicité que je donne aujourd'hui à ma détermination, je l'ai donnée à mes désirs, lorsque j'ai témoigné combien je serais flatté d'être un des administrateurs du département de Paris. Je crois que dans un Etat libre, lorsque le peuple s'est ressaisi du droit d'élection, véritable exercice de sa souveraineté, avouer hautement la fonction publique à laquelle on aspire, c'est appeler ses concitoyens à vous examiner d'avance ; c'est se rendre à soi-même toute intrigue impossible : on s'offre aux observations de l'impartialité ; on ne prend pas même la haine au dépourvu ; j'avertis donc ici ceux qui, craignant ce qu'ils appellent mon ambition, ne se lassent point de calomnier, que je ne dissimulerai jamais à quelles places j'aurai l'orgueil de prétendre. C'est par une suite de ces fausses alarmes, qu'on a répandu, à l'approche de la nomination de l'évêque de Paris, que j'avais gagné six à sept cent mille francs dans des maisons de jeu. Maintenant que la crainte de me voir élever à la dignité d'évêque de Paris est entièrement dissipée, on me croira sans doute. Voici l'exacte vérité : *J'ai gagné, dans l'espace de deux mois, non dans des maisons de jeu, mais dans la société ou au club des Echecs, regardée presque en tout temps, par la nature même de son institution, comme une maison particulière, environ trente mille francs.* Je rétablis ici l'exactitude des faits sans avoir l'intention de les justifier. Le goût du jeu s'est répandu d'une ma-

nière même importune dans la société. Je ne l'ai jamais, et je m'en reproche d'autant plus de n'avoir pas assez résisté à cette séduction; je me blâme comme homme particulier, et encore plus comme législateur, qui croit que les vertus de la liberté sont aussi sévères que ses principes; qu'un peuple régénéré doit reconquérir toute l'austérité de la morale, et que la surveillance de l'Assemblée nationale doit se porter sur ces excès nuisibles à la société en contribuant à cette inégalité de fortune que les lois doivent tâcher de prévenir par tous les moyens qui ne blessent pas l'éternel fondement de la justice sociale, le respect de la propriété. *Je me condamne donc, et je me fais un devoir de l'avouer*, car, depuis que le règne de la vérité est arrivé, en renonçant à l'impossible honneur de n'avoir aucuns torts, le moyen le plus honnête de réparer ses erreurs est d'avoir le courage de les reconnaître.

« TALLEYRAND, A. E. d'Autun. »

Il n'a gagné que trente mille francs dans l'espace de deux mois ! Allons, ça va bien. Qu'a-t-on à dire que l'évêque d'Autun est un viveur et un joueur enragé ? Il est vrai qu'il n'est déjà plus évêque, comme en témoigne sa signature, suivie des lettres A. E. (ancien évêque), que l'on trouve jusqu'à la fin de 91 sur quelques-uns de ses autographes.

---

Le 1<sup>er</sup> mai, le *Moniteur* annonçait ceci : « Le bref du pape est arrivé jeudi dernier. De Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, y est suspendu de toutes fonctions, et excommunié après quarante jours s'il ne vient pas à résipiscence ». Il écrivit aussitôt à Lauzun, son ami : « Vous savez la nouvelle, l'excommunication; venez me consoler et souper avec moi. Tout le monde va ne refuser le feu et l'eau; aussi nous n'aurons ce soir que des viandes glacées et nous ne boirons que du vin frappé... »



## XI

Le 1<sup>er</sup> octobre 1791, l'Assemblée législative succédait à l'Assemblée constituante. Talleyrand, désormais plus libre, employa ses loisirs à chercher un appui dans la fraction la plus avancée. La lettre suivante, adressée à M<sup>me</sup> de Flahault, et que l'on a longtemps attribuée à Perrey, pour en alléger la conscience de son véritable auteur, montre Talleyrand se créant des intelligences à gauche, tout en se réservant celles, de plus en plus rares, qui lui restaient à droite. Elle est datée du 24 octobre 1791 :

« D'après ce que je vois tous les jours, je suis

de plus en plus convaincu de la vérité contenue dans les dernières paroles de Mirabeau : la monarchie est certainement descendue avec lui dans la tombe ; il faut maintenant que je songe à ne pas me faire enterrer avec elle. Depuis quelques jours j'ai reçu plusieurs confidences des républicains ; mais comme je soupçonnais qu'ils voulaient seulement sonder le terrain, je n'eus pas l'air d'y faire attention. Toutefois, je ne négligerai pas de leur rendre quelques services, afin de les voir revenir et de les engager à parler plus ouvertement. La première fois que vous verrez Chauvelin, tâchez de découvrir si mes soupçons sont bien fondés. Je pense que la cour ne lui convient pas, et je crois bien, entre nous, que les républicains ne l'ont placé là que pour surveiller le roi et ceux qui sont autour de lui. Pour avoir une parfaite connaissance de ses sentiments, le meilleur moyen sera de commencer par mettre les vôtres de côté. Il importe beaucoup que vous fassiez semblant d'être convertie au républicanisme. Parlez-lui, par exemple, du *Patriote français*, de Brissot ; de la *Chronique de Paris*, de Condorcet ; et même de l'*Ami du Peuple*, de Marat. Cela n'engage à rien, et cela peut être utile. Il ne manquera point de manifester sa surprise en vous voyant entourée d'une telle compagnie ; alors vous pourrez lui dire sans affectation que c'est pour complaire à mon patriotisme, attendu que je suis tout à fait dégoûté des monarchistes, qui, après tout, sont de fort sottes gens. Exigez de lui sa parole d'honneur de ne rien divulguer de votre conversation avec lui. S'il la garde, il n'y aura rien de fait ; si au contraire il lui échappe, comme je suppose, quelque indiscretion, cela pourra me servir sans nuire à personne et surtout à vous, ma

belle amie, que, pour tout au monde, je ne voudrais pas compromettre.

« Ch. M. T. »

Et c'est ici que va sauter aux yeux l'hypocrisie de cet homme. Alors qu'en octobre il écrivait cette lettre passablement « canaille », à une femme pour laquelle il n'avait rien de caché, il devenait, en décembre, un épistolier sérieux, presque bourgeois, dans cette lettre d'affaires qu'il adressait, croyons-nous, à la belle M<sup>me</sup> de la Grange, et qui est une des plus intéressantes que nous ayons de lui. Ce n'est plus l'ex-évêque en goguette, ni le politicien aux abois. C'est un conseiller retors, grave, à double menton, surprenant au possible pour qui ne connaît qu'une face de son visage : Voici cette lettre, qui est *inédite* (1) :

Paris, 6 décembre 1791.

« J'ai été très fâché, Madame, d'apprendre que votre voyage s'est terminé par un gros rhume, comme j'en ai un moi-même en ce moment. Je suis à portée d'apprécier le mal qu'on en éprouve, et d'y compatir pour ceux à qui je m'intéresse.

(1) L'original appartient à la famille de Chavagnac.

« J'ai bien réfléchi à l'article de votre lettre où il est question de vente et d'achat, et je veux vous faire une observation à ce sujet.

« Vous préféreriez des fonds de terre à votre maison. D'autres ont la même manière de voir ; c'est ce qui fait que les maisons sont moins cher que les terres, et que vous ne pouvez espérer le changement que vous méditez, sans perdre une partie de votre revenu. Vous ne pouvez vendre votre maison plus du denier 25. Je ne pourrais vous conseiller d'acheter les terres dont vous me parlez, parce que l'on veut les vendre le denier 30, et que peut-être en trouveriez-vous au denier 28. Je suis sur le point d'acheter deux petites terres contiguës à raison de ce dernier taux (1). Si je les achète, et qu'une des deux vous convienne, le désir de vous avoir pour voisine me fera vous la céder avec grand plaisir. Vous trouveriez toujours bien à placer le reste en fonds de terres si vous avez des enfants, ou à constitution si vous n'en avez point. De cette manière, plaçant en terres et rentes, vous augmenteriez votre revenu, tandis qu'en plaçant tout en terres, vous le diminuerez. Je ne puis vous donner un conseil, mais je ne voudrais point conserver une maison à Paris, qui dans les suppositions les plus heureuses, diminuera peut-être de moitié de sa valeur, tandis que les terres suivront la même progression en augmentation. C'est pourquoi, si j'avais des fonds à placer en rentes, je ne voudrais pas d'un privilège sur des maisons de Paris ; mais sur des terres on prend de certaines mesures pour éviter d'être remboursé, et l'on est

(1) Comment se peut-il que Talleyrand, à la fin de 91, songeât à acquérir des terres ?

tranquille. En me résumant, il s'ensuit que je vous ai proposé : 1° de placer ces fonds tout en terres ; 2° tout en rentes ; 3° et ce qui me paraît entrer le mieux dans vos vues, partie en terres et partie en rentes. C'est à vous, Madame, à calculer jusqu'à quel point vous voulez augmenter ou diminuer votre revenu. Si vous vous décidez à vendre, je vous conseille de n'en point faire mystère : je vous adresserai directement à un bureau très actif, et dont je me chargerais de faire surveiller les opérations.

« A propos de mon dernier voyage, qui n'a point été assez long pour offrir quelque chose d'intéressant, vous me dites que les correctifs ne valent jamais les jouissances purement agréables. Permettez-moi de protester. On aurait dit, à vous entendre, que je parlais du vinaigre des quatre voleurs. Ne soyez donc pas si modeste, et convenez que la rose ne perd rien de son mérite pour se trouver à côté du souci, et que ce n'est point à titre de correctif qu'on en savoure le parfum délicieux et qu'on rend hommage à ses couleurs brillantes. Ce n'est donc, Madame, ni le talent ni l'honnêteté qui ont donné du prix aux jouissances dont j'ai eu l'honneur de vous parler : une pure sensibilité d'organe a suffi pour en faire apprécier le mérite.

« Agréez, je vous prie, les assurances du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

« TALLEYRAND-PÉRIGORD. »

Permettez que votre mari trouve ici mille gracieux compliments de ma part.



## XII

L'année 92 s'annonçait mal pour la Législative. On avait bien patienté lors du déchainement de 89. On s'était plu à considérer 90 comme une consécration de l'achèvement de la Révolution. Mais 91, déjà, avait gâté les illusions. Les monarques apercevaient pour la première fois l'étendue de ce mouvement immense. Ils tremblaient. Et devant les menaces de la Liberté, ils se disposaient à prendre l'offensive. La France, la vraie France, la France dont la mission est d'exporter les idées d'indépendance et de justice, se voyait sur le point d'être menacée. Une Assemblée d'hommes d'élite eût haussé les épaules (à supposer qu'on puisse parler des « épaules » d'une Assemblée). Mais la Législative se composait des résidus de la pro-

vince. Elle était et se sentait châtrée. Son fixe, dès le début, fut de s'assurer le bon coton du repos, en se dégageant des inquiétudes extérieures. Elle délégua aux puissances. Et Talleyrand, qui faisait partie de la liste des emplois vacants, fut par elle envoyé à Londres, avec le mot d'ordre aride : Essayer d'obtenir la neutrité du gouvernement anglais.

Mais il ne réussit point. Pitt (1) lui fit perdre, si ce n'est plus. Et puis la légèreté de ses mœurs, quelques scandales qu'il eut, les relations qu'il lia trop ostensiblement avec le parti révolutionnaire indisposèrent les esprits et Georges III lui-même. Il dut revenir à Paris sans avoir apporté de résultats. Cependant, bientôt après, Dumouriez conçut le projet de recommencer les négociations, et Chauvelin (2) ayant été nommé ambassadeur à Londres, Talleyrand fut chargé de l'accompagner et de négocier (3). Il partit avec empressement, la tou-

(1) Pitt était alors chancelier de l'Échiquier, lord trésorier, lord surveillant des Cinq Ports et commandant du château de Douvres.

(2) François-Bernard de Chauvelin, né en 1766, mort en 1832.

(3) D'après un décret de l'Assemblée constituante, les membres d'une assemblée ne pouvaient être inamovibles dans aucune fonction publique pendant la durée de l'Assemblée suivante.

des événements, ne lui disant rien qui vaille. Mais cette seconde tentative diplomatique ne fut pas plus heureuse. Il revint encore sans avoir réussi. C'est alors qu'il s'afficha, à Paris, dans les réunions du Palais-Royal, où le duc d'Orléans réunissait le jeu, l'amour et la politique. Il fut accusé d'avoir travaillé secrètement, en Angleterre, pour le bruyant d'Orléans, et dut se disculper. Cela lui fut facile, et Danton, avec qui il avait établi des relations, le renvoyait bientôt à Londres (10 septembre 1792) avec une mission identique aux précédentes (1). C'est un peu plus tard que nous l'allons suivre, dans la brume londonienne, grâce à une curieuse et importante correspondance adressée par lui à M<sup>me</sup> de Staël (2) et tout entière de 93, après que, sa mission terminée, il eut été décrété d'accusation par la Convention à la suite de la découverte de l'armoire de fer (3), et porté sur la liste générale des émigrés. (Voir aux *Rapports de police*.)

Voici la première de ces lettres :

(1) Voir à ce sujet la consciencieuse publication de M. Palain : *La Mission de Talleyrand à Londres en 1792*.

(2) Tirée des Archives du château de Broglie. (D'après la *Revue de la Société d'histoire diplomatique*, dont M. le duc de Broglie est président.)

(3) Voir l'*Appendice*, n° 3.

Londres, 20 août 1793.

« A M<sup>me</sup> de Staël,

« Je reçois de vous une grande lettre de reproches pour ne pas vous avoir écrit; et je vous ai écrit plusieurs fois : les lettres n'arrivent point; qu'il ne soit pas question de reproches entre nous, il n'y en aura jamais de mérités.

« Parlons-nous de nos intérêts, de nos projets, de nos affaires, et je ne trouve pas un mot de cela dans votre lettre.

« Dans la lettre que vous m'écrivez à Narbonne (1), je vous dois de l'incertitude et sur votre maison et sur le temps que vous passez, et sur votre voyage à Paris ou en Suède.

« Cette incertitude-là ne fait qu'augmenter la mienne : je ne sais que faire. Je m'ennuie ici, je suis excédé de ne pas avoir de nouvelles de France ou plutôt des personnes que j'aime et que je connais en France.

« Personne ici tout à fait selon mon esprit ou selon mon cœur; et avec cela je crois que j'y resterai encore plusieurs mois, ne fût-ce que pour réfuter l'ouvrage de madame votre mère sur le

(1) Le comte de Narbonne-Lara, né en 1755, mort en 1823. Ministre sous Louis XVI et ambassadeur à diverses époques.

divorce; c'est la seule chose à laquelle je sois décidé.

« Il ne faut pas croire qu'il n'y ait que nos lettres, à nous autres pauvres individus qui aimons la liberté et l'ordre, qui soient perdues; celles des négociants le sont tout comme les nôtres, beaucoup s'en plaignent.

« L'Allemagne est bien difficile à traverser pour une lettre et pour un constitutionnel.

« Mandez-moi vos projets, parlez-moi de Mathieu (1); que fait-il, quand nous arrive-t-il? Il va être chassé par le décret des nobles. M. de Montmorency et M. de V... seront déportés ensemble.

« La noblesse d'origine, de place ou d'argent, s'en ira par le même décret.

« Adieu; faites donc que je sache ce que je ferai, et comment je resterai ou partirai.

« Adieu.

« TALLEYRAND. »

Peut-être, avant de poursuivre, serait-il bon d'examiner ce qu'étaient à cette époque les relations de Talleyrand avec M<sup>me</sup> de Staël. La fille de Necker aimait-elle réellement l'ex-évêque d'Autun? C'est peu probable, et mieux vaut supposer qu'ils furent seulement liés par l'esprit, dont tous deux avaient à revendre. Pourtant un passage du *Journal des misses Berry* tendrait à prouver le con-

(1) Mathieu de Montmorency, qui devint ministre des affaires étrangères.

traire : « Nous revînmes d'Italie à Paris vers la fin d'octobre, disent-elles, et nous y trouvâmes l'ambassadrice de Suède (M<sup>me</sup> de Staël), rue du Bac, dans tout le feu de sa passion pour Talleyrand. Nous soupâmes à son hôtel, invitées par son mari, qui nous vit tous les jours. *Quant à Madame, elle était trop occupée de sa passion pour s'apercevoir de notre existence* (1) ».

Mais donnons la seconde lettre de Talleyrand :

24 août 1793, Londres.

« Je vais louer une maison, je ne sais trop où la prendre; mandez-moi le côté qui vous convient davantage, dans huit jours cela sera décidé. « J'attends Mathieu, je pense à l'ambassade de Londres pour M. de Staël, cela serait peut-être possible à arranger, alors j'irais vous rejoindre et vous n'auriez pas les dangers du voyage; si Mathieu n'arrive pas d'ici à huit jours, j'irai le chercher à Paris; si M. de Staël est obligé de retourner en Suède, je ne sais pas combien de temps j'aurai à ma disposition : il faudra que j'aille à Paris pour les affaires de mon père. »

« Voilà ce que renferment quatre lettres que vous avez écrites à Narbonne et à moi et d'après lesquelles vous voulez que nous ayons une opinion bien arrêtée.

(1) *Journal des misses Berry*, t. 1<sup>er</sup>, p. 370. Les misses Berry étaient amies d'Horace Walpole. L'extrait que nous donnons ici de leur journal est à la date de 1791.

« Le jour de notre départ doit être fixé d'après des renseignements aussi positifs sur l'arrangement de votre hiver.

« Tout cela fait que nous sommes dans une mer d'incertitude, et la saison avance.

« C'est à vous à mander quand il faut partir, et pour combien de temps vous êtes sûre de rester.

« J'ai pris aujourd'hui dans la correspondance la partie des grogneries, c'est pourquoi ma lettre sera fort courte.

« Vous ne me dites pas si Beaumetz (1) va en Suisse ou si son nouvel état de cuisinier à Abbeville lui plaît assez pour le déterminer à passer ainsi son hiver. J'espère que vous nous direz un peu des nouvelles de tout le monde quand vous aurez Mathieu à vous.

Adieu ; il me faut deux autres lettres de vous, écrites le jour où part la poste (car je m'impatiente après celles écrites tout dernièrement), puisque je vous pardonne toutes les incertitudes dans lesquelles je suis.

« Adieu ; le vicomte de Talleyrand, qui était si doux et si aimable, vient de mourir ; jen suis fâché ; c'est le chagrin qui le tue. Tout ce qui vaut quelque chose et vit obscurément périra comme cela.

« T. »

Talleyrand s'ennuie à Londres, et sa maussaderie est visible. Il ne s'y est d'ailleurs jamais

(1) Albert Briois de Beaumetz, né en 1759, mort en 1812. L'un des membres les plus distingués de l'Assemblée nationale. Partit avec Talleyrand en Amérique et s'y fixa.

beaucoup plu, et n'y avait jamais beaucoup su plaire. Dumont nous l'a peint tel qu'il était alors, affectant le silence et la pâleur, cherchant à produire de l'effet par une extrême réserve. Ses manières étaient froides. Il parlait peu et d'un ton doctoral. Les Anglais disaient qu'il ne représentait nullement le caractère national, et comme il n'avait plus de mission, qu'il était à présent un émigré, décrété d'accusation, personne ne lui ménageait les sarcasmes. On niait surtout qu'il fût spirituel et enchanteur, comme le voulait la renommée (1). Sydney Smith déclarait qu'il ne parlait pas, mais qu'il *gargouillait*.

(1) « Un soir, quelques amis étaient venus prendre le thé chez mon père, entre autres lord Jeffrey, le docteur Holland et sa sœur. On vint à parler de Talleyrand. — Oh ! dit Sydney, lady Holland m'a méchamment soutenu que Talleyrand était un causeur agréable et qui m'en voulait parce que son arrivée était habituellement le signal de mon départ. Mais, d'abord, Talleyrand ne parlait jamais qu'après avoir dévoré et digéré son dîner, ce qui était long pour lui et n'était fait que lorsque tout le monde était allé se coucher, ou aurait dû être dans son lit à dormir; ensuite, quand il parlait, c'était d'une voix si inarticulée que je ne pouvais comprendre un mot de ce qu'il disait. — Ce n'en était pas ainsi pour moi, dit le docteur Holland. Je le comprends toujours facilement. — En vérité, mon cher Holland, reprit Sydney, n'est-ce pas un abus des termes d'appeler des paroles ce que disait Talleyrand ? Il n'avait ni dents, ni, je crois, un palais dans sa bouche; point d'amygdales, point de larynx, point de trachée, point

Londres, 28 septembre 1793.

« J'ai reçu votre dernier ouvrage (1) ; on le réimprimera ici, nous l'aurons mardi et j'espère qu'il aura moins de fautes d'impression que dans l'exemplaire que vous m'avez envoyé. Votre nom ne sera pas à la tête, mais l'ouvrage sera annoncé dans les papiers avec les précautions que vous m'indiquez. Le libraire a la permission de dire qu'il est de vous. Je fais revoir les épreuves par Sainte-Croix, qui est plus que personne propre à ne pas laisser une faute de ponctuation ; il y met du zèle, parce qu'il est très content de l'ouvrage. Moi, je le trouve rempli de belles et spirituelles choses. Il est bon pour la reine et pour vous ; je n'aime pas beaucoup les quatre premières pages, mais à dater de là, le reste est superbe.

« Je vous enverrai les articles qui seront dans les journaux ; j'en ai fait faire deux.

« Je vais maintenant vous parler de nos affaires ou projets.

« Toulon me paraît devoir être le lieu où nous devons tâcher de nous rendre ; pour cela il faut que Marseille ait repoussé Carteaux (2), mais,

**Épiglotte**, rien. Ce n'était pas un parler, mais une gargouillade. (*Biographie du Rév. Sydney Smith, écrite par sa fille.*) »

(1) *Réflexions sur le procès de la reine*, par M<sup>me</sup> de Staël.

(2) Carteaux commandait les troupes chargées par la Convention de réprimer l'insurrection des provinces du Midi. Toulon venait d'être occupé par les Anglais.

cela fait, il me semble que nous devons aller dans le lieu où l'on parle de constitution de 1789.

« Nous n'aurons du gouvernement anglais que bien peu de facilités pour nous rendre à Toulon; ou plutôt, dans ce moment-ci, nous n'en aurons pas, et il n'y a pas de mal à attendre.

« Voici, à ce qu'il me semble, ce que le gouvernement veut faire : envoyer beaucoup de troupes à Toulon (et il part d'ici 12,000 hommes incessamment, et cela sans compter les Espagnols, les Napolitains et les gens du pays). Chasser Carteaux, détruire son armée, envoyer un commissaire civil avec des pouvoirs fort étendus (ce commissaire sera M. Gillot Elliot). Tout cela fait, attendre les comptes qui seront rendus par leur commissaire civil sur la situation des esprits; c'est alors que notre moment arrivera, car je crois que le ralliement des esprits est le mot vague de constitution de 1789.

« Mais le plus sûr serait que les districts des départements méridionaux, qui ont déjà fait connaître leur attachement à la constitution de 89, rappelaient à Toulon ou ailleurs les députés de l'Assemblée constituante.

« On aurait une assemblée, et c'est l'essentiel; car il n'y a qu'une assemblée qui puisse avoir longtemps une popularité assez forte pour aller en avant.

« Vous voyez que tout cela ferait avant tout les affaires de la France et ensuite ferait les nôtres, car notre rôle d'émigré tranquille ne peut honnêtement nous convenir longtemps encore.

« Réfléchissez sur cela, et développez-en, dans votre bon esprit, les suites avantageuses pour nous tous.

« Ce qu'il faut attendre, et désirer beaucoup, c'est que le premier compte rendu par M. Elliot nous soit favorable.

« Si les puissances ne s'enivrent pas par les succès de Toulon et de Maubeuge, elles feront ce que je dis là et réussiront ; si elles font autrement, je ne vois la fin de rien.

« Il faut trois semaines pour aller à Toulon orsque la traversée est heureuse, autant pour revenir ; ainsi nous avons environ six ou sept semaines à attendre.

« C'est ce que je fais assez tranquillement à Hycombe, où je suis paresseux de mon mieux.

« Narbonne attend assez doucement de son côté.

« Adieu. Ecrivez-moi ce que vous pensez du fagot de projets que je vous envoie.

« Ma raison, pour les puissances alliées et pour vous, ne me fournit rien de mieux. Nous formerons tout de suite notre petit pouvoir exécutif : Narbonne, Sainte-Croix ; pour nos relations avec les puissances nous n'aurons besoin que de cela ; notre intérieur n'est pas assez grand encore pour mériter un ministre.

« Adieu !

« T. »

A de courts intervalles, les lettres se précipitent. Toulon, qui fixe tous les regards, occupe surtout l'attention des émigrés. Talleyrand est radieux :

« Heigh Hycombe, 3 octobre 1793.

« Voici les articles qui seront demain dans les journaux; demain aussi votre ouvrage sera en vente chez Elmsley. Votre nom, comme je crois vous l'avoir mandé, ne sera pas à la tête de l'ouvrage. Elmsley dira aux gens qui le lui demanderont qu'il le croit de vous. Ainsi tout le monde le saura et le saura comme il faut.

« Si la reine est assez heureuse pour pouvoir être sauvée par un bon livre, elle le sera par votre ouvrage; mais quand on lit les papiers, on a bien de la peine à l'espérer.

« Vos Piémontais sont de terribles gens! ils ne défendent point Lyon, et c'est là leur affaire. Ils ne reçoivent de l'Angleterre deux cent mille livres sterling que pour cela, et ils n'avancent point. Je crois que c'est pour toucher le subside plus longtemps.

« L'affaire de Toulon a toujours bonne tournure. Si l'on est raisonnable, on ne fera rien que par nous; car nous sommes les seuls par qui l'on puisse défaire et refaire.

« Avez-vous pensé, vous qui aimez les proclamations, à tout ce que l'on pouvait en faire? N'envoyez rien, surtout à Narbonne. Dans notre position actuelle, nous n'avons besoin que d'une conduite journalière. Ne tentez pas son amour-propre en lui envoyant quelque chose de tout fait.

« Nous avons deux mois à attendre; si nous us pressons, nous nuirons à nos affaires.

« Je vous instruirai exactement du point où us en sommes. Faites que nos amis, en voyant les événements, jugent notre conduite et arrangeant la leur.

« Adieu! Aujourd'hui j'ai affaire, vous n'en rez pas davantage de moi.

« Ecrivez-moi toujours à Londres, j'y retourne main.

« M<sup>me</sup> de Flahault dit que vous lui avez promis des nouvelles de son mari, qui est depuis un an en prison à Anvers. Mandez-nous ce que vous savez en savoir.

« Elle voudrait bien que vous chargeassiez Alexandre ou quelque autre de faire sur le sort de ce malheureux homme quelque question à un des députés d'Anvers, ou à un des secrétaires du ministre de la justice (1).

« T. »

A présent, superbe lettre, où Talleyrand esquisse quelque sorte un tableau de la situation du moment et fait l'apologie du parti constitutionnel :

« Londres, 8 octobre 1793.

« L'affaire de Toulon est conduite par les aristocrates émigrés; ce sont eux (qui ont perdu tout

(1) On se rappelle que nous avons dit, en donnant les lettres de Talleyrand à M<sup>me</sup> de Flahault, que M. de Flahault était mort sur l'échafaud.

ce qu'ils ont approché), qu'on laisse faire les choix et dont on suit les plans.

« Après Varennes, la royauté a été sauvée par le parti constitutionnel ; le 10 août, elle a été perdue par le parti aristocratique, qui s'est opposé jusqu'au dernier moment à ce que le roi fût à Rouen.

« Les aristocrates ont conduit récemment l'entreprise faite sur les colonies françaises ; elle a absolument manqué.

« Il me semble que deux ans de guerre avaient assez démontré que contre les étrangers, tout le monde est soldat en France, et les honnêtes gens qui détestent la Convention et les scélérats qui sont dévoués à son service, parce que les étrangers se sont toujours présentés ou comme voulant conquérir le territoire, ou comme voulant détruire la liberté.

« Il faut se presser de prendre un autre moyen ; j'ai été frappé de ce que dit sur cela Mallet du Pan, qui effraye les puissances en annonçant qu'à la haine des étrangers, il s'ajoutera, en France, des habitudes militaires impossibles ensuite à détruire, et très près de se former par l'impossibilité de faire aujourd'hui un autre métier que celui des armes.

« Tout cela conduit à penser que c'est de l'intérieur de la France que peut sortir la seule force en état de remplir le grand objet que les puissances doivent se proposer ; pour tout bon esprit, cette proposition est démontrée ; et c'est M. de Serran (ce petit Serran, le fils du gouverneur de M. le duc d'Artois) et M. de Cazalès qui partent avec M. Elliot. D'André est refusé ; Narbonne, on n'a pas voulu l'entendre, et il a demandé par écrit

un rendez-vous à M. Pitt, qui lui a fait dire par M. Faukeen qu'il préférerait que ce rendez-vous fût pour un autre moment.

« Que faire au milieu de cet aveuglement des cabinets de l'Europe ? Attendre et dormir si l'on peut. C'est à cela que je me destine d'ici au mois de mars.

« Est-ce que, — étant bien sûr qu'il y a dans l'intérieur de la France un grand nombre d'hommes ennemis du joug abominable sous lequel ils sont, — est-ce que l'on ne devrait pas chercher un moyen pour cette classe innombrable de lui faire exprimer et défendre son opinion en présentant les puissances belligérantes comme protectrices et non comme ennemies ? L'expérience prouve que dans le Nord les puissances ont pris de mauvaises mesures, car depuis qu'elles ont adopté dans leurs succès toutes les formes de la conquête, les départements du Nord, qui s'étaient montrés d'abord les plus éloignés de l'esprit républicain, sont aujourd'hui les plus dévoués à la Convention, alors que le Midi, qui était primitivement républicain ardent, n'ayant point d'inquiétude de la part des étrangers, est disposé à revenir à la monarchie limitée!

« J'invoque la grâce de M. Pitt pour lui demander de se placer au milieu de la France pour bien juger les moyens de succès. Il y trouverait trois factions très inégales qui la partagent : les aristocrates, les constitutionnels et les républicains...

« ... M. Pitt ! M. Pitt ! ne croyez aucun des partis, ne croyez aucune des personnes qui vous parlent, mais regardez et faites !

« On dit toujours que les constitutionnels n'ont

point de parti en France. La France (hors les chefs républicains) est leur parti, car c'est précisément l'amour des Français pour la Constitution qu'on a employé pour la détruire. C'est en disant que le roi ne voulait pas être roi constitutionnel, que les puissances belligérantes voulaient détruire la Constitution, qu'on a animé le peuple et qu'on a fait le 10 août. Ainsi le peuple n'aurait pas songé à devenir républicain, s'il n'avait pas été trompé; ainsi les puissances, en se déclarant franchement pour la Constitution, auraient peu désormais à combattre et auraient dans le sein de la France des milliers d'hommes prêts à les aider.

« Voilà les forces qu'ont les constitutionnels; voilà leur armée. De plus, avec les constitutionnels, point de pouvoir absolu; ainsi, moins d'inquiétude pour les vengeances, ce qui est beaucoup pour un peuple qui, comme dit Mallet du Pan, *est fédéré par les crimes* . . . . .

« Le fait est que le moment ne vaut rien pour nous. Il faut attendre, nous ne voulons rien que de raisonnable pour les puissances et pour la France. Il est très possible que M. Elliot, à son arrivée à Toulon, voie que nous avons raison. Il faut attendre qu'il l'écrive de Toulon. C'est ce qu'il y a de plus sage et pour Narbonne et pour moi.

« Adieu, je vous aime de tout mon cœur.

« T. »

Des six autres lettres que nous allons donner dans ce chapitre, et qui sont en quelque sorte le journal de Talleyrand à M<sup>me</sup> de Staël, nous ne reproduisons

que des extraits caractéristiques, leur étendue ne nous permettant pas de les reproduire en entier. Talleyrand, lorsqu'il est en veine d'écrire, ne recule pas devant une missive de vingt pages et plus. Une lettre à lord Lansdowne, dont nous parlerons bientôt, lorsqu'il sera en Amérique, forme un volumineux manuscrit de trente pages environ :

« *Heigh Hycombe, 30 octobre.* — C'est demain que votre ouvrage sera en vente, et après-demain qu'il y aura la petite note dans le sens convenu dans les papiers.

« N'écrivez point surtout ce que je vous ai dit à M. Douglas (1). Il est ami de M. Elliot, mais avant tout il est faux. Je n'ai parlé de ce projet qu'avec Varbonne et Sainte-Croix. Tous les deux sont de mon avis absolument.

« Le roi et la reine courent moins de dangers par nous que par les prises de Valenciennes, Quesnoy et Maubeuge.

« Nous n'agirions qu'en leur nom ; nous aurions besoin d'un Bourbon comme chef du conseil exécutif. Nous le trouverions à Marseille, où est M. le prince de Conti, qui peut être lieutenant-général du royaume. C'est un homme de paille.

« Si les choses se passent ainsi, les Anglais auront la gloire d'avoir pacifié l'Europe, remis l'ordre en France, et ils auront fait une guerre utile pour eux, car il est impossible que le pouvoir quelconque

(1) Douglas (Sir Kenneth Mackenzie), né à Kilrogen Ecosse), en 1781, mort en 1833.

qui gouvernera la France ne leur donne pas de dédommagements convenables pour les dépenses de la guerre dans laquelle les insensés Français les ont entraînés. Il paraît que Marseille va faire comme Toulon. *La disposition des esprits et la famine doivent le faire espérer.*

« La rentrée du Parlement sera brillante pour le ministère. L'opposition aura beau faire valoir la défaite de Dunkerque et le nombre des hommes tués, et l'argent dépensé, Toulon, toute la marine française, l'empire absolu de la Méditerranée ré pondent à tout.

« Un mot à nos amis Mathieu, Beaumetz, Jaucourt (1). »

Que pense-t-on des souhaits de cet émigré français, qui semble palpiter de joie au fur et à mesure qu'il apprend l'extension de l'insurrection contre-révolutionnaire et le succès des Anglais?

« 1<sup>er</sup> novembre. — Ne vous effrayez pas! Sur l'affaire de Toulon, comme sur tout ce qui se passe dans ma tête et dans mon cœur, j'ai causé avec vous; depuis plus de quinze jours, je n'y pense plus.

« Il y avait là un moyen; il n'existe plus. Les puissances connaissent encore bien moins que nous l'état de la France.

« Mon vœu est d'aller en Suisse. A tous les

(1) Arnail-François, marquis de Jaucourt, né en 1757, mort en 1852. Député à l'Assemblée législative. Emigra en 92, retrouva Talleyrand en Angleterre, puis se rendit en Suisse.

égards, cela me conviendrait beaucoup ; mais d'abord y avons-nous une manière d'être posés quelque part pendant deux ans, et puis quel argent cela nécessitera-t-il ?

« Aujourd'hui, mes livres vendus, j'ai en tout, hors de France, sept cent cinquante livres sterling ; à quoi cela est-il bon ? De plus, je ne quitterai pas l'Angleterre sans savoir si M<sup>mes</sup> de Laval (1) et B... ont absolument renoncé au projet d'y venir, ce que je ne crois pas.

« *Je suis pleinement de votre avis, je ne connais pas la France, mais c'est à vous à m'instruire.*

« Adieu, je ne puis plus écrire, j'ai trop mal à la tête. »

8 novembre. — Je ne prends point de parti pour moi avant le mois de mars. Vous me mandez dans votre dernière lettre si M<sup>me</sup> de Laval peut se tirer de son arrestation. Est-ce qu'elle est arrêtée ?

« *C'est là une maison finie pour la France, que la maison de Bourbon. J'en suis absolument à vos idées sur notre situation actuelle. Plusieurs années à ne pas faire autre chose que vivre. S'il y avait une contre-révolution dans notre sens, s'en mêler ; s'il y en a une autre, attendre.*

« Je les ai toutes dans le cœur, mais il n'y en a qu'une dans laquelle nous puissions être actifs.

« Je traînerai jusqu'au mois de mars, soit à la ville, soit à la campagne, dépensant le moins d'argent que je pourrai. Mandez-moi quels sont les

(1) M<sup>me</sup> de Laval, femme du duc Pierre de Montmorency-Laval.

fonds de votre société. Je voudrais savoir ce que réunis elle possède de positif, combien vous estimez que votre petite manière de vivre nous coûtera. *C'est pour vivre avec vous que je fais tous mes arrangements.* »

Ainsi voilà les beaux projets renversés ! Talleyrand, qui est prêt à tout, et se tient en embuscade, prêt à sauter au col de la Révolution (il déclare avoir toutes les contre-révolutions dans le cœur), commence à douter de l'avenir et cherche à vivre le plus commodément possible. Eh bien ! il avait compté sans Pitt, qui ne tarde pas de faire rendre un décret relatif aux étrangers, décret connu sous le nom d'*alien bill*, et visant surtout les émigrés suspects. Un arrêté d'expulsion est pris contre Talleyrand, qui n'en croit pas ses oreilles, et se démène comme un beau diable pour le faire rapporter. Dans une lettre au ministre Windham (1), il défie qui que ce soit de prouver un seul fait contre lui, ni dans ses paroles, ni dans ses actions, ni dans ses écrits. Il demande à connaître, non pas ses accusateurs, mais ce dont on l'accuse. Démarche inutile ! Nous devons à l'obligeance de M. Eugène Charavay la communication d'une lettre autographe écrite en anglais, et qui témoigne de l'embarras extrême de ce

(1) *Revue des autographes* (Eugène Charavay).

pauvre M. de Talleyrand, qui n'avait même plus cette ressource d'aller se réfugier à Toulon, que Dugommier, assisté du commandant en second Bonaparte, avait, en décembre, repris aux troupes anglaises. Voici la traduction de cette lettre inédite (1) :

« 1<sup>er</sup> février 1794.

« Monsieur,

« Ma visite étant restée sans réponse, je suis encore dans l'ignorance de la détermination de Sa Majesté en ce qui me concerne. Si ma requête ne pouvait être accordée, je suis, cela va de soi, disposé à obéir aux ordres de Sa Majesté. Je désire seulement que vous soyez assez bon pour obtenir un sursis jusqu'au 15 du mois courant. Le *William Penn*, capitaine Dale, fait voile ce jour-là pour

(1) La voici, telle qu'elle existe :

« Sire,

« Not having received any answer to my application, I am still in doubt about the final determination of his Majesty with respects to me. If my request should not be granted. I shall in course dispose myself to obey his Majesty's orders. I only desire you would be so good as to obtain a suspension of it till the 15th of this month. The *William Penn*, Capt. Dale, set sail for Philadelphia on that day. My intention is to sail in as it is the first of any size which goes. I beg the favour of knowing as soon as possible whether what I ask can be obtained as it will be necessary to secure my passage. »

Philadelphie. Mon intention est de m'embarquer à son bord, car c'est le premier navire de quelque dimension qui soit en partance. Je sollicite la faveur de connaître aussitôt que possible si ma demande peut être satisfaite, car il sera nécessaire que je me précautionne de mon passage.

« Je suis, Monsieur, etc.,

« TALLEYRAND. »

Il faut donc qu'il s'embarque. Il apprend cet événement à M<sup>me</sup> de Staël, dans cette lettre fort curieuse et que nous sommes heureux de publier (1) :

« Sans date.

« Dans ma dernière lettre, je vous ai mandé que rien ne pouvait m'engager à prendre le parti d'aller en Amérique; je n'avais pas prévu et il m'était impossible de prévoir que je recevrais un ordre du roi qui m'obligerait de quitter le royaume.

« Mardi dernier, à cinq heures du soir, sont entrés chez moi deux hommes, dont l'un m'a

(1) Voici comment, dans ses *Mémoires*, Talleyrand raconte son expulsion :

« Je n'avais jamais eu l'intention de rester longtemps en Angleterre. Quoique positivement mis hors la loi en France, je ne voulais point me placer dans la catégorie des *émigrés*, ne l'étant pas en réalité. Mais le ministre anglais des affaires étrangères jugeait à propos de manifester son zèle pour le bien public, en témoignant tout

signifié qu'il était messenger de l'Etat et qu'il venait m'apporter un ordre du roi qui m'enjoignait de quitter ses Etats dans l'espace de cinq jours.

« Ma première démarche a été de déclarer au roi que je défiais qu'on pût donner un seul motif, même un seul prétexte, à l'acte dur dont j'étais l'objet... Il m'a été impossible d'obtenir aucune réponse.

« Ce qui se dit le plus, c'est que c'est sur la demande de l'empereur et du roi de Prusse que l'ordre de quitter le royaume m'a été donné. Apparemment que l'empereur et le roi de Prusse craignent les gens qui pêchent à la ligne pendant l'été, et corrigent les épreuves d'un roman pendant l'hiver. C'est à cela qu'a été employée cette tête active dont le séjour en Europe est si inquiétant.

« Tous les différents motifs qui m'ont été donnés me prouvent qu'il n'y aurait aucune sûreté pour moi à aller sur une mer où la Russie peut avoir quelques bâtiments, ni sur une terre où le roi de Prusse ou l'empereur peuvent avoir quelque droits directs ou quelque influence positive, comme Hambourg.

« J'ai pris mon parti ; j'ai retenu une place sur un bâtiment américain et je m'embarquai samedi.

d'abord son antipathie aux réfugiés français. Dans ce but, il se prévalut de l'*alien bill*, qu'il avait arraché au Parlement, et m'envoya l'ordre de quitter le pays sous vingt-quatre heures. Mon premier mouvement fut de partir à l'instant ; mais je compris que le soin de ma dignité exigeait une protestation contre l'injuste mesure dont j'étais l'objet. Je l'adressai donc successivement à M. Dundas, à M. Pitt et au roi lui-même. N'ayant obtenu aucune satisfaction, je n'avais plus qu'à me soumettre : j'allai coucher à bord du premier navire en partance pour l'Amérique. »

« C'est à trente-neuf ans que je recommence une vie nouvelle, car c'est la vie que je veux ; j'aime trop mes amis pour avoir d'autres idées. Et puis, j'ai à dire, et à dire bien haut ce que j'ai voulu, ce que j'ai fait, ce que j'ai empêché, ce que j'ai regretté ; j'ai à montrer comment j'ai aimé la liberté, que j'aime encore, et combien je déteste les Français.

« Beaumetz, tout aussi simplement que me l'aurait dit un des frères d'autrefois, m'a dit qu'il partirait avec moi, et moi, tout aussi simplement, j'ai accepté.

« Samedi nous couchons à bord. Je ne vous parle pas et je vous prie de ne pas me parler de regrets, il y a ici nécessité.

« Il part d'ici deux vaisseaux par mois, régulièrement ; outre cela, beaucoup d'occasions. Les lettres passent nécessairement par l'Angleterre.

« Écrivez-moi d'abord à mon adresse : Ch. Maurice Talleyrand, à Philadelphie.

« Que cette lettre soit cachetée avec un pain à cacheter et qu'il y ait une seconde enveloppe avec cette adresse-ci : *William Vaughan esq., Mincing Lane, London.*

« Rien n'est changé et rien ne changera jamais... ma chère amie.

« Si vous avez quelque question personnelle à moi sur laquelle vous vouliez une réponse, écrivez à M<sup>me</sup> de Flahault, n° 27, *Hal moon street.* »

L'émotion, le chagrin de Talleyrand, sont tout là. Mais que d'amertume aussi en ce « je déteste les Français ! » La désillusion d'une ambition

grossie par les rêves que faisaient tous les émigrés permet-elle d'excuser ce gros mot? Peut-être... Avant le départ, il décharge encore son cœur dans un court billet :

« Londres, 1<sup>er</sup> mars 1794.

« Voici la dernière lettre que j'écrirai de Londres; demain matin, je serai sur mon bâtiment. En partant, ma chère amie, je vous demande de penser que le seul plaisir que je puisse avoir, c'est de recevoir de vos lettres.

« Faites ce que vous pourrez pour tirer M<sup>me</sup> de Laval de notre horrible France. Je vous remercie de tout ce que vous ferez pour cela.

« Je suis bien aise que votre colonie soit en Suisse; elle est mieux là qu'en Angleterre; Narbonne même n'y est que d'une manière pénible; sur ce qu'on disait et sur ce qu'on renouvelle tous les jours que tel ou tel Français, et peut-être tous les Français constitutionnels seront obligés de quitter Londres, il questionne tantôt le duc de Gloucester, tantôt M. Faukeen, et tout cela rend la vie souverainement désagréable.

« Si les affaires se perdent absolument en Europe, je vous garderai et vous arrangerai une retraite pour les dix années qui vont arriver, mais

faites que nous ne soyons pas séparés plus d'un an.  
« Adieu, chère amie, je vous aime de toute mon  
âme.

« TALLEYRAND. »

Le sort en est jeté. Il part, avec Beaumetz et le  
duc de Larochefoucauld-Liancourt. Nous l'allons  
suivre en Amérique.

### XIII

« A Madame de Staël,

« Philadelphie, 12 mai 1794.

« J'ai eu une traversée assez douce, chère amie ; après trente-huit jours de mer, à compter de Falmouth, je suis arrivé à Philadelphie (1).

(1) La traversée ne fut pourtant pas si douce que le dit Talleyrand, si l'on en croit le récit suivant que nous extrayons de ses *Mémoires* :

« Le second jour de notre voyage, comme nous sortions de la Tamise, nous eûmes à essuyer une tempête violente. Je me trouvais entre l'Angleterre et la France dans une situation véritablement critique : d'un côté, je pouvais apercevoir les côtes de mon pays, où ma tête était en péril ; de l'autre, celles de l'Angleterre, où je

Les huit premiers jours, j'ai été souffrant, deux ou trois jours encore j'ai eu du mal être ; le reste du temps je me suis porté de manière à faire vraiment de la peine à tous messieurs les catholiques émigrés.

« Nous n'avons pas rencontré un seul bâtiment dans tout notre voyage. Les chances pour être pris ne laissaient pourtant pas que d'être nombreuses, car les bâtiments anglais qui sont à croiser près de Terre-Neuve arrêtent les vaisseaux américains et les retiennent dans leurs colonies ; les Français prennent et pillent ; les Algé-

n'aurais couru, à la vérité, aucun danger immédiat, mais où il m'avait répugné de demander l'hospitalité après l'injure qui venait de m'être faite. Par bonheur, des hommes du phare de Falmouth virent notre embarras et bravèrent la fureur des flots pour venir à notre aide...

« Il y avait plusieurs semaines que nous faisons voile, quand un matin je fus tiré de mon sommeil par le mot que je craignais : *Terre!... terre!...* crié par les vigies. Le capitaine, l'équipage et les passagers, tout le monde faisait éclater la joie la plus vive. Pour moi, en arrivant sur le pont, j'aperçus le pilote qui devait nous faire remonter le Delaware, et en même temps je remarquai un navire qui en sortait pour gagner le large. Ayant appris du pilote que ce navire était à destination de Calcutta, j'envoyai immédiatement un canot à son capitaine, pour demander s'il pouvait mettre une cabine à ma disposition. Peu m'importait le but du voyage : l'essentiel pour moi était qu'il fût lointain et m'épargnât la nécessité de prendre terre. Malheureusement le capitaine n'avait pas de place à me donner ; je dus me résoudre à gagner Philadelphie. »

riens prennent et vendent : nous avons évité tous ces petits dangers-là ; ainsi j'ai fait ce que, dans toute autre disposition d'âme, j'appellerais un bon voyage.

« Je n'ai, depuis que je suis en Amérique, reçu que deux lettres, celle de Mathieu et la vôtre. Quel bien elles m'ont fait ! Qu'il y avait de temps que rien de doux n'était arrivé jusqu'à mon cœur ! Je l'ai, tous ces temps-ci, distrait par des occupations d'esprit, par des idées de fortune, par des combinaisons de spéculation ; tout cela est bon pour quelques quarts d'heure, mais voilà tout.

« Je voudrais, jusqu'à l'automne, ne me décider à rien, attendre les événements de la guerre en Flandre et sur le Rhin et savoir d'après tous ces événements-là votre opinion.

« Je vous l'ai mandé avant de partir et je vous le répète : je ferai ce que feront mes amis ; rien ne me porterait à séparer ma vie de la leur.

« C'est trop de tout mon cœur que je vous aime, pour prendre un parti à moi tout seul. Ma raison me dit qu'il faut refaire un peu de fortune, afin de ne pas être dans la gêne et dans la dépendance continuelle lorsqu'on devient plus âgé. Cette idée m'occupe. Mais, jusqu'à présent, je n'ai pas vu jour à grand'chose. Il y a ici beaucoup d'argent à gagner, mais c'est pour les gens qui en ont. Si vous connaissez des gens qui aient envie de spéculer dans les terres, je ferais leurs affaires volontiers.

« Voyez un peu à cela.

« Adieu, chère amie, écrivez-moi toujours à la même adresse, deux enveloppes, William Vaughan, *Mincing lane, city*, London.

« Adieu encore une fois, je vous aime pour ma vie et de toute mon âme (1).

« T. »

Voici donc les débuts de Talleyrand en Amérique. Il ne paraît pas très enthousiasmé, mais néanmoins il va s'occuper de transactions, devenir tout prosaïquement « marchand de peaux », et s'occuper de spéculer sur les terres et les produits industriels. D'une lettre de Benjamin Constant, publiée il n'y a pas longtemps, il résulte que l'évêque d'Autun fit bientôt des affaires excellentes. Il rencontra là-bas un Hollandais de ses amis, M. Cazenave, qui lui ouvrit des relations. C'était suffisant. Talleyrand avait un tempérament de juif merveilleux. Il saisissait tout de suite le côté pratique des faits. On a dit avec raison que l'argent était la seule chose qu'il n'ait jamais trahie (2). Il est probable que son séjour en Amérique ne contribua pas peu à l'affermir dans ce respect de l'argent. Sa seconde lettre à M<sup>me</sup> de Staël est donc avant tout une lettre d'affaires :

(1) Suite des lettres tirées des Archives du château de Broglie.

(2) Il faut pourtant en excepter le fromage de Brie, qu'il adorait. « C'est pour moi le roi des fromages, disait-il. Il l'était dans ma jeunesse, il l'est resté. » Ce doit être la seule royauté à laquelle il soit resté fidèle, déclarait Eugène Sue.

« Boston, 4 août 1794.

« Voilà la première fois qu'il arrive un bâtiment d'Europe sans que j'aie de vos nouvelles ; le dernier vaisseau ne m'a rien rapporté.

« Il ne me reste au monde que vos lettres, veut-on aussi me les ôter ?

« M<sup>me</sup> de Gouvernet a plu extrêmement à toutes les dames de Boston, qui sont les meilleures juges de l'Amérique. Elle parle bien la langue, elle a des manières simples, et, ce qui est fort recommandable ici, *elle couche toutes les nuits avec son mari* ; ils n'avaient qu'une chambre ; prévenez de cela Mathieu et Narbonne, dites-leur bien que c'est un article essentiel pour avoir bonne réputation dans le pays.

« Il y a ici plus moyen de refaire de la fortune que dans aucun autre endroit. Je me mets en mesure de faire des commissions d'Europe et toutes celles que l'on me donnera me seront utiles. Je suis en position de faire bien les affaires des personnes qui s'adresseront à moi directement. Il serait trop bête d'être ici pour n'y pas refaire de quoi exister d'une manière bien à l'abri des événements, et en peu de temps on peut gagner beaucoup d'argent, soit par des commissions en marchandises qui me seraient consignées, soit par des commissions d'achats dans les fonds publics, soit par des commissions d'achats dans les terres.

« De toutes les villes que j'ai vues jusqu'à présent, Boston est celle qui me plaît davantage. La

campagne qui l'entoure est jolie, et il y a plus de simplicité dans la manière de vivre.

« D'ailleurs, il fait moins chaud qu'à Philadelphie, et c'est le trop grand chaud étouffé que je ressens. Je vois Jaucourt établi avec M. de la Châtre en Suisse. Ils font mal. Ils auraient été mieux ici pour leur tranquillité, qui sera là, j'en ai peur, de bien peu de temps.

« Adieu, écrivez à M. de Staël pour savoir s'il peut me faire donner ici des commissions suédoises ou danoises.

« Adieu, mon amie, à vous pour jamais de toute mon âme.

« T. »

Une année s'est écoulée. Le climat de Philadelphie ayant été mauvais pour Talleyrand, il s'est avisé d'aller achever l'été de 95 à New-York. C'est de cette ville qu'il écrit à présent :

« 8 septembre 1795 (1).

« J'ai un tel besoin, chère amie, d'avoir de vos lettres, que je ne suis occupé que de vous donner

(1) En février 1795, il écrit à lord Lansdowne une de ses plus belles lettres, que M. Pallain a publiée dans son ouvrage : *La Mission de Talleyrand à Londres en 1792*. C'est cette lettre qui forme environ trente pages manuscrites.

des moyens commodes et sûrs pour m'écrire. Depuis peu de jours j'ai appris qu'un négociant français de New-York, que j'avais en estime, était en correspondance avec M. Gautier, que j'ai vu souvent chez vous. Remettez à M. Gautier vos lettres, il a des correspondants dans les ports de France, et il me les fera parvenir sous l'adresse de M. Olive, de New-York.

« Ou il y aura un tremblement de terre général en Europe, ou j'y retournerai au mois de mai prochain. Cela est arrêté dans mon esprit. Si je choisisais Hambourg, d'Hambourg j'irais en Angleterre, et d'Angleterre en France. Tout cela suppose la paix bien faite.

« Je ne reçois ici aucun des décrets réglementaires relatifs aux émigrés : je vous prie de me les envoyer. Vous me parlez d'un décret favorable à tout ce qui est sorti depuis le 2 septembre et qui n'a point porté les armes : ce décret est-il rendu, ou seulement projeté ? Je voudrais l'avoir, non pas extrait, mais en totalité.

« Dans ma dernière lettre, qui est peut-être au fond de la mer, je vous parlais des enfants de M<sup>me</sup> de Périgord, et je vous demandais de faire le possible pour eux.

« Ma famille et moi n'étant pas dans les mêmes

crites. Talleyrand y défend cette idée : Que l'inclination des Américains est en faveur de l'Angleterre. « Il y a deux ans que le prince Edouard a passé à Boston et y a été au bal, dit-il. La femme qui a dansé avec lui, de joie, d'embarras, de respect, s'est trouvée mal et a eu une attaque de nerfs après sa contredanse. » (*Revue d'histoire diplomatique*, année 1889.)

opinions, c'est une raison de cœur de plus pour les servir.

« Faites démener l'abbé Desrenaudes. Il doit connaître ce pays-ci supérieurement, puisqu'il n'a jamais été arrêté.

« Dans ma résolution de retourner au printemps prochain, il entre mille raisons que vous savez presque toutes ; une que vous ignorez, c'est le mal que l'été fait ici aux Européens.

« Le mois de septembre arrivé, tout est dit. Il y a bien encore quelques restes d'une fièvre contagieuse que nous avons eue cette année à New-York, mais qui n'a été presque rien en comparaison de tout ce qui m'a été dit par la jalousie des autres grandes villes du continent.

« Adieu, chère amie, reposez votre cœur sur quelques-uns de vos amis, qui jamais ne vous feront de peine et qui pour la vie vous aiment avec le plus tendre dévouement.

« Adieu.

« T. »

Cette lettre d'un désabusé, où déjà il n'est plus question de spéculation, est à rapprocher d'une autre, de la même époque, adressée par Talleyrand à M<sup>me</sup> de Genlis. Elle est des plus intéressantes, ainsi qu'on va en juger :

« *A Madame la comtesse de Genlis.*

« Septembre 1795.

« Une lettre qui arrive en Amérique est un bienfait; quand elle est d'une personne qu'on aime, c'est un trésor; jugez du plaisir extrême que m'a fait la vôtre.

« Séparé de tous les intérêts de mon cœur, je ne m'occupe que des idées qui peuvent me conduire à les retrouver, et à les retrouver pour ne plus les quitter, pour vivre avec eux indépendant de tout le reste du monde, et former avec quelques amis un petit globe à nous, bien impénétrable à toutes les folies et méchancetés qui possèdent notre malheureuse Europe. La situation de mon esprit est à peu près la même que vous l'avez vue, ni plus haineux, ni plus violent que de coutume. Je ne songe guère à mes ennemis; je m'occupe de refaire de la fortune, et j'y porte l'activité que peut inspirer l'emploi que j'espère en faire; et là, mon imagination trouve des espérances et des émotions douces. Entre les sentiments dont on a besoin pour être content de soi, il faut compter celui de l'indépendance: c'est là ma tâche actuelle. Si je parviens à la remplir, je dois regarder ces années-ci comme les plus utiles de ma vie, et me croire dans le petit nombre de ceux qui ont été bien partagés.

« Ce pays-ci est une terre où les honnêtes gens peuvent prospérer, pas cependant aussi bien que les fripons, qui, comme de raison, ont beaucoup d'avantages. J'avais envie d'écrire quelque chose sur l'Amérique et de vous l'envoyer; mais je me suis aperçu que c'était un projet insensé. Je renvoie le peu d'observations que j'ai faites aux conversations que j'espère avoir quelque jour dans de longues soirées avec vous. L'Amérique est comme tous les autres pays : il y a quelques grands faits que tout le monde connaît, et avec lesquels on peut d'un cabinet de Copenhague deviner l'Amérique tout entière. Vous savez quelle est la forme du gouvernement; vous savez qu'il y a de grands et immenses terrains inhabités où chacun peut acquérir une propriété à un prix qui n'a aucun rapport avec les terres d'Europe; vous connaissez la nouveauté du pays : point de capitaux, et beaucoup d'ardeur pour faire fortune; point de manufactures, parce que la main-d'œuvre y est et y sera encore longtemps trop chère. Combinez tout cela, et vous savez l'Amérique, mieux que la majorité des voyageurs, y compris M. de L..., qui est ici faisant des notes, demandant des pièces, écrivant des observations, et plus questionneur mille fois que le voyageur inquisiteur dont parle Sterne.

« Ma santé n'a pas été mauvaise, malgré les rigueurs et les variations de l'hiver, qui passe subitement aux douceurs du printemps et de là revient à la neige et à la glace. Ces changements sont perpétuels; l'insalubrité des chaleurs de Philadelphie m'engage à passer l'été à New-York. Heureux, direz-vous, le pays où l'on songe à éviter les maladies et les causes naturelles de destruction. Dans

La grande partie de l'Europe, les causes violentes de destruction sont si fréquentes, qu'on doit compter pour très peu tout ce qui n'est que suivre l'ordre de la nature. J'attends ici avec impatience l'ouvrage dont vous me parlez et quelques minuscules que vous voulez bien me faire espérer, et qui me feront le plus sensible plaisir. Il n'y a rien que vous ne puissiez m'adresser chez *M. John Arish, american's consul, Hambourg*. Votre amie Henriette est-elle avec vous ? Soyez assez bonne pour lui parler de moi et pour lui dire que je lui suis tendrement attaché. Mon vieil âge et la révolution permettent des expressions tendres que, dans un autre temps, je n'aurais jamais osé employer. Recevez avec l'amitié l'assurance d'un attachement qui vous suivra dans tous les temps, dans tous les pays et dans toutes les circonstances. Je vous en prie, écrivez-moi ; qu'il y ait beaucoup de noms propres dans vos lettres, et que celui de *M<sup>me</sup> de Valence (1)* y tienne une grande place. Je voudrais bien que vos arrangements vous portassent à habiter le Danemark plutôt que tout autre pays. C'est le royaume d'Europe où, le plus vraisemblablement, je me fixerai ; je n'ai cependant rien de cela encore rien d'arrêté. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant toute la guerre, je resterai en Amérique.

« Je vous prie de m'envoyer un cachet.

« Ch. MAU. TALLEYRAND. »

(1) *M<sup>me</sup> de Valence*, femme du comte Alexandre-Timbronne de Valence, général français.

Cependant M<sup>me</sup> de Stael, qui est de retour en France, s'est remuée. Elle a obtenu du Directoire que le décret de la Convention bannissant Talleyrand fût rapporté. L'ex-évêque est aux anges, et il se prépare à partir.

« New-York, 14 novembre 1795.

• Voilà donc, grâce à vous, chère amie, une affaire terminée; vous avez fait en totalité ce que je désirais. Je voulais que la même Convention qui m'avait accusé revint sur son décret.

• Au printemps, je partirai d'ici par le port que vous m'indiquerez, et le reste de ma vie, quelque lieu que vous habitiez, se passera près de vous.

• M. de Stael me donnera-t-il une petite chambre? C'est chez vous que je voudrais descendre en arrivant. Si vous aperceviez de la difficulté à arriver à un de nos ports, j'irais en Hollande, et de là, par terre, je me rendrais rue du Bac.

• Adieu, chère amie, je vous écrirai par une autre voie; il est de fait que, sur trois lettres, il n'en arrive pas plus d'une pour la France, tandis que rien ne se perd d'ici à Londres.

• J'embrasse Mathieu, M<sup>me</sup> de Valence, Castellane (1).

• Adieu, chère amie, je vous aime de toute mon âme.

« T. »

(1) Castellane-Novejean (Marquis de), né en 1768, mort en 1837. Député de la noblesse aux Etats généraux.

Talleyrand a repris la mer, et il est arrivé à Hambourg, en attendant de pouvoir paraître en France. M<sup>me</sup> de Staël, à Paris, s'occupe de lui et cherche à lui ménager une rentrée. Et comme par enchantement le voici qui redevient narquois, spirituel et railleur :

« Hambourg, 19 août 1796.

« Je viens de passer quinze jours avec une assez bonne fièvre; mais c'est fini; et je compte partir dans la semaine pour Amsterdam, où je resterai peu de temps. Je m'arrange pour être à Paris vers le 10 septembre.

« Il m'est impossible de dire d'ici où je passerai l'hiver : mon intention est de ne pas rester à Paris, il y a trop de mouvement pour y apprendre la France, où je crois qu'avec mes quatre ans d'absence, je me trouverai bien étranger.

« La vente des biens fait des milliers de républicains. On parle d'un parti d'Orléans, dont le chef, à ce que me disait ces jours-ci mon médecin, ne pense qu'à aller en Amérique; d'un parti Lameth, qui est composé de deux personnes, dont l'impotent d'Aiguillon se trouve être une; d'un parti Dumouriez, formé par son valet de chambre Baptiste et un chirurgien-major : les trois partis ensemble font bien à peu près huit ou neuf personnes. Si votre suite ne fournit pas de rassemblements plus dangereux, je crois que nous serons, cet hiver, fort tranquilles à Paris.

« *Qu'est-ce qu'un M. Benjamin Constant, dont je viens de lire un ouvrage fort remarquable? Est-ce qu'il est lié avec Narbonne? J'y ai trouvé beaucoup de choses qu'ils ont l'air d'avoir pensées ou écrites ensemble.*

« *Adieu. Pourquoi avez-vous rendu Mathieu dévot? C'est mal, pour moi.*

« T. »

Nous arrivons ici à une époque décisive de la carrière de Talleyrand. Le 4 septembre 1795, Chénier obtient de la Convention un décret qui l'autorise définitivement à rentrer en France. Tout d'abord, il remplit auprès du gouvernement prussien une mission secrète, ayant pour but d'obtenir la neutralité, puis arrive à Paris en mai 96. Arrivait-il seul? On a dit qu'il avait connu à Hambourg M<sup>me</sup> Grand, qui devait devenir sa femme (1).

(1) M<sup>me</sup> Grand avait été arrêtée. Talleyrand écrivit aussitôt à Barras la lettre suivante :

« Citoyen directeur,

« On vient d'arrêter Madame Grand comme conspiratrice. C'est la personne d'Europe la plus éloignée et la plus incapable de se mêler d'aucune affaire. C'est une Indienne bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j'aie jamais rencontrées. Je vous demande intérêt pour elle. Je suis sûr qu'on ne lui trouvera pas l'ombre de prétexte pour ne pas terminer cette petite

On a dit aussi qu'elle eut recours à lui à Paris, à la suite d'une arrestation dont elle avait été victime. Cela est à éclaircir. Toujours est-il qu'il fut le protecteur de cette belle dame, dont il fit presque immédiatement sa maîtresse (1). Nous n'avons pas à faire ici la biographie de M<sup>me</sup> Talleyrand, pas plus qu'à rappeler les anecdotes dont elle fut le sujet. Il n'est personne qui ne sache qu'elle passa pour la femme la plus sotté du premier Empire (2).

affaire, à laquelle je serais bien fâché qu'on mît de l'éclat. *Je l'aime*, et je vous atteste à vous, d'homme à homme, que de sa vie elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable Indienne, et vous savez à quel degré cette espèce de femmes est loin de toute intrigue.

« Salut et attachement.

« Ch. M. TALLEYRAND.

« 3 germinal an IV (1796). »

(1) M<sup>me</sup> Grand était la fille d'un nommé Worley, capitaine du port de Pondichéry. Elle n'avait que seize ans, lorsqu'on la maria à un Suisse, M. Grand. Elle eut des amants, entre autres Philip Francis. Un d'eux l'enleva, l'emmena en Europe, où Talleyrand devait la rencontrer.

(2) Il existe diverses histoires sur sa niaiserie. « Quelqu'un lui ayant demandé de quelle partie du monde elle était, elle répondit : « Je suis d'Inde. » (Thomas Moore.) On connaît d'ailleurs la question qu'elle fit à Vivant-Denon qui lui racontait ses voyages. — « Et Vendredi ? Comment l'avez-vous connu ? » Elle prenait tout bonnement Denon pour Robinson Crusoé. Napoléon ne lui permit qu'une seule fois de venir aux Tuileries.

Talleyrand lui-même, qui s'était attaché à elle pour sa grande beauté, en convenait tout le premier. « Il faut avoir vécu dans l'intimité d'une femme d'esprit, disait-il, pour apprécier le bonheur de vivre avec une bête. » Ce n'était peut-être pas très aimable pour la femme d'esprit...

Mais donnons encore une lettre de Talleyrand à M<sup>me</sup> de Staël, lettre qu'il lui adressa de Paris, où il fut immédiatement son hôte assidu (1) :

(1) Les rapports de Talleyrand avec M<sup>me</sup> de Staël furent interrompus pendant une partie de l'Empire. Ils étaient encore des plus tendres sous la Restauration. Voici une lettre qu'il lui écrit pendant le congrès de Vienne.

« Vienne, 21 octobre 1814.

« Vous êtes fâchée que je ne sois pas à Paris; je le crois. Il serait par trop triste de se donner toute la peine qu'il faut prendre pour vivre, si personne ne s'affligeait de ne pas vous voir.

« J'ai idée que ma mauvaise petite écriture trouvera encore moyen de se faire jour au travers des brillantes réunions de Clichy, dont tout le monde me parle.

« M. Devernais m'a remis votre lettre. Je voulais lui parler de vous, mais il avait trop à dire sur la traite des nègres, pour qu'il fût impossible de placer un mot.

« C'est un grand bonheur que d'être Genevois; on a tout le temps d'éclairer les autres sur leurs propres affaires. Je voudrais bien que ces vertueux missionnaires s'attachassent un peu à prouver à votre romanesque souverain que les succès de Bonaparte n'étaient pas la seule chose à détester en lui, mais que c'était ses principes qui étaient horribles, et qu'ils doivent être à jamais repoussés de l'Europe.

« Faites cela; j'adore Genève, et dans un mois j'ai le bonheur d'être à Clichy.

« 18 février 1797.

« Votre ouvrage est superbe (1). Je ne sais pas s'il y avait à ajouter à votre réputation, mais à présent cela ne se peut plus. Les Condorcet sont à la campagne, ils n'en reviennent que dans huit jours; je n'ai vu personne qui ait pu me dire ce que le *divertissement célèbre* avait fait sur eux. Il est probable qu'ils ne se portent pas pour choqués; car il sortira un bon extrait de la maison Helvétius qui est un écho de Condorcet. Vous savez que Cabanis a épousé la cadette de Grouchy.

« Vous savez que M<sup>me</sup> de Valence est partie pour Bordeaux. Est-elle chez M<sup>me</sup> de Gouvenet que j'aime, comme vous dites, beaucoup? J'ai trouvé le caractère, l'esprit et la figure de M<sup>me</sup> de Valence bien changés; elle n'a plus du tout d'énergie, de volonté. Elle est affaissée, je l'aime par ses souvenirs, mais uniquement par souvenir. La Révolution a produit sur M. de Gouvenet des effets tout contraires: son caractère et son esprit se sont extrêmement fortifiés. M<sup>me</sup> de Valence dit

« Adieu; je ne sais ce que nous ferons ici; mais je vous promets un noble langage; serrez la main de votre belle fille.

« Je ne sais comment finir cette lettre à vous: Je crois que je vais tout bonnement vous dire que je vous aime.

« T. p<sup>ce</sup> de BÉNÉVENT. »

(1) *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, ouvrage que M<sup>me</sup> de Staël venait de publier.

que l'amour qu'elle conçoit n'est pas du tout celui que vous avez peint ; il y avait chez elle trois ou quatre jeunes gens qui lui ont dit, ensemble et d'une manière assez comique, que c'était vrai.

« Je passe ici mon temps à suivre des affaires d'argent que j'avais commencées en Amérique et à Hambourg. Je vois beaucoup une femme très bon enfant, M<sup>me</sup> de Brack, et je rentre tous les jours chez moi à dix heures.

« Je fais des vœux pour les succès de la République ; je déteste plus que jamais l'aristocratie ; je fais des vœux pour votre retour ; j'ai un besoin extrême de vous revoir, je vous aime de toute mon âme.

« Ce M. de Ribbiny, dont vous m'écriviez tant d'éloges en Amérique, m'a paru bien peu de chose. Il est beau à la manière des anciens domestiques de M. de Poix, et, comme esprit, ce n'est pas grand'chose.

« Votre opinion est-elle que des terres d'Amérique se vendissent en Suisse ? Si cela était, j'y enverrais quelqu'un.

« TALLEYRAND. »

## XIV

Le 18 juillet 1797, malgré la résistance indignée de l'austère Carnot, l'influence de M<sup>me</sup> de Staël poussait Talleyrand au Directoire, où il succédait à Charles Lacroix au ministère des relations extérieures (1).

(1) M<sup>me</sup> Staël a dit de lui : « M. de Talleyrand avait besoin qu'on l'aidât pour arriver au pouvoir ; mais il se passait ensuite très bien des autres pour s'y maintenir. Sa nomination est la seule part que j'aie eue dans la crise qui a précédé le 18 fructidor, et je croyais ainsi la prévenir ; car on pouvait espérer que l'esprit de M. Talleyrand amènerait une conciliation entre les deux partis. Depuis, je n'ai pas eu le moindre rapport avec les diverses phases de sa carrière politique. » (*Considérations sur la Révolution française.*)

On a prétendu que M<sup>me</sup> de Staël n'avait poussé Talleyrand que pour, s'il arrivait, se faire rembourser une somme de deux millions laissés jadis par son père dans les

Sallé rapporte à ce propos une scène entre les directeurs de la République : « Quoi, disait Carnot, choisir ce finaud qui nous vendra tous en pleine foire les uns après les autres, pour peu qu'il y trouve du profit! — Eh! qui a-t-il déjà vendu? demanda Laréveillère, de jmaussade humeur. — *Carnot* : Qui? son Dieu, d'abord. — *Laréveillère* : Il n'y croyait point. — *Carnot* : Pourquoi le servait-il? Son ordre, ensuite? — *Laréveillère* : C'est par philosophie. — *Carnot* : Par ambition, crois-moi. Son roi, enfin. — *Laréveillère* : Est-ce à nous à lui en faire un crime? — *Carnot* : Écoute, Laréveillère, compare-moi au diable, j'en rirai; mais je me fâcherai, si tu me mets en ligne avec cet homme-là. »

Les cinq billets qui suivent, datant du passage de Talleyrand au Directoire (à l'exception du dernier, qui est du Consulat), sont *inédits* (1). Les quatre premiers sont adressés à M<sup>me</sup> de La Grange :

coffres de l'Etat, et qu'elle réclamait en vain depuis dix ans à tous les gouvernements. Cette somme lui fut remboursée seulement par Louis XVIII.

(1) A peine nommé ministre, Talleyrand songe à prendre posture devant Bonaparte. Le rusé sentait qu'en ce jeune et hardi général était tout l'avenir, et que le vent tournerait pour lui. De là cette lettre, qu'il écrivait le 6 thermidor de l'an V (24 juillet 97), à celui qui venait de créer la République cisalpine.

« *Au Général Bonaparte.* »

« J'ai l'honneur de vous annoncer, général, que le Directoire exécutif m'a nommé ministre des relations extérieures.

« Dimanche matin (1).

« J'ai été fort peiné, Madame, en apprenant hier soir que j'aurais pu jouir du plaisir si désiré de vous voir, et qu'une fatalité me l'avait enlevé.

« Je venais de sortir, lorsqu'on m'apporta votre billet; j'allais à un diner d'artistes, qui devait avoir lieu de très bonne heure, et où l'attrait de la société me fit me rendre plus tôt encore. Si j'étais sorti un quart plus tard, je ne me serais point laissé entraîner, et à la place des regrets, je jouirais en ce moment d'un souvenir heureux.

« Au reste, ce n'est pas un mal sans remède. Voulez-vous bien me faire dire si vous serez visible demain, entre 5 et 6 heures du soir, soit par la petite poste, soit par un commissionnaire ?

« Justement effrayé de fonctions dont je sens la périlleuse importance; j'ai besoin de me rassurer par le sentiment de ce que votre gloire doit apporter de moyens et de facilités dans les négociations. Le nom seul de Bonaparte est un auxiliaire qui doit tout aplanir.

« Je m'empresserai de vous faire parvenir toutes les vues que le Directoire me chargera de vous transmettre, et la Renommée, qui est votre organe ordinaire, me ravira souvent le bonheur de lui apprendre la manière dont vous les aurez remplies.

« TALLEYRAND-PÉRIGORD. »

(1) Cette lettre est de 1797.

« Recevez, je vous prie, l'expression de mon hommage, de cet hommage tendre et respectueux que mon plus grand bonheur serait de déposer mille fois par jour à vos pieds.

« TALLEYRAND-PÉRIGORD. »

## RELATIONS

EXTÉRIEURES

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

Bureau...

Paris, le 6 germinal an VI de  
la République française une et  
indivisible.

NOTA. — *L'ordre de la correspondance exige que la réponse relate le n° du Bureau ci-dessus indiqué.*

*Le ministre des Relations  
extérieures*

A

« Vous pouvez, aimable dame, venir quand vous voudrez. Je garde un agréable souvenir de la soirée que vous nous avez fait passer, et j'attends avec impatience le moment d'en renouveler le

charme. Je vous offre amitié, arts, poésie, musique, lectures et promenades nocturnes, étoilées, et quelquefois aussi égayées par la douce clarté de la lune. Vous trouverez ici Demoustier (1), Fabre et autres de vos amis, qui seront heureux de saluer chez moi la plus charmante des femmes.

« Agréez mes tendres hommages.

« Ch. Mau. TALLEYRAND. »

« 17 février.

« Je vous ai priée hier, madame, de me faire un petit service; je vous demanderai aujourd'hui un service important, que je me persuade que vous ne me refuserez pas.

« C'est de prier le jeune homme qui était hier chez vous de tirer adroitement du poète campagne l'énumération et la désignation les plus exactes qu'il pourra des objets qui lui sont échus de la succession de sa mère.

« Il me doit deux mille et quelques cents livres, pour lesquelles je désirerais trouver une meilleure hypothèque que ses possessions au Parnasse.

« Excusez-moi, je vous prie, de l'abus que je fais de votre amitié, et agréez mes tendres hommages. »

(1) Le poète Demoustier, auteur des *Lettres à Emilie sur la mythologie*, né en 1760, mort en 1801.

« Octodi, à une heure.

« Je vous recevrai volontiers ce matin relativement à l'affaire de M. Piccinni (1). Vous connaissez mon amour pour les arts, et quoique je n'apprécie pas toujours la musique italienne, la détresse de M. Piccinni me touche profondément. Je crois qu'il serait bon de changer quelques expressions de son mémoire et choisir quelques moyens qui ne le fassent pas tomber dans le torrent des réclamations. Je vais d'ailleurs m'en charger moi-même, ce qui ne veut pas dire que ce sera pour le mieux.

« Mille amitiés à votre *jolie amie*. Adieu.

« T. »

(Sans date) (2).

« Ma chère amie, je n'ai pas M<sup>me</sup> Bonaparte dans ma poche. Ecrivez-lui donc vous-même! Et

(1) Le célèbre compositeur italien Piccinni, le rival de Gluck, né à Naples en 1728, mort à Passy en 1800. La lettre ci-dessus doit être de 1799, car à cette date un mémoire fut présenté au Directoire en faveur de Piccinni, qui mourait littéralement de faim.

(2) Collection d'autographes Tabarant. — Nous supposons que ce curieux billet, qui ne porte aucune suscription, est adressé à M<sup>me</sup> de Courlande.

puis, par qui avez-vous fait rédiger ce placet. Il est d'un sot ! Refaites-le avec cet esprit qui vous caractérise et portez-le vite à Daru.

« Je suis malade et hargneux. Venez donc me voir ce soir. Je vous enverrai ma voiture.

« Je vous baise vos belles mains.

« TALLEYRAND. »

Deux intéressantes lettres de la même époque, inédites également, seront lues parmi les *Rapports de police* que nous donnons plus loin.



## XV

Nous sommes en 1804. Voici venir l'affaire du duc d'Enghien.

Les quelques documents que nous donnons ici (et deux d'entre eux n'avaient pas encore été publiés) seront certainement lus avec intérêt. S'ils ne jettent pas un nouveau jour sur cette mystérieuse exécution, après les études si consciencieuses de MM. Boulay de la Meurthe et Welschinger (1), du moins ils prouvent indéniablement la part considérable de Talleyrand en cette affaire. « L'opinion publique, dit M. Welschinger, excitée par l'arrestation de George, paraissait demander

(1) *Les Dernières Années du duc d'Enghien*, par le C<sup>te</sup> BOULAY DE LA MEURTHE.— *Le Duc d'Enghien*, par WELSCHINGER.

une répression sévère. Ceux qui faisaient le plus montre d'indignation étaient Talleyrand et Fouché. Ces deux rusés avaient l'air de prendre au sérieux les rodomontades des émigrés; ils poussaient le Premier Consul, ce qui était alors facile, à se montrer inexorable. Talleyrand surtout, qui craignait pour sa propre sûreté, car il n'aurait pas été impossible de découvrir une correspondance secrète engagée entre lui et Louis XVIII. Il avait tout intérêt à laisser frapper un coup révolutionnaire... »

La complicité directe de Talleyrand est flagrante. C'est chez lui que, dans l'après-midi du 20 mars, fut dirigée la chaise de poste contenant le duc d'Enghien. Entre trois et quatre heures, il s'était rendu chez Réal, rédiger de concert avec lui l'ordre à Murat (1). Enfin, les documents suivants achèvent de mettre hors de doute cette intervention personnelle, qu'il nia si imperturbablement jusqu'à ses derniers jours (2).

(1) Voir à l'Appendice n° 4.

(2) Napoléon s'indignait de la lâcheté de Talleyrand, qui n'avait pas le courage d'avouer sa participation à l'exécution, sauf à tout rejeter sur la raison d'État. En janvier 1809, en plein conseil, il lui dit tout à coup avec colère : « Vous avez prétendu, monsieur, que vous avez été étranger à la mort du duc d'Enghien?... Mais oubliez-vous donc que vous me l'avez conseillée par écrit. » (THIERS, *Histoire du Consulat*, t. X, p. 18.) Voici ce qu'en disait l'empereur à l'île d'Elbe : « Le duc d'Enghien s'était ins-

C'est d'abord une lettre de lui à Bonaparte (1). Le Premier Consul l'avait entretenu, le 7 mars, des conspirations qui paraissaient se tramer, et le ministre s'empessait de lui donner un conseil :

*Au Général Bonaparte, Premier Consul,*

« J'ai beaucoup réfléchi à ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire hier. La forme du gouvernement qui nous régit est la plus appropriée aux mœurs, aux besoins, aux intérêts de notre pays. Mais ce qu'on ne sent pas assez en France et même en Europe, c'est que cet ordre de choses si précieux tient uniquement à votre personne, qu'il ne peut subsister et se consolider que par elle. Les convictions à cet égard seraient même

tallé près de la frontière de France, et venait même jusqu'aux portes de Strasbourg y fomenter des conspirations; mais sa mort fut encore un acte de Talleyrand. Ce fut Talleyrand qui m'excita à le faire arrêter, et si ce n'eût été lui, sa vie aurait été épargnée. » (*Journal de sir Neil Campbell*, commissaire chargé par le gouvernement anglais d'accompagner Napoléon à l'île d'Elbe.)

(1) Publiée par M. d'HAUSSONVILLE dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> janvier 1867. Depuis cette publication, M. d'Haussonville a eu des scrupules. La lettre lui paraissait suspecte. Certainement, elle devait être de Perrey!

à peu près unanimes, si quelques intrigants mal-intentionnés n'avaient l'art de semer continuellement des bruits qui tendent à faire croire que vos idées ne sont pas complètement arrêtées, que vous pourriez tourner vos regards vers l'ancienne famille régnante. Ils vont même jusqu'à donner à entendre que vous pourriez vous contenter du rôle de Monk. Cette supposition, répandue avec une grande perfidie, fait le plus grand mal. Voilà qu'une occasion se présente de dissiper toutes ces inquiétudes. La laisserez-vous échapper ? Elle vous est offerte par l'affaire qui doit amener devant les tribunaux les auteurs, les acteurs et les complices de la conspiration récemment découverte. Les hommes de Fructidor s'y retrouvent avec les Vendéens, qui les secondent. Un prince de la maison de Bourbon les dirige. Le but est évidemment l'assassinat de votre personne. Vous êtes dans le droit de la défense personnelle. Si la justice doit punir rigoureusement, elle doit aussi punir sans exception. Réfléchissez-y bien.

« Ch. Mau. TALLEYRAND. »

Évidemment, quand on se trouve en présence d'un document de cette gravité, nettement accusateur, l'impartialité doit être en faveur de l'accusé. Il faut faire une enquête, s'assurer d'autre part. C'est ce qu'a fait, par exemple, M. Welschinger. Faux, ce document ! Allons donc ! Que

M. d'Haussonville fasse taire ses scrupules. « J'ai eu sous les yeux, dit M. de Méneval (1), une lettre du prince de Talleyrand, en date du 17 ventôse an XII (8 mars 1804). J'ai reconnu à l'instant cette lettre, écrite sur une feuille double de papier tellière, qui est tout entière de la main de M. de Talleyrand, et signée par lui; elle avait passé par mes mains, lorsqu'elle fut adressée au Premier Consul. Elle portait en substance que son auteur avait réfléchi sur l'objet de l'entretien qu'il avait eu l'honneur d'avoir la veille avec le général Bonaparte; que les Français aimaient son gouvernement..., que le salut de l'État demandait que tous les conspirateurs fussent atteints sans exception. » Chateaubriand, qui, le jour même de l'exécution du duc d'Enghien, adressa à Talleyrand sa démission de ministre plénipotentiaire dans le Valais, dit à son tour (2) : « J'ai tenu dans mes mains et lu de mes yeux une lettre de M. de Talleyrand. Elle est datée du 8 mars 1804, et relative à l'arrestation non encore exécutée de M. le duc d'Enghien. Le ministre invite le Consul à

(1) *Souvenirs de M. de Méneval*, t. III.

(2) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*. Dans ces *Mémoires*, il ne ménage pas Talleyrand, qu'il méprisait par-dessus tout. « Comme il avait reçu beaucoup de mépris, dit-il de lui (t. XI, p. 421), il s'en était imprégné, et il l'avait placé dans les deux coins pendants de sa bouche. »

sévir contre ses ennemis. » Le hasard a beau se prêter à bien des surprises, il n'est pas admissible que deux hommes éloignés l'un de l'autre aient eu la même hallucination relativement à l'existence de la lettre de Talleyrand à Bonaparte. L'existence de cette pièce ne saurait donc être mise en doute bien sérieusement.

Les quelques pièces qui suivent achèvent d'ailleurs d'apporter la conviction :

« Paris, le 11 mars 1801.

*A M. le baron d'Edelshcim, ministre d'État,  
à Carlsruhe.*

« Monsieur le Baron, je vous avais envoyé une note dont le contenu tendait à requérir l'arrestation du Comité d'émigrés français siégeant à Offenbourg, lorsque le Premier Consul, par l'arrestation successive des brigands vomis en France par le gouvernement anglais, comme par la marche et les résultats des procès qui sont instruits ici, reçut connaissance de toute la part que les agents anglais à Offenbourg avaient prise aux terribles complots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France.

« Il a appris de même que le duc d'Enghien et le général Dumouriez se trouvaient à Eltenheim ; et, comme il est impossible qu'ils se trouvent en cette ville sans la permission de S. A. El., le Premier Consul n'a pu voir sans la plus profonde douleur qu'un prince auquel il lui avait plu de faire éprouver les effets les plus signalés de son amitié avec la France pût donner asile à ses ennemis les plus cruels, et leur laissât ourdir tranquillement des conspirations aussi inouïes.

« En cette occasion si extraordinaire, le Premier Consul a cru devoir donner à deux petits détachements l'ordre de se rendre à Offenbourg et à Eltenheim pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part. C'est le général Caulaincourt qui, à cet égard, est chargé des ordres du Premier Consul. Vous ne pouvez pas douter qu'en les exécutant, il n'observe tous les égards que S. A. peut désirer. Il aura l'honneur de remettre à V. Exc. la lettre que je suis chargé de lui écrire.

« Recevez, Monsieur le Baron, l'assurance de ma haute estime.

« Ch. M. TALLEYRAND. »

« Paris, le 21 ventôse an XII (12 mars 1804) (1).

« Général,

« J'ai l'honneur de vous adresser une lettre pour le baron d'Edelsheim, ministre principal de l'Electeur de Baden. Vous voudrez bien la lui faire parvenir aussitôt que votre expédition d'Ofenbourg sera consommée ; le Premier Consul me charge de vous dire que si vous n'étiez pas dans le cas de faire entrer des troupes dans les Etats de l'Electeur, et que vous appreniez que le général Ordener n'en a point fait entrer, cette lettre doit rester entre vos mains et ne pas être remise au ministre de l'Electeur.

« Je suis chargé de vous recommander particulièrement de faire prendre et de rapporter avec vous les papiers de Madame de Reich.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Ch. Mau. TALLEYRAND. »

*Au général Leval.*

(1) *Archives nationales.* — Section historique. — Résidus.

*Dépêche de Talleyrand à M. de Champagny (1) :*

« Mars 1804.

. . . . .

« Il paraîtrait, d'après les renseignements actuels, que le plus grand nombre des princes s'est contenté d'autoriser, d'exciter, d'écrire, d'attendre, et qu'un seul, le duc d'Enghien, a prostitué le courage qu'il avait montré dans quelques occasions, au danger de suivre de plus près et de seconder l'accomplissement du crime, et à l'espérance d'en recueillir les fruits. Quoi qu'il en soit, il a été pris dans un rassemblement armé, pour ainsi dire à la vue des forteresses françaises, et il a été jugé militairement. La France, depuis longtemps accoutumée à ne mettre ni parmi ses amis, ni parmi ses ennemis, d'autre distinction que celle qui naît de la puissance conférée par les lois, des qualités de l'âme, des talents de l'esprit et du bon usage qu'on en fait, n'a vu dans cette circonstance qu'une peine appliquée à un délit que la sûreté des frontières et les lois de la guerre prescrivent également de punir. »

. . . . .

(1) *Archives étrangères (Angleterre)*. Supplément, volume 15.

Enfin, pour en finir avec l'affaire du duc d'Enghien, deux lettres curieuses, l'une et l'autre contresignées par Talleyrand, et dont la première lui est adressée :

« Novembre 1804.

« Monseigneur,

« Ayant écrit sans réponse à M. Miot, conseiller d'Etat, chargé de la police du 2<sup>e</sup> arrondissement de l'Empire, j'ai l'honneur de vous exposer très humblement que mon fils Joseph Calonne a été arrêté à Ettenheim avec le ci-devant duc d'Enghien, au service duquel il était attaché en qualité de val-t de pied, et depuis ce moment, conséquemment près de huit mois, il gémit dans les prisons de Strasbourg.

« La suppliante, qui a perdu quatre enfants au service de la République, n'a plus que celui-là sur lequel elle peut compter dans sa vieillesse. Lui seul est capable de la secourir. Daignez donc, monseigneur, lui faire la grâce de vous intéresser à son malheureux sort, ainsi qu'à celui de son pauvre fils, en ordonnant son élargissement. Elle l'attend pour l'embrasser une dernière fois avant de l'envoyer chez un ancien maître qui veut bien le reprendre à son service.

« Votre très humble servante,

« Veuve CALONNE. »

## NOTE DE LA MAIN DE TALLEYRAND :

« Renvoyer à la division de la liberté individuelle cette pétition ayant pour objet l'élargissement d'un serviteur du ci-devant duc d'Enghien. — Ch. Mau. TALLEYRAND. »

« Le 11 janvier 1810.

« A Son Excellence le Ministre de la police  
générale de l'Empire,

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de la réclamation formée en faveur du sieur Weinborn, ancien grand-vicaire du diocèse de Strasbourg, au delà du Rhin, tendant à obtenir la permission de se fixer dans cette ville. Le sieur Weinborn était secrétaire du feu cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, son homme de confiance. Il fut arrêté à Ettenheim lors de l'affaire du duc d'Enghien, amené à Paris et détenu au Temple pendant huit mois ; mis ensuite en liberté par décision de Votre Excellence du 28 brumaire an XII (etc.). »

Suit une note de la main de Weinborn, se terminant par ces mots : « J'ai accepté avec empressement le nouveau Concordat, et j'y ai adhéré du fond de mon âme. »

« WEINBORN, vicaire général. »

NOTE DE LA MAIN DE TALLEYRAND

(A qui Fouché dut sans doute communiquer cette pièce) (1) :

« Laissez donc aller ce vieux fou. »

« T. P. de BÉNÉVENT. »

(1) Fouché et Talleyrand furent toujours comme chien et chat. C'était à qui dirait du mal de l'autre. Quand Talleyrand fut nommé vice-grand électeur de l'Empire, Fouché dit : « Ça ne lui fait qu'un vice de plus. Dans le nombre, il n'y paraîtra point. »

## XVI

L'exécution du duc d'Enghien et la rupture du traité d'Amiens furent les deux premières grandes fautes de Napoléon. Elles eurent pourtant, paraît-il, un résultat énorme. Elles le menèrent à l'Empire. Le 4 mai 1804, le Tribunat adoptait la proposition d'un de ses membres les plus obscurs, nommé *Lurée*, tendant à conférer au vainqueur de l'Italie le titre d'empereur. Le Tribunat était un corps presque exclusivement composé de sots, de timides ou de vendus. Carnot seul y éleva la voix contre cette proposition dangereuse. « J'ai voté dans le temps contre le consulat à vie, déclara-t-il; je voterai de même contre le rétablissement de la monarchie en France. » Mais il parlait dans le désert. Le Sénat conservateur ratifia le vote du Tribunat.

Napoléon, sans attendre la sanction populaire de ce vote, s'intronisait impatientement empereur. Bientôt, un sénatus-consulte organique allait déclarer l'hérédité de la dignité impériale.

Que fait Talleyrand? En sa qualité de ministre des relations extérieures, il doit informer les ambassadeurs auprès des puissances de toutes les transformations politiques qui peuvent survenir. Il va donc leur annoncer qu'au gouvernement consulaire va succéder un gouvernement impérial. On va voir en quels termes. Toujours prêt à lécher les bottes d'un tyran, pourvu que ce tyran lui ménage une part d'autorité, Talleyrand est enthousiaste. Il a été *sincèrement* prêtre, député aux Etats généraux, évêque, monarchiste, républicain, émigré, directorien, consulaire : il sera tout aussi sincèrement impérialiste, puisque ainsi le veulent les événements. La lettre ci-après, adressée au baron Bignon, ambassadeur de Hesse-Cassel, témoigne des sentiments *sincères* qu'il manifestait alors. Cet important document est *inédit* :

« Paris, 17 floréal an XII (7 mai 1804) (4).

« J'ai l'honneur de vous adresser, citoyen, une suite de numéros du *Moniteur* qui présente les

(4) Appartient à M. Eugène Charavay.

développements d'une des plus mémorables discussions qui, depuis un grand nombre de siècles, aient occupé l'attention publique en France et en Europe. Il s'agissait de la manifestation du vœu qui, depuis la fin de nos troubles, se formait dans tous les cœurs; *il s'agissait du grand intérêt d'une garantie pour assurer à jamais la gloire et la prospérité de la France.* Ce vœu, manifesté au sein de deux autorités, dont l'une est la première et l'autre la plus populaire de l'Etat, éclate aujourd'hui de toutes parts, dans les villes, dans les campagnes, dans les camps, dans les ports, sur les flottes françaises, et bientôt la garantie de la durée indéfinie de tout ce qui fait aujourd'hui l'orgueil et le pouvoir de la France sera solennellement proclamée.

« Samedi, le Sénat a porté au Premier Consul son vœu et celui du Tribunat. Hier, des hommes recommandables, envoyés par les villes principales, sont venus lui offrir le concours du même vœu, et des généraux, distingués par leur réputation personnelle et leur patriotisme, lui ont présenté celui des armées qu'ils commandent. *La France est dans ce moment une famille fière de sa fortune, mais inquiète sur l'avenir, et qui demande que l'adoption mutuelle qui lie ensemble ses destinées et celles du chef qui la gouverne soit pour jamais mise à l'abri des caprices du sort et des vicissitudes du temps.*

« Les ennemis de la France verront dans ces événements ce que l'histoire aurait puleur apprendre. La haine, l'injustice et les trahisons auxquelles une nation sensible et généreuse est en butte développent toujours dans son sein toute la prudence, tout le courage et toute l'énergie dont

elle a été douée par la nature. Ils ont attaqué un peuple qui avait de grands moyens de résistance à leur opposer : mais une inquiétude vague sur le défaut d'ensemble, de force et d'unité dans ses institutions, ralentissait partout le concours des volontés, des efforts individuels, bornait au temps présent la confiance et les espérances publiques, isolait les intérêts de la génération actuelle, séparait, pour ainsi dire, le bonheur de leur postérité : ces obstacles n'existent plus. La France, avertie par ses ennemis des dangers qui naissaient de l'incertitude de son organisation, va se placer, d'elle-même, dans une position immuable, et de là, pleine de toute la confiance que doit lui donner le sentiment durable de ses forces, elle saura en faire l'usage que lui prescrivent sa gloire et sa dignité offensées.

« Je n'ai pas besoin de vous indiquer, citoyen, dans quel sens l'événement actuel et ceux qui en seront la suite doivent être présentés. La France, en complétant son organisation commencée depuis quatre ans, ne peut, ne doit et ne veut rien changer à ses rapports extérieurs ; seulement, *en plaçant ses droits politiques sous la sauvegarde d'un gouvernement investi de plus d'éclat revêtu d'une dignité plus proportionnée à sa puissance*, elle assure plus de consistance et de force à la réciprocité d'avantages que nos amis peuvent espérer de nous, et, en même temps, elle attache plus d'importance aux égards que les gouvernements étrangers recevront de son gouvernement, et à ceux qu'ils devront lui rendre.

« Toutefois, citoyen, aucune mesure d'État n'ayant encore été prise sur l'objet de la discussion qui, dans ce moment, occupe et rallie tous les

esprits, la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire n'est que pour votre instruction particulière et ne doit être l'objet d'aucune communication officielle.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Ch. Mau. TALLEYRAND. »

Cette pièce est certainement une des plus belles que nous donnions ici. Talleyrand, prudent et papillard, s'y dessine en entier. Il ne veut pas que cette communication soit considérée comme officielle. Elle n'est que particulière. Il sait que M. Bignon, auquel il écrit, est assez intelligent pour lire entre les lignes, et traduire « particulière » par « officielle », et réciproquement. La langue diplomatique a de ces finesses. C'est pourquoi ne la parle pas qui veut.

Nous ne résistons pas, tandis que nous parlons de M. Bignon, au plaisir de produire un document inédit des plus curieux, appartenant également à M. Eugène Charavay, et qui consiste en une lettre chiffrée, adressée par Talleyrand à l'ambassadeur de Hesse-Cassel. Ce mystérieux système de communication était presque général à l'époque, et le cachotier ministre des relations extérieures en usait souvent. Nous croyons donc intéresser en le donnant ici tel qu'il sortit des mains du destinataire, M. Bignon, en lui conservant autant que possible son aspect, c'est-à-

dire avec la traduction correspondant à chaque ligne :

Paris, 28 fructidor an XII (28 août 1804).

748 . 1438 . 598 . 2720 . 344 . 1438 . 1917 .  
Je vous ai fait savoir, Monsieur, par

496 . 1275 . 2852 . 1131 . 1201 . 2461 . 341 .  
ma lettre d'hier, que S. M. désirait

1919 . 3226 . 1326 . 1440 . 933 . 3179 . 841 .  
de vous voir à Aix-la-Chapelle ou à Mayence.

905 . 46 . 2972 . 1170 . 786 . 580 . 1442 .  
Je vous confirme aujourd'hui cet avis,

818 . 1021 . 1918 . 1320 . 556 . 246 . 3218 .  
et de plus je crois vous observer

1311 . 1917 . 874 . 686 . 1003 . 3376 . 1004 .  
que S. A. S. l'Electeur de Hesse-Cassel

2531 . 3545 . 806 . 2386 . 1079 . 805 . 1557 .  
ayant témoigné le désir de

878 . 727 . 178 . 1201 . 474 . 946 . 2151 .  
venir en France et de faire sa cour

510 . 2 . 1434 . 1089 . 1718 . 1655 . 307 .  
à S. M. Impériale, ce serait

3 . 1185 . 1105 . 263 . 3177 . 46 . 392 .  
 ir lui une occasion favorable  
 . 2971 . 940 . 1156 . 851 .. 1740 .. 809 .  
 dont il sera sans

24 . 1831 . 1456 . 2970 . 905 . 372 . 1309 .  
 ite empressé de profiter pour

57 . 1186 . 1853 . 1301 . 2389 . 221 . 810 .  
 plir à cette (sic) égard le

27 . 2272 . 1743 . 528 . 2848 . 22 . 1663 .  
 u qu'il a exprimé.

3 . 1152 . 3183 . 1913 . 1080 . 967 . 378 .  
 Majesté sera à Mayence du

78 . 2847 . 1845 . 2390 . 1152 . 973 . 2530 .  
 au 30 de

18 . 1916 . 1173 . 3181 . 1716 . 882 . 1043 .  
 ce mois.

9 . 1671 . 818 . 146 . 3218 . 3430 . 528 .  
 st à cette époque

18 . 556 . 2650 . 246 . 3059 . 25 . 886 . 908 .  
 que pourrait s'y

2 . 579 . 1026 . 474 . 1914 . 1301 . 2713 .  
 iver l'Electeur. Sa Majesté

2051 . 1193 . 1099 . 1205 . 509 . 1308 . 905 .  
                  serait                   fort                   aise

3436 . 1186 . 1196 . 862 . 1275 . 530 . 806 .  
                  de                                   l'y

213 . 1210 . 580 .  
          voir.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Ch. Mau. TALLEYRAND.

## XVII

L'année 1814 va nous arrêter ici quelques minutes. L'extrait inédit des *Mémoires*, que nous avons donné plus haut, raconte un épisode du Gouvernement provisoire, en avril 1814. A présent nous allons suivre pas à pas les premiers mois de cette année fatale, jusqu'à la signature de la paix, et cela grâce à une jolie et suggestive correspondance de Talleyrand, aujourd'hui prince de Bénévent, avec la duchesse de Courlande. Cette correspondance montrera un Talleyrand tout sympathique. Elle provient de l'Académie royale de Bruxelles (legs du baron Stassart). Nous n'en donnerons que des extraits typiques, d'après M. Kervyn de Lettenhove, membre correspondant

de la Société d'histoire diplomatique (1). On jugera si ces lettres méritaient d'être connues :

« 2 *janvier* 1814. — La matinée n'a pas été aussi orageuse que celle d'hier : elle a été courte. Les visages étaient comme le temps, un peu froids. »

« 8 *janvier*. — Je trouve le temps bien sombre. »

« 10 *janvier*. — On dit bien de mauvaises nouvelles. On se tourmente pour ceux que l'on aime, pour son pays, pour soi. Il ne me vient à l'esprit que des choses tristes. »

« 14 *janvier*. — La chambre était en général triste. Je trouve que la guerre, sous tous les rapports, devient bien pénible. L'incertitude est la seule chose à laquelle l'esprit ne sache pas se faire. »

« 17 *janvier*. — La bourrasque est passée, mais elle n'empêche pas de prendre ses mesures. On a du temps et par conséquent plus de réflexion à soi. »

Cependant l'envahissement de la France a lieu. Bourg, Langres, Dijon, sont occupés par les

(1) *Revue d'histoire diplomatique* (1889). M. Etienne Charavay a publié quelques spécimens de cette correspondance dans *l'Amateur d'autographes* (1862).

Autrichiens, Epinal par les Wurtembergeois, Neuchâteau par les Bava-rois. A la Bourse de Paris, le 5 0/0 tombe à 47 fr. 50 :

« 19 *janvier*. — L'ennemi a passé la Meuse à Saint-Michel. C'est bien triste d'être envahi de tous les côtés. Du reste, rien de nouveau. »

« 20 *janvier*. — Les nouvelles de ce matin sont qu'il y a à Paris une lettre adressée au duc de Vicence, signée du prince Metternich, qui annonce que l'on accepte l'ouverture d'un Congrès et qui indique Châtillon-sur-Seine, petite ville de Bourgogne, comme lieu de réunion. Cette lettre a été, dit-on, apportée par un courrier qui a pris une autre route que celle par laquelle il aurait pu rencontrer M. de Caulaincourt, et en son absence elle doit avoir été ouverte par l'empereur. Cela se disait beaucoup hier chez la princesse de Neuchâtel. »

« 21 *janvier*. — Il n'y a rien de nouveau dans les grandes affaires du monde... Je ne sais que des choses tristes... »

Les Russes ont pris Toul. Chambéry est à l'ennemi. Chalon-sur-Saône également. L'armée de Silésie s'avance, menaçante. Napoléon, confiant, passe tranquillement des revues, reçoit des adresses. Il prend enfin la tête de son armée :

« 25 *janvier*. — L'empereur est parti à sept heures moins un quart. L'impératrice reste déci-

dément. Tant qu'elle est ici, Paris est plus à table qu'aucun autre endroit ; si elle partait, faudrait s'arranger pour n'avoir point d'obs et partir immédiatement. »

« 4 février. — On a appris ce matin que le pereur avait éprouvé un grand échec en avan Troyes, et qu'il se retirait sur Provins et Nogent. Nous sommes bien près d'une crise qui peut être terrible. »

« 7 février. — Chère amie, placez dans votre lit et portez avec vous, quand vous voyagez, un petit tableau que je vous envoie. C'est un protectif contre la fortune. »

Que peut bien signifier ce billet ? Mystère !

L'armée de Silésie fait des progrès effrayants. Elle va côtoyer la Marne et marcher sur Paris.

« 8 février. — Il faut se préparer. La journée nous instruit de ce que nous avons à faire, il faut être prêt. »

« 9 février. — On a fait évacuer les poudres et les canons à Vincennes. On les a portés à Vincennes. Quatre cents pièces de canon qui étaient à Vincennes ont été portées, moitié à l'École militaire, moitié aux Invalides, et beaucoup à Montmartre. Ce qui fait croire que l'empereur veut défendre Paris. Cela effraye tout le monde. »

« 10 février. — L'incertitude est dans toutes ses horreurs, car nous sommes à quatre jours de je ne sais quoi. »

« 14 février. — On disait aujourd'hui que l'empereur, qui a couché à Château-Thierry le 13, serait obligé de revenir promptement parce que le prince de Schwartzenberg avait tourné la position de Nogent et avait passé la Seine à Bray. »

« 14 février au soir. — Notre journée s'est passée dans l'inquiétude. Le général Oudinot est à Nangis, et Nangis n'est qu'à seize lieues de poste de Paris. »

« 15 février. — Le bulletin de demain nous dira ce que nous devons croire. Cela ne sera pas probablement d'accord avec la modeste vérité ; mais on nous compte pour rien, et nous devons être contents de ce que l'on nous dit. Il faudrait être bien peu Français pour ne pas souffrir horriblement de tous les maux et de toute l'humiliation qu'éprouve notre pauvre pays. D'ici à dimanche la marche des affaires deviendra claire. Nous saurons si l'empereur défendra Paris ou s'il se retirera sur la Loire, et enfin si les ennemis y viennent. »

Les événements se précipitent. Pourtant l'empereur, en cinq jours, a fait des miracles : les corps de l'armée de Silésie sont battus et rejetés entre la Marne et l'Aisne. Napoléon laisse là en observation les maréchaux Mortier et Marmont, et,

secondé par les maréchaux Victor, Oudinot, Macdonald, revient vers la Seine, où manœuvre la grande armée des alliés :

« 16 février. — L'empereur a couché à Meaux. On jette deux ponts de bateaux sur la Seine, au-dessus du confluent de la Marne. Voilà ce qui nous entoure... Paris est parfaitement tranquille. »

« 18 février. — L'opinion de Paris est que l'ennemi ne peut en approcher de plusieurs jours. On est plus tranquille. »

« 22 février. — Les lettres qui viennent ici des villes où les ennemis ont passé sont bien tristes. Si la guerre continue, notre belle France sera dans un état déplorable. »

Pendant qu'on se bat ainsi de toutes parts, le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, investi du titre de lieutenant-général du royaume, est arrivé à Vesoul. A mesure que l'ennemi s'avance dans l'intérieur du pays, il s'avance aussi (mais avec une lenteur prudente) et fait tous ses efforts pour ranimer l'esprit public en faveur des Bourbons :

« 24 février. — Il court ici une proclamation, datée de Bailleul, aux habitants de la Flandre française. Elle est du 17 février (1). Ce qui rend

(1) Cette proclamation était d'un général prussien.

cette proclamation remarquable, c'est qu'elle est la première dans laquelle il est ouvertement question de la maison de Bourbon. Lord Castlereagh a cependant déclaré à Châtillon que Louis XVIII n'était pas et ne pouvait pas être un obstacle à la paix, et il a assuré que l'Angleterre n'avait aucun engagement avec la maison de Bourbon. Mon estomac ne va pas trop bien. Les inquiétudes dans lesquelles nous sommes ne doivent pas être bonnes pour la santé. »

« 25 février. — Les on-dit de Paris ne m'arrivent guère, car je ne vois et ne désire voir presque personne. »

« 28 février. — Si nous n'apprenons pas demain ou ce soir que l'armistice est signé, Paris entrera dans les angoisses dont nous sortons à peine. »

« 2 mars. — On s'est battu près de nous. A toutes les heures il y a un motif d'inquiétude ou un motif de tranquillité. »

Soissons est pris par le Prussien Bulow; Macdonald évacue Troyes et abandonne le bassin de l'Yonne. Napoléon publie des décrets impériaux datés de Fismes (quatre lieues ouest de Reims), par lesquels il requiert tous les citoyens de sonner le tocsin et de courir aux armes sitôt qu'ils entendront le canon. Les événements courent avec une

rapidité effrayante. Talleyrand se dispose à profiter de l'avenir :

« 8 mars. — Si Paris se rendait aux ennemis par capitulation, je ne vois aucun inconvénient à y venir, après avoir appris comment et par qui l'autorité s'y exerce. »

« 11 mars. — Il paraît que Louis XVIII a été proclamé à Bordeaux au moment de l'entrée des Anglais. La ville était fort animée dans le sens contre-révolutionnaire au départ du courrier... Si la paix ne se fait pas, Bordeaux devient quelque chose de bien important dans les affaires. Si la paix se fait, Bordeaux perd de son importance. Il la perdrait de même si l'empereur était tué, car nous aurions alors le roi de Rome et la régence de sa mère. Les frères de l'empereur seraient bien un obstacle à cet arrangement par l'influence qu'ils auraient la prétention d'exercer, mais cet obstacle serait facile à lever. On les forcerait à sortir de France où ils n'ont de parti, ni les uns, ni les autres (1). *Brûlez cette lettre, je vous prie.* »

« 20 mars. — On parlait aujourd'hui d'une conspiration contre l'empereur, et l'on nommait des généraux parmi les conjurés, tout cela vaguement. Si l'empereur était tué, sa mort assurerait les

(1) « Talleyrand n'avait rêvé qu'une chose : la disparition de Bonaparte, suivie de la régence de Marie-Louise, régence dont lui, prince de Bénévent, aurait été le chef. » (*Chateaubriand.*)

droits de son fils, aujourd'hui aussi compromis que les siens par les événements de Bordeaux et par le mouvement général des esprits en France. Tant qu'il vit, tout est incertain, et il n'est donné à personne de prévoir ce qui arrivera. L'empereur mort, la régence satisferait tout le monde, parce qu'on nommerait un conseil qui plairait à toutes les opinions et qu'on prendrait des mesures pour que les frères de l'empereur n'eussent aucune influence sur les affaires du pays... C'est Marcoucy qui vous porte cette lettre, que vous brûlerez aussitôt que vous l'aurez lue. C'est essentiel. En général, chère amie, ne gardez point de lettres. »

M<sup>me</sup> la duchesse de Courlande a fait comme M<sup>me</sup> de Flahault. Elle n'a rien brûlé de toutes ces compromettantes lettres. Mais quelle insistance, de la part de Talleyrand, à souhaiter la mort de l'empereur ! Quelle présomption de plus lorsqu'on songe que quelques semaines plus tard Maubreuil sortait de l'hôtel de la rue Saint-Florentin avec une mission secrète ! — celle d'assassiner Napoléon, si l'on en croit les bruits de l'histoire et Maubreuil lui-même (1) ! Mais continuons :

« 24 mars. — La France est dans une bien triste situation. On nous pille de tous les côtés. »

(1) Voir à l'Appendice n° 5.

« 27 mars. — Les nouvelles du matin sont toujours plus mauvaises. La décomposition sociale va toujours en augmentant. Personne n'obéit, et personne n'ose toutefois commander. »

Le 28 mars, Talleyrand est appelé aux Tuileries, pour assister à une réunion du conseil de régence. Il se déclare contre le projet de quitter Paris. Ce n'était pas de sa part un acte de courage, mais bien d'habileté. Mais son avis ne prévaut point, et l'impératrice s'enfuit de la capitale :

« 30 mars. — Il est honteux, dans des circonstances semblables, d'être aussi peu instruit que nous le sommes et que je le suis. La question de la défense même, cette question si importante, est indécise. Les uns veulent se défendre; beaucoup d'autres y opposent. On s'agite, mais l'on ne fait, ni ne délibère. Je ne crois pas qu'une masse d'hommes ait jamais été dans un état si humiliant. »

La mauvaise humeur de Talleyrand a une cause : le duc de Rovigo lui a donné ordre de suivre la régence, et il craint de se compromettre aux yeux des partisans de Louis XVIII, en affichant une trop grande fidélité à la cause de Bonaparte. Il est furieux. Mais Talleyrand ne pouvait être longtemps embarrassé, et puisqu'on lui ordonne de suivre, il suivra. Il feint donc d'obéir

et se dirige vers les barrières, qu'il trouve naturellement fermées (1) :

« J'ai trouvé les barrières fermées, et il m'a été impossible de continuer ma route. J'étais en voiture à cinq heures. Perrey à cheval était mon seul garde du corps. Je viens d'écrire à l'archichancelier *tous les obstacles* que j'avais rencontrés sur ma route. »

Le tour est joué. Dès ce moment, Talleyrand s'abouche avec les Russes qui entrent à Paris, et prépare la chute de l'Empire. Ci toute une suite de petits billets :

« 4 avril. — Voilà, mon cher ami, une bonne nouvelle. Le maréchal Marmont vient de capituler avec son corps. C'est l'effet de nos proclamations et papiers. Il ne veut plus servir Bonaparte contre la patrie. »

« 5 avril. — Le diner de famille (*offert par Talleyrand à l'empereur de Russie*) n'aura pas lieu aujourd'hui, parce que l'empereur dine seul et fait maigre à la russe. Mais il dinera ici demain. »

(1) *Les Mémoires inédits* de M. de Sémallé contiennent, à cet égard, des renseignements fort curieux, ainsi que sur la constitution du gouvernement provisoire et les hésitations de Talleyrand. (Voir à l'Appendice n° 6.)

« 6 avril. — Je vais au Sénat, et je serai fatigué de l'importante séance qui va avoir lieu. »

« 7 avril. — Il y aura un *Te Deum* russe dimanche sur la place qui est devant la maison. Jusque-là on est dans les austérités du carême. Lisez les vingt premières lignes du *Moniteur*. Tout est fini, et très bien fini. »

Tout est fini, c'est-à-dire que la royauté est rétablie. Talleyrand, à présent, n'a plus qu'un désir : plaire à Louis XVIII, afin d'être du nouveau gouvernement :

« 26 avril. — Nous avons un dîner chez M. le comte d'Artois. Le roi est à Calais et couche aujourd'hui à Boulogne. »

« 26 avril (*après-midi*). — Le roi couche ce soir à Abbeville. »

« 29 avril. — Je ne sais pas encore si je vais à Compiègne. M. le comte d'Artois y va ce soir. Je n'y ai que faire si l'on ne me demande pas... » (1).

(1) Talleyrand ne se faisait pas illusion sur les sentiments des royalistes à son égard. Ce qui prouve qu'il n'était pas *persona grata*, c'est la réponse que fit M. de Conzie, évêque d'Arras, à M. de la Tour du Pin, qui rentrait en France avec la mission d'employer Talleyrand au service de la monarchie. — « Qu'elle récompense lui fe-

« 3 mai. — Ce soir, je vais à Saint-Ouen. Compiègne était plein de Périgord, les Chalais, les Die, l'archevêque de R... et Edmond (1) : cela faisait six.... Vellington est le personnage le plus curieux de notre temps ; je suis bien aise que vous l'ayez vu. Cela vous aura fait plaisir, à vous qui aimez le grand et le beau. »

« 11 mai. — Samedi, on a fait à Notre-Dame un service pour Louis XVI. Je trouve cela fort bien. Cela nettoie le sol français. La cérémonie a été belle. Une fois dans l'église, tout était bien. Le roi était dans une tribune ; M. le comte d'Artois conduisait le deuil. »

« 16 mai. — Notre platonique Alexandre était hier au soir au bal chez la maréchale Ney ; il a inauguré la belle scène de l'Opéra. »

« 19 mai. — On m'accable de travail. »

« 28 mai. — M. le duc d'Angoulême est maigre et chétif ; il a assez bonne grâce ; il paraît moins vif

rai-je entrevoir ? » demandait M. de la Tour du Pin. — « Dites-lui, répondit l'évêque, que si nous rentrons en France, véritablement il ne peut y rester ; mais je lui garantis un sauf-conduit pour aller vivre en tel pays étranger qui lui conviendra le mieux. » (*Mémoires de Malouet*, t. II. — Cité par Welschinger.)

(1) Alexandre-Edmond de Talleyrand-Périgord, qui devint duc de Dino et prince de Sagan. Il était le neveu de Talleyrand.

que M. le duc de Berry. Ses manières sont polies et agréables. »

« 30 *mai*. — Je signe ce matin. »

« 31 *mai*. — J'ai fini ma paix avec les quatre grandes puissances. Les autres ne sont que des brouilles. A quatre heures, la paix a été signée; elle est très bonne, faite sur le pied de la plus grande égalité, et plutôt noble, quoique la France soit encore couverte d'étrangers... »

Ces quatre grandes puissances, c'étaient l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie. Mais cette paix *très bonne* fut une paix humiliante, et dans son for intérieur Talleyrand lui-même devait bien se l'avouer. N'importe : c'était la paix. Cela fait quelque peu oublier l'extrême égoïsme de cet homme qui ne considéra que trop souvent les événements, les désastres publics, les transformations sociales, avec les yeux de l'intérêt personnel.

## XVIII

Il y aurait une jolie étude à faire sur « Talleyrand à la campagne ». Raconter Valençay et Rochecotte, les séjours qu'y fit le prince, les occupations champêtres qu'il s'y donnait, comme, par exemple, de sarcler ses fleurs et de brûler des nids de chenilles qui menacent d'envahir ses arbres à fruits (1), et comme aussi de pêcher dans l'étang de Luçay. Les lettres inédites que nous possédons nous permettraient de tenter cette étude, mais nous devons nous contenter de l'esquisser à grands traits, en donnant un choix de ces lettres, en même temps que plusieurs écrites de Bourbon l'Archambault, où Talleyrand prenait les eaux très fréquemment.

(1) Catalogue d'autographes d'Eugène Charavay.

Voici la première, datée de Valençay, au début du long séjour forcé qu'y firent Ferdinand, prince des Asturies, et les enfants Antonio et don Carlos, tous trois prisonniers de Napoléon. Talleyrand, pour la circonstance, louait 72,000 francs par an son château à l'empereur.

« Valençay, 21 mai 1808 (1).

« Sire,

« L'effet produit par la lettre de Votre Majesté au prince des Asturies est chaque jour plus sensible. Les visages se dérident; on parle davantage, les promenades occupent, on fait des projets de chasse; en tout il y a moins de raideur dans les maintiens et moins de réserve dans les conversations.

« Toutes les mesures de surveillance sont bien prises. Le château et les environs sont de la tranquillité la plus parfaite. Je ne crois pas qu'il y ait un lieu dans le monde où l'on sache moins ce qui se passe en Europe, car on ne suit que les jour-

(1) Archives nationales, AF<sup>IV</sup> 1680. On conçoit qu'en donnant cette lettre nous n'avons nullement l'intention de donner un échantillon de la correspondance de Talleyrand avec Napoléon.

naux, on ne les comprend guère, et on ne les reçoit que deux fois par semaine. Nos habitants du Berry sont en retard sur toutes choses, et surtout en politique.

« Les princes ont à peu près tout ce qu'ils peuvent désirer. M<sup>me</sup> de Talleyrand leur fait faire de la musique tous les jours; les bolcino, fandango, etc., se font entendre de tous côtés. — Je commence à trouver mon séjour ici assez inutile. J'y attendrai les ordres de Votre Majesté.

« Je supplie Votre Majesté de recevoir l'assurance du profond respect avec lequel je suis,

Sire,

« de Votre Majesté impériale et royale,

« Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet,

« Charles-Maurice, prince DE BÉNÉVENT. »

Talleyrand geôlier, c'est assez imprévu ! Les princes espagnols furent retenus là pendant six années, sans trop s'ennuyer, assure-t-on, tant la résidence de Talleyrand était délicieuse. Des lettres suivantes, les deux premières (*inédites*) sont adressées à M<sup>me</sup> de Chavagnac :

« 20 mai 1817 (1).

« Madame,

« Ma jolie nièce m'emmène aux eaux, bien malgré moi, je vous assure. Je n'irai donc pas encore vous voir cette année. La petite Pauline (2) vous réclame pourtant, et elle pense que je suis un bien vilain oncle, tout en continuant de m'aimer tendrement. Que je voudrais donc vous avoir ici. belle et aimable amie ! Je suis tout entouré de femmes, qui toutes vous connaissent et me parlent de vous, mais la comparaison que j'en fais reste en faveur de vos charmes. Adieu, madame, et compliments à tous ceux qui contribuent à vos plaisirs ; et ne m'oubliez pas auprès des échos de vos bois, à qui j'ai quelquefois rendu hommage dans mon enfance.

« TALLEYRAND. »

(1) Collection d'autographes Tabarant.

(2) Joséphine-Pauline, veuve depuis 1874 d'Henri, marquis de Castellane.

-----

« Valençay, le 18 septembre 1822 (1).

« On vous attend, madame, pour fêter avec nous la Saint-Maurice. Nous avons déjà M. de Sainte-Aulaire, qui vous a fait promettre d'être ici pour la mi-septembre. Et vous faites défaut ! Partez vite. Vous pouvez être à nous le 22, jour de la fête, et M. de Scevole, qui est aussi des nôtres, ne vous pardonnerait pas de vous être dérobée. Il paraît qu'on s'amuse beaucoup à Valençay depuis quelques jours. Je ne le sais que par ouï-dire, hélas ! Mes jambes sont si mauvaises que je ne quitte guère la chambre. Nous aurons jeudi une jolie pièce de circonstance, que tout le monde prépare en ce moment. Venez donc vite, madame ; et ne vous avisez pas de quelque pauvre excuse. Je vous prie d'agréer les tendres hommages d'un ami.

« TALLEYRAND. »

Les six lettres qui viennent maintenant constituent la correspondance de Talleyrand avec M<sup>me</sup> la comtesse Mollien, la femme du ministre du Trésor sous l'Empire. Elles sont des plus intéressantes :

(1) Collection d'autographes Tabarant.

« 19 janvier 1827.

« J'ai été trop bien à Jeurs (1) pour vous en remercier et pour que vous ne l'ayez pas vu. Voici l'ouvrage de M. Thierry (2). Vous le lirez avec plaisir. Paris est sans nouvelles. On s'y plaint un peu de la publication des articles secrets du traité signé par les trois puissances qui interviennent *un peu* dans les affaires de la Grèce (3). C'est pour nous autres, vieux diplomates, qu'il est singulier de voir dans les journaux les articles secrets d'un traité qui porte la clause de deux mois pour les ratifications; du reste, ce traité-là ne sera pas d'un grand secours pour les Grecs; ce qui les aidera véritablement, c'est l'insurrection de la Dalmatie, si, comme je le crois, elle est générale dans cet inattaquable pays. Alors les Turcs auront plus d'affaires qu'ils ne peuvent. Voilà la petite politique de mon quartier.

« Mandez-moi quand vous allez à Etioles.

« M. Mollien est d'une nature si bienveillante,

(1) Jeurs, par Etrechy (Seinc-et-Oise), était la résidence d'été de la comtesse Mollien.

(2) *Lettres sur l'Histoire de France*, d'Augustin Thierry, qui venaient de paraître.

(3) La convention diplomatique qui fut signée à Londres entre la France, la Russie et l'Angleterre, en faveur de la Grèce, est du 6 juillet 1827.

si indulgente, que je ne sais pas, quoiqu'il me l'ait dit, s'il a été content de la réponse qu'il a reçue de M. Paravey. Adieu. Mille tendres hommages. Comment va la pêche? On persécute M. de Fitz-James pour accepter l'ambassade de Madrid. J'ai envoyé *Thierry* chez vous pour qu'on vous l'envoie par quelque occasion.

« TALLEYRAND. »

Sans date.

« Jevous ai mandé hier la mort de M. Canning(1). L'état dans lequel est toute la ville de Londres est extrêmement honorable pour l'Angleterre. Pendant vingt-quatre heures, il n'y a eu ni affaires, ni occupations, ni intérêts d'aucun genre. La route de Chiswick était couverte de monde, et du monde de toutes les classes. Deux fois, dans le même jour, cent mille bulletins ont été distribués dans Dorwing-street. On ne pensera pas encore de quelque temps au successeur : les Chambres n'étant pas assemblées, rien ne presse. On dit que la première cause de la maladie a été un diner chez l'ambassadeur de Naples ; il y avait, suivant son usage, beaucoup trop mangé : ensuite

(1) Georges Canning, célèbre ministre anglais, né à Londres en 1771, mort à Chiswick en 1827. Le dernier acte de sa vie publique fut précisément le traité signé à Londres le 6 juillet, relativement aux affaires de la Grèce.

est arrivée une inflammation dont on n'a jamais pu se rendre maître.

« J'irai vous voir, mardi 14, avec M. Chauvin, et vous savez tout ce que je sais. Je cherche en moi s'il y a quelque chose que j'ai oublié de vous dire, je ne trouve rien.

« TALLEYRAND. »

Jun 1828.

« Voici le beau temps arrivé : il se présente avec l'air de la durée. M. Royer-Collard en a profité pour venir à Château-Vieux passer quelques jours. Il y est tout seul ; sa femme est restée avec sa fille, qui est malade à Paris. — Toute la doctrine s'occupe du mariage : M de Rémusat vient d'épouser M<sup>lle</sup> de Lasteyrie, qui est fort jolie, et il se promet d'être amoureux. Le mariage a été célébré par un prêtre janséniste, qui, dans son discours, a un peu scandalisé les habitués de la paroisse. Ce n'est pas tout : M. Guizot épouse M<sup>lle</sup> Dillon, sa nièce, et il est amoureux tout comme un autre. A son grand regret, le mariage ne se fait qu'au mois de novembre. Me voilà au bout de mes nouvelles. Les amours des doctrinaires sont tout ce que je sais. — Dites-moi quelque chose de Paris pour qu'en y retournant je ne paraisse pas un véritable provincial : — mes occupations me donnent cette direction-là ; car je renouvelle les baux de Valençay, où tout est en

petit domaine. — M. de Vaux (1) s'annonce pour la fin de septembre : je serai charmé de le revoir. Je crois que M. de Chateaubriand devient un peu pesant pour lui, et on ne voit pas les efforts qu'il prétend faire pour les personnes qui lui sont dévouées. Il part pour Rome avec 300,000 francs d'appointements, et Villemain et Bertin de Vaux restent là. Je ne conçois rien à des relations aussi sèches que celles de Chateaubriand avec eux. Nous nous portons tous bien dans notre petit rayon, mais, quand nous voulons l'étendre, nous rencontrons des maladies dont ce pays-ci est plein.

« Amitiés à M. Mollien.

« TALLEYRAND. »

« 10 juin.

« Les bains de M<sup>me</sup> de Dino ont été retardés par les pluies, ce qui fait qu'elle a passé quatre ou cinq jours fort inutilement dans le plus vilain endroit du monde : elle n'a pu commencer son traitement d'eaux qu'hier. Vous ne me mandez point de nouvelles, et je suis tout prêt de vous en remercier. Les journaux qui m'arrivent, et que je lis tard, m'en apprennent plus que je ne veux. Quand les choses ne vont pas comme on le com-

(1) Bertin de Vaux, l'un des propriétaires du *Journal des Débats*.

prend, le mieux est d'attendre et d'y peu penser.  
Le bonhomme La Fontaine a dit :

Patience et longueur de temps,  
Font plus que force ni que rage.

« J'adopte cette opinion, et je crois que M. Mollien fait tout comme moi. Je me suis mis à lire les articles littéraires des journaux qui arrivent ici, et j'en serai très probablement bientôt dégoûté. Ne croyez-vous pas que Sainte-Aulaire lui-même doive être un peu embarrassé de l'éloge que fait le *Constitutionnel* de son *Histoire de la Fronde* ? On y loue le livre, on y loue l'auteur, on y loue les aïeux, et il a fallu tout le savoir-faire et dire de son père pour avoir échappé à quelque éloge.

« Il sort de ma chambre un buveur d'eau abîmé de rhumatismes et qui en conséquence voit tout en noir : le présent et l'avenir lui fournissent un beau champ qu'il exploite toute la journée. Chez vous, au contraire, on voit tout en beau, et je crois que cela ne changerait pas, même quand on aurait des rhumatismes, tant la disposition est douce. J'ai retrouvé dans ma mémoire un vers qui va à ces deux différentes humeurs :

Le malheur est partout, mais le bonheur aussi.

« Pessimistes et optimistes doivent s'arranger de ce vers-là : n'est-ce pas singulier ? La princesse (1) ira demain faire une course à Nérès ; elle

(1) Probablement la princesse Poniatowska.

y passera vingt-quatre heures. J'en suis bien aise, parce qu'elle me dira exactement comment elle a trouvé M<sup>me</sup> de Dino; j'irai plus tard. Vous connaissez la passion de la princesse pour les chevaux gris; elle en a trouvé deux ici qu'elle a bien vite arrêtés pour le temps qu'elle passerait à Bourbon. Ce matin elle a voulu en jouir pour se promener. Ils lui ont été amenés par un cocher qui avait un bonnet de coton et qui ne peut pas le quitter parce qu'il a la gale. Cela a un peu désapointé son élégance, et m'a amusé.

« Adieu. Ce n'est encore que le 10 juin : je suis à ma huitième douche. Faites toutes mes amitiés à M. Mollien. Vous ne me dites pas comment il trouve les productions de Gaëtan (1).

« TALLEYRAND. »

(Sans date.)

« Il y a bien longtemps qu'il n'a paru de votre écriture à Bourbon (2); cela n'embellit pas l'en-

(1) Gaëtan, marquis de La Rochefoucauld, qui composa des fables invraisemblablement niaises et qui fut un candidat perpétuel à l'Académie.

(2) Talleyrand, nous l'avons dit, passait presque chaque année quelques jours aux eaux de Bourbon-l'Archambault.

On ne s'y ennuyait pas, paraît-il, du moins chez Talleyrand. Une année, un curé d'un chef-lieu du canton de l'Allier, l'abbé de la Romagère, vint passer quelques jours chez le prince. Très gai, très aimable, il enchantait

droit. Il nous est cependant arrivé quelques paralytiques de plus ces jours-ci ; mais nous n'avons pas un rhumatisme de connaissance. Je ne sais si c'est par la disposition dans laquelle mettent ces eaux-ci, ou par humeur, ou par réflexion, mais je n'ai jamais été absent de Paris avec de si mauvais pressentiments sur les affaires publiques. Sans prévoir rien de ce que l'on fera, je crains que, malgré notre apathie, on ne nous lance dans les grandes aventures de révolution, si l'on se laisse aller à la tentation de la censure. C'est le premier anneau d'une chaîne qui peut entraîner au précipice (1). Mais qu'y faire ? Je ne sais en vérité qui y peut quelque chose. Contre ces tristes pensées et la mauvaise saison, je ne connais de recours

celui-ci, qui le faisait causer. Un soir, l'abbé de la Romagère, assez allumé, conte qu'il vient de marier une jeune fille et qu'il a chanté au dîner une chanson de circonstance, improvisée par lui. Talleyrand exigea qu'il la chantât sur-le-champ. Un couplet en indiquera suffisamment la jovialité :

D'abord, le contrat du notaire,  
 Puis sermon de la Romagère  
 Tout le matin...  
 On était mal sur une chaise,  
 Au lit on le fit plus à l'aise  
 Le lendemain.

Talleyrand fut si charmé de cette gaillarde chanson qu'il promit à la Romagère de le faire nommer évêque. Il tint parole.

(1) On était à la veille du licenciement de la garde nationale et de la dissolution de la Chambre.

raisonnable que Jeurs. Ici, il n'y a point de livres : ainsi l'on ne peut pas se réfugier dans le passé. M<sup>me</sup> de Dino soupçonne qu'elle est un peu mieux ; mais c'est si peu de chose, que nous n'avons pas encore obtenu ce que promettait le médecin timide de Nérès. Mes projets de retour ne sont pas encore fixés : ils dépendent un peu de ceux que l'on forme à Nérès, où j'irai passer quelques jours. Je crois que je vous écrirai encore une fois d'ici. Il me semble que tout le monde a quitté Paris : il n'en arrive point de lettres, de telle sorte que je ne saurai plus comment va le monde, surtout s'il y a censure. L'affaire Maubreuil, que je lis dans les journaux, me paraît se réduire à ceci : « Donnez-moi de l'argent ou je ferai du scandale. » On ne lui donne pas d'argent, et il fait du scandale ; si l'on peut appeler scandale des injures bien grossières, adressées par un voleur de grand chemin à des gens qu'il n'a jamais vus (1). Adieu ! si vous m'écrivez encore une fois ici, j'aurai le bonheur de recevoir votre lettre ; car rien ne peut naturellement m'empêcher d'y passer encore huit jours. Mille amitiés à M. Mollien.

« T... »

(1) Cette affaire Maubreuil, dont Talleyrand parle d'un ton si dégagé, fut pourtant un des plus pénibles faits de sa vie publique. (Voir à l'appendice, n° 5.)

(Sans date.)

Je quitte Bourbon ce soir. Il a fait un tel temps depuis quinze jours que je ne sais si les eaux m'ont fait du bien ou du mal. Pauline a été mon seul plaisir. La douce approche d'une jolie enfant a un grand charme. Le général Dupont (1) est ici depuis quelques jours. Il fait des vers et m'en a dit quelques-uns. Voici une strophe que j'ai placée dans mon mémoire. Je la trouve très belle. Vous direz si j'ai tort ou raison ; je vous croirai. C'est en sortant du Jardin des plantes qu'il a fait l'ode d'où cette strophe est tirée :

Loin du rivage de Golconde,  
 L'hôte géant de ces déserts,  
 De sa solitude profonde  
 Chérit l'image dans ses fers.  
 Jamais son épouse enchaînée  
 Ne veut d'un servile hyménée  
 Subir les honteuses douceurs ;  
 L'amour en vain gronde et l'accuse ;  
 Sa jalouse fierté refuse  
 Des sujets à des oppresseurs...

(1) Dupont de Baylen, ancien ministre de la guerre.

Hum ! Très belle, cette strophe?... M. de Talleyrand n'était pas bien exigeant.

Mais donnons encore ces trois lettres, adressées à Dupertuis, son intendant, et qui le montrent s'occupant de sa vie de campagne (1) :

*A Monsieur Dupertuis, au château de Valençay.*

« Paris, 4 avril.

« M. le prince d'Arenberg est en ce moment à Saint-Aignan. Vous vous rappelez, mon cher Dupertuis, que l'année dernière vous y êtes allé sans le trouver. Tâchez de vous arranger cette fois-ci pour le voir. Vous lui demanderez les lignes et autres procédés de pêche qu'il avait bien voulu me promettre de me donner pour pêcher dans l'étang de Luçay. Vous mènerez avec vous quelqu'un d'entendu, qui ait quelque habitude de la pêche et qui sache faire usage des instruments que M. le prince d'Arenberg vous remettra.

(1) Les originaux de ces trois lettres appartiennent à M. Eugène Charavay.

« Je vous renouvelle, mon cher Dupertuis, l'assurance de mon sincère attachement.

« Le prince DE TALLEYRAND. »

« Paris, le 10 mai.

« Je vous félicite de nouveau, mon cher Dupertuis, de la belle pêche que vous venez encore de faire dans l'étang de Luçay. Toutes mes craintes seulement sont que l'étang de Gatenis ne soit pas assez profond, et que le poisson que vous y mettez ne sente la vase quand on le retirera. Tout le poisson, dans cette supposition, serait perdu.

« J'espère que les travaux du château avancent et qu'ils seront finis pour les premiers jours de juin.

« Je vous renouvelle, etc. »

« Rochecotte, ce 29 décembre.

« Mon cher Dupertuis, tout le monde dans le pays où je suis s'occupe de plantation *d'arbres verts*, et dit que la saison y est très favorable. Je vous engage à en planter le plus qu'il vous sera possible. N'oubliez pas de mettre des lièvres dans le parc ; c'est d'une grande ressource dans le temps de l'année où il n'y a pas de gibier. M<sup>me</sup> de Dino

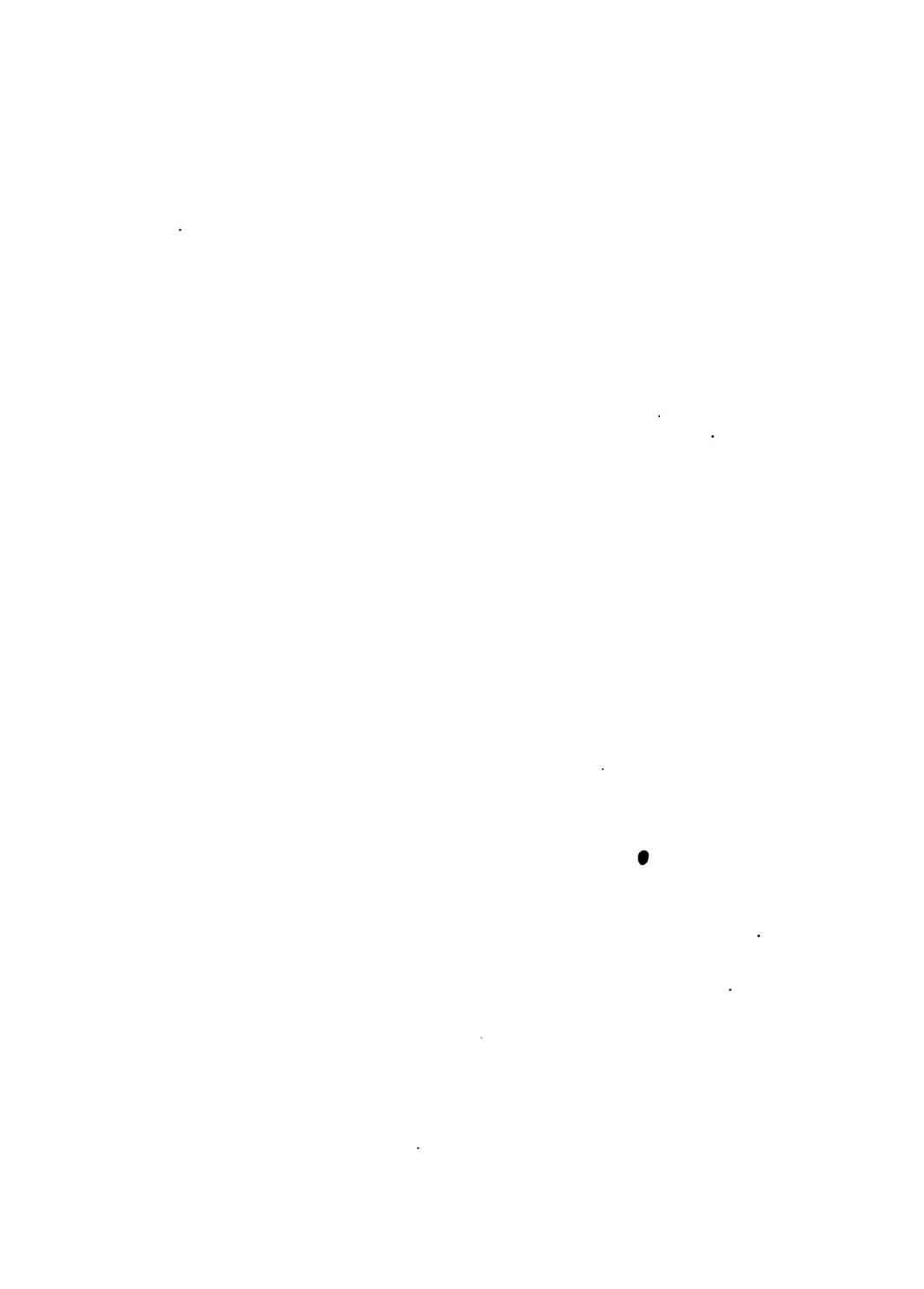
va de mieux en mieux; nous regardons cette crise-ci comme totalement finie.

« Adieu, mon cher Dupertuis, je vous renouvelle l'assurance de mon sincère attachement.

« Le prince DE TALLEYRAND.

« Pauline, dont c'était aujourd'hui le jour de naissance, vous fait ses compliments; cela vous portera bonheur. »

Talleyrand plante ! Et il a quatre-vingts ans!...  
Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge...



## XIX

M. Pallain, qui a entrepris la publication complète de la correspondance diplomatique de Talleyrand, vient de mettre au jour toute la partie concernant sa dernière ambassade à Londres, en 1830. Nous allons donner, de notre côté, quatre lettres écrites durant cette ambassade et adressées par Talleyrand à l'une de ses plus constantes amies, M<sup>me</sup> la princesse de Vaudemont. De ces quatre lettres, trois (les trois premières) ont été trouvées dans le sac des Tuileries, en 1848.

*A Madame la princesse de Vaudemont.*

« Londres, le 26 novembre 1831.

« Je suis revenu de Brighton, qui n'est agréable que par le beau temps, j'en ai eu un affreux. Le

roi et la reine ont été parfaitement aimables pour moi et M<sup>me</sup> de Dino. J'ai retrouvé Londres sans nouvelles. Le roi de Hollande n'écrit rien à ses ministres. Il cherche à faire un emprunt ; il ne sait que faire. Mon opinion est qu'il cédera, parce qu'il ne peut pas faire autrement. Je trouve que dans le système du gouvernement, on a bien fait de ne pas nommer \*\*\* pair ; il n'a pas l'esprit assez ferme pour être à sa place dans des circonstances aussi fortes. Vous pouvez dire cela à mademoiselle : je suis très loin de m'en plaindre ; j'aurais fait de même. Mais on a mal fait de ne pas me nommer \*\*\*, qui est raide, qui a l'âge, et que cela montrerait séparé de sa famille, dont il n'a aucune des opinions. C'était une hostilité au faubourg Saint-Germain, et c'était bien. On a l'air de trop craindre le faubourg, où il n'y a pas une force réelle. Ce côté-là de la rivière fait pitié de loin !

« Adieu, je réponds à votre lettre que j'ai reçue en arrivant ; je n'ai pas le temps d'en écrire plus long. Je vous aime.

« TALLEYRAND. »

---

« Londres, le 15 décembre 1831.

« Une réponse de Hollande est arrivée ; elle a quarante pages in-folio, et je suis obligé de les

lire. Je vous assure que je préférerais lire quarante pages de votre mauvaise écriture, que j'aime aussi, parce que j'aime tout de vous. Au résultat, le roi de Hollande accepte les limites, se soumet à la répartition de la dette, et demande qu'il soit fait, entre lui et la Belgique, un traité qu'il peut négocier pour établir la navigation des rivières et les droits sur les canaux, etc., etc.

« Tout cela veut dire qu'il accepte ce qui est bon, c'est-à-dire les limites, et qu'il se refuse à ce qui convient à la Belgique, c'est-à-dire la libre navigation des fleuves et des canaux. Tout cela s'arrangera, mais avec peine. Votre ami Léopold, qui n'a pas le bon goût de vous répondre et de vous bien aimer, nous embarrasse un peu en déclinant son engagement sur les places fortes, engagement qu'il a pris avec M. Latour-Maubourg, dans une lettre autographe qu'il a écrite au roi. Il faudra bien aussi que tout cela s'arrange sans trop le froisser. Le principe de la démolition est établi et reconnu; l'injure faite à la France est réparée, et quarante-cinq millions que coûtent aux alliés les forteresses sont perdus. Voilà le vrai résultat de ce traité, qui serait meilleur sans la négociation à *part* qu'on a voulu faire à Bruxelles, et qui a mis tout le monde en méfiance.

« Adieu, ange ou démon. Je vous aime.

« T. »

---

Londres, 25 janvier 1832.

« J'espère que, par le premier courrier, je recevrai l'autorisation d'échanger les ratifications du traité sur les affaires de Belgique. C'est là la grande affaire de notre nouvelle dynastie. L'Angleterre seule va et a intérêt d'aller avec nous. Les autres puissances voudraient nous désunir : si elles n'y réussissent pas, nous sommes sauvés malgré tous les obstacles ; si elles nous désunissent, je ne crois pas à notre durée, je suis convaincu que nous n'avons pas d'autre lien raisonnable à former. Les autres puissances paraissent quelquefois se rapprocher de nous : c'est de la pure fausseté ; notre existence leur déplaît au fond, et c'est pour cela que tous les cabinets exécutent chaque matin quelque chose qui puisse nous refroidir avec l'Angleterre. Charles X pouvait et devait chercher son appui en Espagne, en Autriche et en Russie ; le nôtre est ici. Voilà déjà lord Aberdeen qui nous attaque : c'est là son rôle...

« Je reviens à la politique. Metternich cherche à nous embarrasser. Il a, comme d'ordinaire, trois langages différents. Son but est de nous brouiller avec l'Angleterre et de se rapprocher de la Russie, en créant avec la Russie les mêmes fantômes révolutionnaires avec lesquels il avait troublé la tête du pauvre empereur Alexandre. Adieu, je crois que cette lettre-là est mieux dans votre feu que

dans le tiroir de votre table. Je vous en prie, écrivez-moi. J'ai obéi.

« T. »

---

Mai 1832.

« A chaque heure, j'invoque M. Périer ! et j'ai bien peur que ce ne soit en vain et que je n'aie plus à m'adresser qu'à ses mânes (1) ! Cette affaire de Rome ne serait pas encore en suspens, s'il avait vécu. Un grand mot d'un grand homme est celui-ci : « Je crains plus une armée de cent moutons commandée par un lion, qu'une armée de cent lions commandée par un mouton. » — Faites et surtout ne faites pas l'application de cela. — Hier, j'ai parlé de Sainte-Aulaire ou de Rigny, disant que, pour le dit-on, il n'y avait que ces deux noms-là qui puissent convenir. J'ai fait, comme je le pense, l'éloge de Sainte-Aulaire. — Cela produira-t-il quelque chose ? Je n'en sais rien, et je suis plutôt porté à croire que ce que j'ai dit serait inutile : j'ai parlé, dans cette lettre que vous avez remise, de Durant comme le seul qui me convenait et qui conviendrait à la Hollande, à la Belgique, à l'Angleterre ; j'ai insisté fortement sur cela. — Ce que j'ai écrit hier doit être ignoré par vous ; mais vous voilà prévenue si l'on vous en

1) Casimir Périer mourut le 16 mai 1832.

parle. — Je suis fortement occupé de ces ratifications russes qui (ne le dites pas) sont fort mauvaises ; mais je crois que nous les arrangerons. — Je n'en parle pas à Paris, parce que l'on me donnerait des instructions, et que je veux agir sans en avoir : voilà encore qui est pour vous seule. — Si l'on me répond, ce sera pour vous. — Figurez-vous que l'on m'écrit ici que l'affaire de Rome est arrangée, et qu'on a accepté et à Rome et à Paris une convention simultanée de l'Autriche et de la France. J'ai été chargé de le dire au ministre anglais ; — tout cela dégoûte beaucoup. — Adieu, chère amie de moi ; soignez-vous, ne vous impatientez pas comme je le fais, et aimez-moi.

« T. »

## XX

Nous touchons au terme de la carrière du diplomate. L'ambassade à Londres a été le chant du cygne. Au mois de novembre 1834, Talleyrand prie le roi de le décharger de ses fonctions, et dès lors il cesse de prendre part aux affaires publiques. Il venait de dépasser quatre-vingts ans. Sa malice, son esprit de sarcasme, n'avaient pas vieilli. Mais le masque diplomatique était tombé, un Talleyrand bonhomme, volontiers bavard, apparaissait. Royer-Collard, qui avait le mot dur, put dire alors : « M. de Talleyrand n'invente plus, il se raconte. »

Il se raconte beaucoup, en effet, aux rares amis qui le viennent voir à son château de Valençay ou à celui de Rochecotte. Plus d'intrigues ! Plus de politique ! Les heures lui doivent paraître bien longues ! Les billets que voici semblent ce-

pendant prouver qu'au contraire il se prélassait avec épanouissement dans ce repos bien gagné, simple halte d'avant la mort :

*A Monsieur de Giambone.*

Valençay, 21 juin (1).

« J'ai reçu par M. Andral, mon cher Giambone, une lettre de vous dont je vous remercie. Vous me rappelez Paris, que j'avais complètement oublié.

« Je lis à peine les journaux, je travaille et je me promène.

« Dans l'automne, je me promènerai, mais je ne travaillerai plus.

« Le mois de juin passé, je m'abandonne à toutes les pertes de temps que l'on veut.

*A Monsieur de Montrond.*

« 5 juin, Valençay (2).

« Mon cher Montrond, je n'ai point de vos nouvelles : personne ne m'en donne. — Comme il fait un temps superbe, je suppose que l'on ne m'écrit pas, parce que vous êtes à Paris. — Fontainebleau a été magnifique ; tout y était grand. Les descriptions des bons journaux sont au-dessous de la vérité. — Je suis parti de Fontaine-

(1) Ancienne collection d'autographes Parent de Rosa.

(2) Communiquée par M. Eugène Charavay.

bleau la veille du départ du roi, et je suis venu directement à Valençay par une très belle route. — Je vous envoie une lettre que je viens de recevoir du directeur des contributions indirectes relativement à l'affaire de Boulanger. Il faut la faire suivre à Paris par quelqu'un qui importe. — Le nom et l'intérêt de M<sup>me</sup> Adélaïde permettent et autorisent des démarches à Paris auprès de l'administration ; dites cela à Boulanger et dites-lui de chercher quelque sous-ordre un peu entendu pour suivre son affaire. — Je ne me porte pas trop mal. Fontainebleau m'a plu assez pour ne pas trop me fatiguer.

« Ecrivez-moi sur vous et sur le temps où vous viendrez à Valençay.

« Mille amitiés,

« Beaucoup de choses tendres pour moi à M<sup>lle</sup> Journet. » (1).

« T. »

(1) M. de Montrond, à qui est adressée cette lettre, fut certainement l'ami le plus intime de Talleyrand. On le surnomma l'*Ami de cœur*. Depuis la fin de l'Empire, on les vit rarement l'un sans l'autre. C'étaient deux inséparables. On en chuchotait naturellement beaucoup. M. de Montrond était l'homme le plus cynique qui fût, mais avec infiniment d'esprit. M<sup>me</sup> Hamelin lui reprochant un jour de trop aimer le prince de Talleyrand : « Eh ! madame, répondit-il, qui est-ce qui ne l'aimerait pas ? Il est si vicieux ! »

« Savez-vous, duchesse, pourquoi j'adore assez Montrond, disait Talleyrand à M<sup>me</sup> de Courlande : c'est parce qu'il n'a pas beaucoup de préjugés. » — « Savez-vous, duchesse, pourquoi j'aime tant M. de Talleyrand ? répliquait Montrond : C'est qu'il n'en a pas du tout. » (Sainte-Beuve : *Etude sur M. de Talleyrand.*)

*A Monsieur Neukomm, au Havre.*

« Septembre (1).

« Tout ce que vous ferez sera bien fait, mon cher Neukomm (2) : nous serons à Valençay le 13, qui, à ce que je crois, est samedi. — Si vous avez besoin d'argent, prenez-le au Havre, je le rembourserai où vous voudrez. Louis est arrivé hier au soir à Valençay. Je l'ai trouvé très bien. — M<sup>lle</sup> de Vaudemont est venue passer quelques jours à Paris. — Je la trouve bien, mais elle a grand besoin de régime pour passer son hiver doucement. Elle projette de retourner aux eaux l'année prochaine.

« Adieu, mon cher Neukomm, j'embrasse Alexandre. Je vous remercie de tous vos bons soins pour lui. On le dit d'une force singulière.

« T. »

(1) Communiquée par M. Eugène Charavay.

(2) Sigismond Neukomm, compositeur allemand, né en 1778, mort en 1858. Il succéda, en 1809, à Dussek comme directeur de la musique du prince de Talleyrand. En 1816, le prince régent du Brésil, don Pedro, l'emmena comme maître de chapelle avec des appointements fabuleux. Il resta quatre ans à Rio-de-Janeiro, puis revint à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Talleyrand l'aimait beaucoup.

*Autre lettre à Neukomm :*

« 13 août (1).

« Il faut, à ce qu'il me semble, mon cher Neukomm, suivre le conseil du médecin, et rester quinze jours de plus. Quand on a été assez heureux pour trouver un bon remède, il ne serait pas raisonnable d'abandonner le traitement à la moitié. — J'ai écrit à M<sup>lle</sup> de Périgord que c'était là ce que je vous mandais. — Si vous avez besoin d'argent, dites-le.

« Je suis charmé que M<sup>lle</sup> de Vaudemont soit arrivée sans être trop fatiguée. Si elle ne s'ennuie pas, les eaux lui feront du bien. L'ennui gâte les meilleurs remèdes : baisez sa bonne main de ma part (2). Adieu, mille amitiés.

« T. »

(1) Communiquée par M. Eugène Charavay. Vers la même époque, Talleyrand écrivait encore à Neukomm : « Nous avons à Paris une pièce de Casimir Delavigne qui fait fureur, et un opéra, *Fidelio*, par votre grand compositeur de Vienne, qui attire tout le monde. Deux ou trois pièces comme cela ne feraient pas plaisir à Rosini. » (*Inédit.*)

(2) Talleyrand disait « sa belle main », jadis. Mais où sont les blancheurs d'antan!...

*Au duc de Talleyrand-Périgord (1).*

« 7 août, Valençay (2).

« Cher frère, la princesse qui est arrivée hier m'a remis ta lettre. Je crois que la première que tu m'écriras m'apprendra quel jour je dois t'attendre, et te mettre un fusil à la main : car c'est là l'occupation de toute la maison qui est entraînée par les enfants à la vie de dehors la plus active. — Paris me paraît presque inhabité, et je le conçois plus facilement que personne. — Si lady Jersey était arrivée à Paris, je te prie de mettre à sa disposition les loges qu'elle voudra : c'est une de mes amies. Elle est pleine d'élévation et de bon

(1) Archambault-Joseph, comte, puis duc de Talleyrand-Périgord, frère de Talleyrand, né en 1762, mort en 1836, le 28 avril, c'est-à-dire trois semaines avant Talleyrand lui-même. Le comte Archambault suivit la carrière des armes, bien qu'étant cadet, alors que l'aîné, Talleyrand, était, en raison de son infirmité, destiné à l'Eglise. Il fut un des plus brillants courtisans de Versailles au beau temps de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et comme les idées nouvelles ne lui souriaient pas, il suivit le prince de Chalais dans l'émigration, revint avec lui en France à la Restauration, mais n'y joua aucun rôle. Louis XVIII le créa duc en 1817. Archambault avait épousé M<sup>lle</sup> de Viriville, qui mourut sur l'échafaud.

(2) Communiquée par M. Eugène Charavay.

cœur, et de plus très *bon* enfant. Nous nous portons tous bien. Neukomm nous revient dans sept à huit jours. Il est à Genève. Les enfants s'amuse<sup>nt</sup> sans perdre les heures que M. Martin n'emploie pas. — M<sup>lle</sup> de Périgord monte à cheval souvent, ce qui convient fort à sa santé. — Adieu, je t'embrasse et t'aime. — Des tendresses à Mélanie.

« T. »

A. Monsieur le comte de Gagern (1).

Rochecotte, ce... 1835.

« ...Votre ancienne amitié vous fait désirer de savoir quelque chose de ma santé : je vous dirai qu'elle est aussi bonne que le comporte le nombre des mes années, que je vis dans une retraite charmante, que j'y vis avec ce que j'ai de plus cher au monde, et que mon unique occupation est d'y goûter, dans toute sa plénitude, les douceurs du *farniente* :

Lorsque *de tout* on a tâté,  
 Tout fait, ou du moins tout tenté,  
 Il est bien doux de ne rien faire...

(1) M. de Gagern, son ancien ami, et un peu son complice dans ses traités avec les princes allemands.

« Vous ne connaissez pas Rochecotte, sans quoi vous ne diriez pas : Pourquoi Rochecotte? Figurez-vous qu'en ce moment j'ai sous les yeux un véritable jardin de deux lieues de large et de quatre de long, arrosé par une rivière et entouré de coteaux boisés, où grâce aux abris du nord, le printemps se montre trois semaines plus tôt qu'à Paris, et où maintenant tout est verdure et fleurs. Il y a d'ailleurs une chose qui me fait préférer Rochecotte à tout autre lieu, c'est que j'y suis non pas seulement avec M<sup>me</sup> de Dino, mais chez elle, ce qui est pour moi une douceur de plus....

. . . . .

Et nous clorons par cette seconde lettre à M. de Gagern, qui s'est étonné de l'avoir vu quitter les affaires, et lui en demande amicalement la raison :

*A Monsieur de Gagern.*

(Sans date.)

« Ne croyez pas que, si j'ai quitté les affaires, ce soit par caprice. Je n'ai quitté les affaires que lorsqu'il n'y en avait plus. J'avais voulu prévenir la guerre, je croyais que la France liée à l'Angleterre la rendait impossible; j'avais voulu de

plus obtenir pour la Révolution française du mois de juillet 1830 *le droit de bourgeoisie* en Europe, et tranquilliser le monde sur l'esprit de propagandisme que l'on supposait à notre Gouvernement. Tout cela était accompli : que me restait-il à faire, sinon de ne point attendre qu'avec le *solve senescentem* d'Horace quelqu'un vint me dire que j'avais trop tardé ? La difficulté est d'en sortir heureusement et à propos. Vous devez donc me féliciter d'y avoir réussi, et non pas m'en faire une sorte de reproche, quelque obligeance qu'il y ait dans les reproches que vous savez faire.

« J'ai souvent remercié la fortune de m'avoir donné un contemporain tel que vous, qui m'avez mieux compris que personne, et qui avez bien voulu en aider d'autres à me mieux comprendre ; mais je la remercierais davantage encore si elle eût rendu nos habitations plus voisines ; vous verriez qu'aujourd'hui, comme au temps que vous rappelez, tout serait de ma part abandon et confiance. — Pauvre Dalberg ! combien je l'aimais, et combien je l'ai regretté (1) ! Nous parlerions de lui et de tant de personnes que nous avons connues, et de tant d'événements auxquels nous avons été mêlés. L'âge où je suis arrivé est celui où l'on vit principalement dans ses souvenirs. Nous parlerions aussi des jugements auxquels je dois m'attendre de la part des générations qui suivront la nôtre. J'avoue que je ne redoute pas ceux de vos compatriotes, pourvu qu'ils n'oublient point qu'il

(1) Le duc de Dalberg, membre du gouvernement provisoire, un des trois plénipotentiaires associés de la mission de M. Talleyrand pendant le Congrès de Vienne.

n'existe en Allemagne aucun individu à qui j'aie volontairement nui, et qu'il s'y trouve plus d'une tête couronnée à qui je n'ai pas laissé d'être utile, du moins autant que je l'ai pu. Enfin, nos conversations rouleraient sur vous, sur votre famille, le nombre de vos enfants, leur établissement, toutes choses auxquelles je prends un intérêt sincère et dont je suis réduit à ne vous parler que de très loin, puisque vous habitez sur les bords du Mein, et moi les bords de la Loire, et que de plus je suis né en 1754.

« M<sup>me</sup> de Dino, qui pendant les quatre ans qu'elle a passés en Angleterre, a complété la croissances dont son esprit supérieur était susceptible, et qui la place au premier rang des personnes les plus distinguées, n'oublie que ce qui ne vaut pas la peine qu'on s'en souviennne : elle est flattée que son souvenir corresponde à celui qu'elle a toujours gardé de vous, et elle me charge de vous le dire.

« Pour moi, mon cher baron, j'ai pour vous les mêmes sentiments que vous m'avez toujours connus, et je suis pour la vie tout à vous.

« P<sup>ce</sup> DE TALLEYRAND ».

RAPPORTS DE POLICE  
CONCERNANT TALLEYRAND

---

*(Lettres et Documents inédits.)*



# RAPPORTS DE POLICE

---

RAPPORT N° 1232

POUR LES INSPECTEURS

---

L'ex-évêque d'Autun Taillerand (sic), *qui s'est émigré*, passe pour être sur le point de se rendre secrètement en France. Il faudra s'enquérir des amis ou des parents qu'il pourrait avoir et chez lesquels il pourrait se cacher à l'occasion. Voici son signalement de l'année dernière :

*Taille* : cinq pieds trois pouces.

*Cheveux et sourcils*...

*Figure* : longue.

*Yeux* : bleus.

*Nez* : ordinaire, un peu retroussé.

*Taillerand-Périgord* boîte d'un pied, le droit ou le gauche (sic).

*Lettre du citoyen Sotin (1) au citoyen Talleyrand.*

---

Paris, 15 fructidor an V.

*Au ministre des relations extérieures.*

« Je dois, mon cher collègue, à la franchise de nos sentiments et à la droiture de vous communiquer un avis que j'ai reçu et qui vous concerne trop essentiellement pour que je vous le laisse ignorer. Le seul prix que j'y attache est l'occasion qu'il me fournit de vous mettre à même de surveiller l'intrigue, de vous tenir en mesure contre elle et de la confondre.

« Salut et fraternité.

« SOTIN. »

(1) Ministre sous le Directoire et l'un des auteurs du coup d'Etat du 18 fructidor.

De quelle nature était l'avis dont il est ici question ? Talleyrand était accusé d'être vendu au cabinet de Londres et hostile à la paix. Et voici sa réponse, — réponse gênée, fuyante, qui est bien du pur Talleyrand (1).

*Au citoyen Sotin.*

5 au soir (2).

« J'ai reçu ce matin votre lettre, mon cher collègue, et l'avis qui l'accompagnait. Je l'ai lu cet avis si étrangement rédigé. Voici ma réponse : Il n'y a pas un seul mot qui soit vrai ou vraisemblable, mais même possible pour qui m'a connu un seul jour ; il n'y a pas une allégation qui soit amenée même de loin par un fait, ou un raisonnement, ou une conjecture ; pas un nom propre qui ne soit placé tout de travers et avec une ignorance ou plutôt une mauvaise foi indéfinissable. C'est au point qu'il n'y a prise d'aucun côté pour confondre ce ramas d'inculpations incohérentes ; tout cela fait pitié et soulèverait peut-être d'indi-

(1) *Archives nationales* (section de police) : F<sup>r</sup> 6139. (Les suivantes pièces proviennent de la même source, sauf indication).

(2) Cette date, 5 au soir, signifie 5<sup>e</sup> jour de la décade, c'est-à-dire 15 fructidor (1<sup>er</sup> septembre).

gnation si l'on ne ramenait sa pensée sur les misérables instruments de ces intrigues. Et quel rapport ce malheureux anonyme a-t-il pu me donner avec un *Féridès* (1) que je ne connais pas? D'après quel principe se permet-il ne m'appeler un *émigré*? Par quel étrange raisonnement me place-t-il en intelligence avec le gouvernement anglais, qui m'a chassé de son territoire, et dont je suis bien plutôt l'ennemi personnel, reconnu dans toute l'Europe. Et qu'est-ce qu'a de commun avec mon département *La Touche* et *Tilly* (2) que je n'ai vu qu'avec le ministre de la marine au sujet du port d'Anvers? Par quel enchaînement de déraison vait-on jusqu'à me soupçonner de ne pas vouloir la paix à laquelle j'attache si visiblement toutes les idées de bonheur et de gloire qui peuvent m'appartenir? Et quelle est donc cette démence par laquelle on semblerait accuser ou moi ou le gouvernement de ce que depuis dix-huit mois on ne s'occupe, dit-on, qu'à écarter des relations extérieures les républicains incapables de transiger avec leurs devoirs? Et quels sont les républicains qu'on a repoussés depuis dix-huit mois? Veut-on parler d'*Ysabeau* (3)? Est-ce de mon temps? Quels sont ceux que moi j'ai écartés? Qu'on examine les nominations qui datent de moi!

(1) Ferrières-Sauvebœuf, intrigant qui fut emprisonné sous le Directoire.

(2) Le contre-amiral Latouche-Tréville et le général Tilly.

(3) Ysabeau jeune, chef du secrétariat du ministère des affaires étrangères, sous Charles Lacroix.

Sieyès, Chénier, Paganel (1), aux consulats. Est-il un seul patriote que j'aie éloigné de mes bureaux, ou à qui j'aie même inspiré de l'inquiétude; je dis plus : ne sont-ils pas plus rassurés que jamais quand ils pensent que le seul qui par l'effet d'une prochaine organisation allait se trouver sans place a été d'avance recommandé au Directoire et placé honorablement dans la carrière consulaire avant même qu'il eût quitté son bureau? Ne serais-je pas même en droit d'observer qu'avant moi peut être les patriotes n'étaient pas dans une égale sécurité, puisque leur réforme les laissait à la fois et sans place et le plus souvent sans espérance? La malveillance ou l'amour-propre dépité (car on défie l'un et l'autre) oserait-il dire que j'ai appelé autour de moi quelque homme d'un civisme équivoque? Qu'on le nomme! Et moi j'invoquerai pour confondre ces lâches détracteurs, tout ce qu'on peut citer à Paris de chaleureux patriotes, d'amis éclairés de la liberté, qui s'empresseront de rendre la plus éclatante justice à tous ceux qui m'entourent. Je ne finirais pas; et pourtant il faut finir.

« Avouez, mon cher collègue, que tout cela sent horriblement l'aristocratie, car le patriotisme dans ses excès ne va pas jusque-là. Il y a aussi dans la note que vous m'avez envoyée quelques traits caractéristiques qui ne permettent pas de se méprendre sur la nature de cette ténébreuse dénonciation et qui me feraient presque nommer l'auteur. Il ne manquerait que d'avoir parlé de la

(1) Paganel, chef du bureau du contentieux, nommé le 25 août consul à Palerme, puis peu après chef du secrétariat au ministère.

faction d'Orléans. Ce dernier trait eût mis le sceau à ce ridicule ouvrage.

« Je vous remercie au reste, chez collègue et bien sincèrement, de m'avoir fait passer cette rapsodie. Je sais que vous êtes incapable d'y accorder la moindre créance. Voilà ce qu'il me faut. Je sais combien vous êtes supérieur à de telles impressions, et je vois avec un extrême plaisir dans votre empressement tout ce qui s'y trouve, zèle, franchise et amitié, tout ce qui va si bien entre nous et qui doit resserrer à jamais notre confiance mutuelle. J'ai de plus l'entière certitude que vous me traiterez toujours avec une même loyauté. Moi, je vous répondrai avec le même abandon, et cet accord, qui me promet beaucoup de douceurs, tournera aussi à l'avantage de la chose publique. Car vous sentez par combien de milliers de raisons toutes les intrigues et tous les intrigants doivent se trouver du côté de mon département au moment surtout où des négociations pour la paix sont entamées.

« Salut et amitié pour la vie.

« TALLEYRAND. »

Comme ce « salut et amitié pour la vie » en dit long ! Evidemment, Talleyrand se sentait pris en faute. Il craignait une dénonciation publique, et peut-être M<sup>me</sup> de Staël n'eût-elle pas réussi à le hausser au pouvoir une seconde fois.

N° 42

## AGENTS SECRETS

---

RAPPORT DU 4 AU 5 NIVÔSE AN VII (1).

Étant allé plusieurs fois au café des Bains Chinois sur le boulevard, tels sont les divers renseignements que j'ai eu (par entretien) du propriétaire dudit café, ainsi que de la C<sup>nne</sup> son épouse :

L'un et l'autre m'ont dit qu'il existoit dans Paris une foule effroyable d'émigrés, qu'un domestique qui étoit de leur connaissance, qui avoit émigré avec son maître et qui étoit rentré, leur avoit dit qu'il avoit rencontré dans Paris plus de 4,000 émigrés, qu'il les connoissoit tous; et que la femme

(1) *Archives nationales* (section de police.)

au service duquel il étoit actuellement dépensoit au moins chaque jour 12 francs pour envoyer des secours à un émigré, ou pour obtenir sa radiation ; que ces émigrés avoient tramé, lorsque le coup éclateroit pour renverser le gouvernement républicains, de se travestir en ouvriers, de se mêler parmi ces derniers, *et de les assassiner ensuite à coups de poignards* qu'ils auroient cachés sous leurs vêtements ; le maître et la femme dudit café ont ajouté qu'eux-mêmes il y a peu de jours avoient vu des émigrés, qu'ils les avoient reconnus, qu'ils leur avoient parlé, et qu'un entre autres étoit venu tous les soirs boire la bière dans leur café, et que ces émigrés venoient leur demander s'ils tenoient encore des bains ; ce à quoi ils remarquoient que c'étoit des émigrés rentrés depuis peu, qui pouvoient seuls ignorer que leurs bains étoient fermés depuis quatre ans ; qu'on leur avoit assuré (et ils connoissent la personne), que le ci-devant comte de Pommeri qui avoit servi dans l'armée de Condé, et par conséquent émigré, étoit à Paris, qu'on l'avoit vu aux environs des Bains Chinois.

Enfin, ils m'ont déclaré qu'ils étoient persuadés, d'après eux-mêmes et ce qu'on leur avoit dit, *que c'étoit le citoyen Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures, qui protégeait la rentrée de tant d'émigrés en leur envoyant des passeports : ils m'ont même cité plusieurs individus*

*marquants et contre-révolutionnaires dont je ne me rappelle pas les noms, qui avoient tenu des assemblées et des conciliabules chez le d<sup>t</sup> citoyen ministre (1).*

Enfin, le maître et la maîtresse du d<sup>t</sup> café m'ont déclaré qu'ils connoissoient bien des choses de la plus haute importance, mais qu'ils se garderoient bien d'en faire part à qui que ce soit ni au gouvernement, dans la crainte qu'ils ne soient pas bien soutenus, après toutes les vexations qu'ils avoient déjà éprouvées, et il ne m'a point paru à propos de leur demander le nom de ce domestique qui leur avoit dit avoir rencontré plus de quatre mille émigrés, ni de leur faire d'autre question pour le moment ; mais il est certain qu'ils pourroient effectivement faire faire de bonnes découvertes d'après tout ce qu'ils m'ont avancé.

42

(1) En marge, en regard de ce passage :

Faire une note pour le ministre, et que le n<sup>o</sup> 42 fasse connaître nominativement ces individus et surveille les allées et venues de T... (\*).

(\*) Talleyrand.

*Rapport du 7 au 8 pluviôse an VII.*

Je suis allé aux Bains Chinois : c'est le propriétaire de ce caffè ainsi que sa femme qui m'avoient déclaré, en parlant du ministre des relations extérieures, que le dit c<sup>n</sup> ministre envoyait des passeports aux émigrés, et que plusieurs ci-devant s'étoient réunis chez lui. Ils m'en avoient même cité plusieurs, et avoient ajouté que le c<sup>n</sup> Talleyrand faisoit la cour à une femme d'un de ces individus (1) ; mais ayant fait de nouveau tomber la conversation sur cet objet, ils ne m'en ont plus répété les noms, mais ont toujours persisté dans leurs anciens dires que j'ai rapportés dans un de mes précédents rapports.

42

(1) En marge et en regard de ce passage, on lit :  
Faire une note et charger un observateur intelligent de savoir quelle est cette femme.

2<sup>o</sup> DIVISION

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE

—  
1<sup>o</sup> SECTION

DE LA RÉPUBLIQUE

—  
Surveillance

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

—  
N<sup>o</sup> 2237

Le... nivôse an VII.

*Note pour les inspecteurs généraux.*

Le n<sup>o</sup> 42 a fait un rapport duquel il résulte que des émigrés ont été vus à Paris, et que le citoyen Talleyrand-Périgord protège leur rentrée en leur envoyant des passeports.

D'autre part il résulte que des émigrés et d'autres ennemis du gouvernement se réunissent au Pavillon d'Hanovre, près les Bains Chinois, boulevard des Italiens.

Surveiller avec soin les individus qui fréquentent cette maison, ainsi que ceux qui se réunissent en conciliabules chez le citoyen ministre.

*Rapport du 11 au 12 nivôse an VII.*

« Je suis resté en surveillance au Pavillon d'Hanovre depuis sept heures du soir jusqu'à minuit. Je n'ai vu personne. Un Savoyard qui se tient sur le boulevard m'a dit y avoir vu souvent entrer beaucoup de femmes. Il a même ajouté que le citoyen Talleyrand y était venu avec des p...

42

A la suite des rapports ci-dessus et d'autres que nous ne donnerons pas, Sotin écrit de nouveau à Talleyrand, qui est décidément fort suspect au Directoire. Et voici la réponse qu'il en reçoit :

*Au citoyen Sotin, ministre de la police générale (1)*

« Je travaillerai, le quatre de la décade, avec le Directoire sur les consulats, mon cher collègue.

(1) *Archives nationales* (section de police — F<sup>7</sup> 6480).

Je vous en préviens, pour que vous me fassiez remettre avant ce jour-là la demande en règle de la personne qui vous intéresse.

« J'ai été hier en vous quittant chez M<sup>me</sup> de Fénélon (1) pour savoir ce qu'il y avait de vrai dans toutes les notes où son nom se trouve. Elle m'a dit qu'en général elle voyait peu de monde, mais que, plusieurs fois, depuis qu'il y a un peu d'inquiétude à Paris, on lui avait dit : *Vous devriez bien, vous qui êtes cousine du ministre des relations extérieures, et qui le connaissez, nous faire avoir des passeports.* Tout cela me paraît être de la pure conversation de femme fort insignifiante et un peu légère. De la parenté avec son mari et d'anciennes liaisons avec elle ont fait ces petits caquets.

« Salut et amitié

« TALLEYRAND. »

28 therm.

« Vous devriez bien faire quelque chose pour que, dans le *Journal des hommes libres*, on ne dit pas d'absurdités sur Benj. Constant et sur moi (2). »

(1) M<sup>me</sup> de Fénélon fut accusée d'avoir lié des intrigues avec le parti de Clichy.

(2) Le *Journal des hommes libres* avait prétendu que Talleyrand avait placé Benjamin Constant au secrétariat de son ministère. (Numéro du 2 thermidor.)

Tous les rapports inédits suivants, provenant de la section de police des Archives (F<sup>7</sup>, dossiers 6817 — 6417 — 6418 — 6330 — 6193 — 6374), ont trait à la surveillance dont était l'objet Talleyrand de la part du gouvernement de la Restauration. On verra que, dès 1816, époque où Louis XVIII semblait être en pleine lune de miel avec son ministre, ordre était donné à la police secrète de suivre ses faits et gestes, qu'aux eaux de Bourbon-l'Archambault le prince était l'objet de la malveillance du maire (1), convaincu qu'un homme dont la police scrutait ainsi l'existence ne pouvait être qu'un ennemi du roi. On verra, en 1822, le gouvernement déplacer un maréchal des logis suspect de trop grande sympathie pour Talleyrand. On y verra enfin, et avec stupéfaction, le directeur général des postes, un pair de France, faire office de mouchard, rapporter les cancans entendus et renseigner la préfecture sur les allées et venues que son subordonné remarque à Valençay.

De 1824 à 1827, la surveillance se fait encore plus active.

(1) Ce maire était M. de Neuville.

PRÉFECTURE DE L'INDRE

Châteauroux, le 18 mai 1816.

CABINET

*A Son Excellence le Ministre de la police  
générale.*

« Monseigneur,

« J'attendais ce matin de nouveaux renseignements sur Valençay avant de répondre à la lettre de Votre Excellence du 11 de ce mois. Le courrier ne m'apporte rien, et je vais rendre compte de ceux déjà obtenus jusqu'au 16.

« J'ai été le 8 à Valençay, ainsi que je l'avais annoncé à Votre Excellence dans mon rapport du 28 avril, et je me suis assuré par moi-même qu'il n'était arrivé au château du prince, depuis qu'il paraît y avoir fixé son séjour (le 27 avril), que deux chaises de poste, l'une de M. Prionet, agent général des affaires de Son Altesse, et l'autre de M<sup>me</sup> la duchesse de Courlande, mère de M<sup>me</sup> la comtesse de Périgord.

« Le premier est arrivé à Valençay le 5 au soir, et la duchesse de Courlande le 8, deux heures avant moi.

« J'ai passé une demi-journée et une nuit au château de M. de Talleyrand. Ce prince m'a paru faire des dispositions pour un séjour assez prolongé. Plusieurs caisses de livres venaient d'arriver de Paris; il s'occupait avec ces dames de les classer dans sa bibliothèque. Sa conversation a été peu animée; je pourrais même dire qu'il semblait prendre peu d'intérêt à ce qui se passait autour de lui. Néanmoins, je n'ai eu qu'à me louer de la manière avec laquelle le procureur du Roi, mon secrétaire et moi, avons été reçus.

« J'ai l'honneur d'être, avec respect,

« Monseigneur, etc.

« *Le Préfet de l'Indre,*

« DESSOLLE. »

CABINET

CONFIDENTIELLE

*A Son Excellence le Ministre de la police.*

« Monsieur le Comte,

« On m'assure qu'un particulier qui se trouvait, il y a environ quinze jours, dans la voiture publique d'Orléans, se rendant à Paris, et prenant le titre d'intendant de M. de Talleyrand, a dit que son maître se moquait actuellement des honneurs, qu'il préférerait vivre retiré; que, vu la faiblesse du gouvernement, il valait mieux dans ce moment être éloigné de la capitale, mais que cela ne pouvait durer qu'un temps.

« J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

« Monsieur le Comte,

« Votre très humble et très dévoué serviteur.

« *Le Directeur général des postes,*

« **MARQUIS D'HERBOUVILLE.** »

Paris, le 30 mai 1816.

« Mai 1816.

« Monseigneur,

« Je viens de faire une tournée dans les cantons de Valençay, ainsi que M. le préfet me l'avait ordonné.

« J'ai appris que les bruits qui circulent sur le prince Tailleraud (*sic*) émanent du sieur Le Grand de Palhuau. Il dit que le prince est disgracié, qu'il travaille à établir la régence en France en faveur du fils de Marie-Louise pour en être régent.

« Que le roi sera assassiné par ceux qui l'entourent, que le chef du complot est le prince Tailleraud (*sic*).

« Que Bonaparte n'est pas à l'île de Sainte-Hélène.

« Il dit encore qu'il doit arriver de grands événements, qu'il a de grands projets qu'il ne peut communiquer.

« Je me suis présenté au château de Valençay pour présenter mes devoirs à M<sup>sr</sup> le prince Tailleraud (*sic*).

« Son Altesse m'a accueilli favorablement et m'a adressé la parole pendant un instant. J'ai répondu aux questions qu'il m'a adressées.

« Après m'être retiré, il m'a envoyé chercher

pour déjeuner ; n'y ayant pas été il a renvoyé une seconde fois pour que j'y aille diner.

« Je n'ai pas osé m'en dispenser et j'y suis allé.

« Le lendemain je me suis présenté à son lever. Il m'a fait le même accueil et m'a témoigné sa satisfaction.

« Je ne pense pas, Monseigneur, que Votre Excellence trouve dans ma démarche rien qui puisse m'attirer son mécontentement, n'ayant rien autre chose de plus à cœur que de mériter votre estime et la confiance dont vous m'avez honoré.

« Je suis avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

« ROUSSEAU. »

CABINET

---

*Au Directeur général des Postes,  
pair de France.*

« Paris, le 1<sup>er</sup> juin 1816.

Monsieur le marquis, j'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 et le 30 mai, contenant des renseignements sur les voyageurs dont l'arrivée à Valençay ou le retour à Paris s'étaient fait remarquer. Je vous remercie de cette communication dont le contenu confirme les renseignements que j'avais reçus d'ailleurs. Je connaissais les motifs de l'entrevue de M. le Préfet de l'Indre avec le propriétaire du château de Valençay. J'ai pris d'ailleurs les mesures de surveillance convenables à l'égard des autres personnes désignées dans votre lettre du 6 mars. *Quant à la correspondance que vous m'annoncez être toujours considérable, vous jugerez sans doute convenable, Monsieur le Marquis, d'inviter le Directeur de la poste de Châteauroux à faire connaître à M. le Préfet de l'Indre les points de départ des lettres qui parviennent à Valençay, et le point d'arrivée de celles qui en partent : je vous*

serai toujours obligé des renseignements que vous voudrez bien me transmettre *sur les allées et venues qu'on aurait lieu de remarquer.*

« Agréez, Monsieur le Marquis, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Ministre secrétaire d'État au département  
de la Police générale,*

Le C<sup>te</sup> DECAZES (1).

(1) Archives nationales.

F<sup>7</sup>6817

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Ce 11 août 1816.

—  
BOURBON-L'ARCHAMBAULT  
—

*Rapport.*

« Monseigneur,

« Je n'ai trouvé que huit à dix buveurs d'eau à Bourbon-l'Archambault, parmi lesquels se trouvent M<sup>gr</sup> le prince de Talleyrand et M. le duc de Bellune.

« J'ai eu l'honneur de présenter mes respects au prince de Talleyrand. Il doit quitter les eaux pour se rendre à Paris pour la fête du roi, ainsi qu'il me l'a dit.

« Je ne sais si M. Delannoy, comte d'Aucourg, délégué de votre ministère, qui est venu passer une couple d'heures dans cette commune, a eu raison de dire à plusieurs personnes que le prince de Talleyrand était en disgrâce, et de le faire surveiller par les autorités militaires. Ce bruit s'est répandu et a été cause que le maire de la commune a fait au prince une espèce de malhonnêteté.

« Sur les renseignements que j'ai pris avant et

pendant mon séjour ici, il m'a paru que le prince vivait très retiré, qu'il n'a reçu personne étrangère, que quelques individus de Moulins. Le préfet, le général et le colonel de gendarmerie de la légion sont attendus demain ici pour lui faire leur visite. Il n'a avec lui qu'une princesse polonaise et M<sup>me</sup> de Périgord, et un domestique composé de douze individus. On n'a vu ni entendu rien d'extraordinaire à son égard pendant son séjour aux eaux, pas même un courrier.

« Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

« ROUSSEAU. »

CABINET

Paris, 16 août 1816.

—  
CONFIDENTIELLE

*Au Préfet de l'Allier.*

« Monsieur le Préfet,

« J'apprends d'une manière positive que M. le prince de Talleyrand a été rendu aux eaux de Bourbon-l'Archambault l'objet d'une surveillance d'autant plus déplacée qu'elle serait ostensible et motivée seulement sur le bruit qu'aurait inconsidérément répandu M. de Lannoy, délégué de mon ministère, de la prétendue disgrâce du prince auprès de Sa Majesté. On assure même que le maire de cette commune s'est cru autorisé à oublier le respect toujours dû au rang de M. de Talleyrand, *dans quelque position qu'il puisse se trouver*. Je vous invite, Monsieur le Préfet, à vouloir bien vérifier l'exactitude de ces faits et à donner les ordres les plus précis *pour que toute surveillance qui ne se renfermerait point dans la juste mesure d'une observation secrète* cesse de suite à l'égard du prince. On ajoute que ce n'est point seulement dans cette occasion que le maire de Bourbon se serait laissé égarer par son zèle. Il paraît que ce zèle l'éloigne en gé-

néral du seul but que doit se proposer un fonctionnaire dévoué ; personne mieux que vous, Monsieur le Préfet, ne peut ramener ce fonctionnaire dans la ligne dont il sentira la nécessité de ne point s'écarter. Faites-lui bien sentir que le respect aux lois, le paiement régulier des impôts, qui paraissent distinguer la commune dont l'administration lui est confiée, rendent inutiles les mesures inquisitoriales qu'il emploie, dit-on, pour connaître la véritable pensée de ses habitants, auxquels on n'en doit supposer d'autre que l'amour du roi ou la soumission au gouvernement, puisque aucun acte extérieur ne permet de soupçonner le contraire.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*« Le Ministre secrétaire d'État au département  
de la Police générale du royaume,*

« Le C<sup>te</sup> DECAZES. »

Octobre 18

« Monsieur le maréchal, par une lettre d'aujourd'hui du 24 septembre dernier, j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur la nécessité de changer promptement de résidence le prince de Talleyrand et de rendre impos- sible la surveillance qu'il importe d'exercer actuelle- ment sur les réunions qui ont lieu au château de Valençay (1). Je viens de nouveau insi-

(1) Les relations entre Louis XVIII et Talleyrand furent alors fort tendues, et le furent plus encore lorsque Talleyrand osa blâmer la guerre d'Espagne. Un peu faible, songeait certainement à disgracier l'ancien ministre, et peut-être à l'exiler, mais un jour, il lui demanda s'il n'irait pas bientôt quelques jours à Valençay. « Cela vous ferait de-

---

son changement et vous comprendrez qu'il importe que cette mesure ne subisse pas un plus long retard.

« *Le Ministre, secrétaire d'État  
de l'intérieur,*

« CORBIÈRE. »

MINISTÈRE  
DE LA GUERRE  
—  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DU PERSONNEL  
—

Bureau  
de la Gendarmerie.

~~~~~  
**Section...**

Paris,      octobre

A Son Excellence  
ministre de l'Intérieur

NOTA.— Les réponses  
doivent être adres-  
sées au ministre et  
porter en marge l'in-  
dication ci-dessus.

« Monsieur le Comte, j'ai l'honneur d'ir  
Votre Excellence que j'ai donné des ordre  
que le sieur Jacob, maréchal des logis de  
merie à Valençay (Indre), qu'on signale p  
complaisances à l'égard du prince de Tall  
soit immédiatement déplacé.

« Veuillez agréer, etc....

« Pour le Ministre et par or

« Le Directeur général.

*Extrait du rapport du Préfet de police en date  
des 17 janvier et 17 février 1824 :*

« M. le baron de Staël voit fréquemment *M. le prince de Talleyrand*, chez lequel il se rend le soir, après avoir reçu ou visité les principaux personnages de l'opposition. »

20 novembre 18:

« Je désirerais savoir à quelle époque p  
le prince de Talleyrand, qui a pris à votre p  
ture, au mois d'avril dernier, un passeport  
l'étranger, est revenu dans la capitale. »

( Au Directeur de police. )

Press

Je prie M. Lemaire de voir si nous avons  
de son retour en France.

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION  
DE LA POLICE

Confidentielle.

Paris, le 2 mai 1826.

« Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous  
écrire que M. le prince de Talleyrand, qui a  
été à votre préfecture un passeport pour voyager  
à l'étranger, en a pris en même temps un autre  
pour des affaires étrangères, qu'il a fait viser pour  
l'Italie.

« Cette circonstance me paraît devoir fixer  
votre attention dans un moment où s'agitent les  
affaires.

« Agrérez, etc....

• Pour le Ministre, et par autorisation :

« *Le Directeur de la police,*

« FRANCHET. »

(A Monsieur le Préfet de police.)

*Extrait du rapport de M. le Préfet de police en date du 18 juillet 1827. (N° 13,695) :*

Il paraîtrait, d'après ce qu'on a entendu à chez la dame Hamelin, que M. le chevalier Montrond s'est rendu quelque temps à Londres y être le correspondant et y suivre les intrigues du parti qui manœuvre dans ce moment et qu'un des principaux chefs serait, comme Votre Excellence peut bien le présumer, M. le prince de Talleyrand, protecteur et ami depuis bien des années du chevalier de Montrond. La correspondance dont il est chargé est, dit-on, très active.

NOTE :

« Le Préfet de police est invité à faire correspondre avec toute l'activité possible la surveillance qu'il importe d'exercer à cet égard. »

## APPENDICES



# APPENDICES

---

N° 1

Extrait des *Mémoires d'une contemporaine.*)

« Toutes les fois que je voyais ce ministre puissant, et pourtant si aimable, cet abbé de la belle cour, dictateur secret de la diplomatie de la République, je torturais ma petite érudition pour tâcher de le comparer à quelqu'un des grands noms de l'histoire. Je n'allais jamais au ministère sans y passer plus de deux heures. Mes vœux surtout excitaient les gracieuses attentions de M. de Talleyrand, et ils furent un jour, de sa part, l'objet d'un travail fort bizarre. Ses regards en avaient tant admiré les blondes tresses, qu'il les avait mis dans un désordre dont on ne vinerait jamais la réparation. La main qui signait pour la France des traités de paix voulut elle-même mettre fin à la mutine indignation que ce désordre m'avait causée, et me traiter comme la puissance dont il fallait racheter la guerre. Voilà donc le ministre prenant une à une les

boucles flottantes, les roulant dans un papier et délicat, les multipliant, les arrangeant sous mon chapeau, exigeant que l'édifice restât ainsi jusqu'à mon retour chez moi, où j'arrivais, disait-il, avec une chevelure un peu moins soignée que quand il l'avait bouleversée.

« Je poussai la patience aussi loin qu'il permit la galanterie, et m'apercevant qu'il s'était servi de billets de mille francs en guise de papillotes, je prenais et reprenais les mèches de cheveux, en disant : « Monseigneur, en voilà encore une ! »

Talleyrand, à qui fut lu ce passage des *Mémoires d'une contemporaine*, en rit fort et avoua que c'était là un des plus jolis souvenirs de son passé, mais qu'il ne voulait plus s'en rappeler.

(1) *Mémoires d'une contemporaine, ou souvenirs d'une femme sur les principaux personnages de la République, du Consulat, de l'Empire, etc...*, Paris, chez Lavoisier, 1827 et années suivantes, 8 vol. in-8°. Cette « contemporaine » n'est autre que la belle de Saint-Elme (Eugénie Tolstoy, van Ayde, Jonghe, Ida), dont les aventures sont des plus romanesques. On ne sait d'où elle vint ni juste ce qu'elle fut. Dans ses volumineux *Mémoires*, les deux premiers volumes furent écrits par Lesourd (*Journal des Débats*), car elle était incapable d'écrire, dont les six derniers eurent pour collaborateurs M. de Tourne, Amédée Pichot, Nodier et de Villemarest, elle conte avoir successivement passé des bras de Pichot, dans ceux de Moreau, puis de Ney, puis de Duroc, de Léon, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, puis du duc de Kent et de Talleyrand. D'où le nom de *veuve de la Grande Armée* que lui donna le journaliste Colnet, et qui lui resta.

## N° 2

fait des plus remarquables des derniers  
s de Talleyrand a été la visite que lui  
vec solennité le roi Louis-Philippe et la  
se Adélaïde. C'eût été, dans l'ancienne  
nie, une faveur insigne. L'ancien prélat le  
l fallut à coup sûr de bien puissants mo-  
roi pour le décider à une pareille dé-  
On a dit que ce fut pour honorer, pour  
un ancien ami, un dévoué serviteur de  
le. Mais nous pensons que d'autres motifs  
luisirent. On sait que l'ancien ministre  
entiaire, le confident intime, était resté  
aire de pièces importantes, de secrets que  
Philippe avait le plus grand intérêt à ense-

velir. Beaucoup de ces pièces avaient été antiques dans l'auto-da-fé de 1814, mais un grand nombre avaient été conservées par le voyant Talleyrand. Beaucoup étaient relatives des faits postérieurs, et la plus grande partie après être restées dans les mains du secrétaire Perret, étaient restées dans celles du confident intime. Nous pensons donc que ce fut là le véritable motif de la visite de Louis-Philippe, et qu'en n'ayant pu complètement réussir le premier jour il y revint le lendemain, seul, et parvint à se faire tout remettre. Beaucoup de renseignements précieux s'y trouvaient, surtout ceux relatifs à la dernière ambassade à Londres.

Le 24 février 1848, tous ces papiers ont été enlevés avant le sac des Tuileries. On sait que Louis-Philippe, fuyant ce jour-là devant l'émeute, n'eut pas le temps d'emporter ce qu'il avait de plus précieux, et que l'un des premiers objets qui frappèrent les regards de l'insurrection fut une cassette bien fermée et sur laquelle étaient inscrits ces mots : *Papiers de M. de Talleyrand*. On conçoit l'empressement avec lequel la cassette fut ouverte et complètement vidée. Depuis ce temps, beaucoup de pièces diplomatiques et de photographes du prince de Bénévent ont été divulgués dans le public. Il est bien probable qu'ils viennent tous — ou en partie tout au moins — de la précieuse cassette. En 1849, M. Vatout et au

---

Intéressés firent dans Paris de nombreuses recherches destinées à recueillir ces épaves. Ils constatèrent que grands et petits collectionneurs s'avaient déjà en leur possession. » (Michaud : *Biographie de Talleyrand.*)

N° 3

Le 20 novembre 1792, le ministre Roland annonçait à la Convention la découverte de l'armoire de fer, armoire secrète pratiquée dans un mur des Tuileries, et dont le serrurier Gamin avait révélé l'existence. On y trouva de nombreux papiers compromettants qui achevèrent de perdre Louis XVI, et parmi ces papiers les deux lettres suivantes, adressées au roi par Laporte, et où la Convention vit une trahison de Talleyrand.

• 16 avril 1791.

« Sire,

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté un billet que je viens de recevoir de M. de Luchet et

auc  
éga  
vo  
d'c  
poi  
na  
qu  
es.  
av  
ma  
Vc  
go  
et  
m

e.

auquel était jointe la feuille imprimée que j'adresse également à Votre Majesté.

« Je ne sais quel est le titre de cette feuille. Je vois seulement par le billet de Luchet qu'elle est d'un député nommé *Lenoir*, et ce *Lenoir* n'est point sur la liste des députés à l'Assemblée nationale, à moins que ce ne soit un *Lenoir* de la Roche, qui est de la prévôté et de la vicomté de Paris.

« *La réflexion qui est à la fin du billet de Luchet est certainement de l'évêque d'Autun (Périgord), avec qui cet homme n'a pas de liaisons intimes, mais qu'il voit depuis la mort de Mirabeau. Et Votre Majesté connaît celles que l'abbé de Périgord a avec MM. Dandré (1), Chapelier, Beaumetz et autres, qui répondent fort mal aux engagements que l'on croit leur avoir fait contracter.*

« LAPORTE.

« Samedi, 16 avril, après-midi. »

(1) Dandré (Antoine-Balthazar), homme politique, né en 1759, mort en 1825.

« Vendredi, 22 avril 1791.

« Sire,

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté une pièce qui a été écrite avant-hier, mais que je n'ai eue qu'hier après-midi. Elle est de l'évêque d'Autun, qui paraît désirer de servir Votre Majesté.

« Il m'a fait dire que Votre Majesté pouvait faire l'essai de son zèle et de son crédit en lui désignant quelque point que vous désireriez, soit du département, soit de l'Assemblée nationale. S'il parvient à faire exécuter ce que vous lui auriez prescrit, vous aurez une preuve de son zèle.

« La nouvelle faction qui se forme aux Jacobins veut le rétablissement de la force publique, la conservation de la monarchie, la destruction de la secte démocratique, le maintien de la royauté, la sûreté de votre personne, mais en même temps je crois bien que cette faction veut vous dominer.

« Quoi qu'il en soit, Sire, l'essentiel est que la royauté existe. Je crois vous avoir déjà dit que les législatures passeront et que le Roi existera. Conservez, Sire, votre couronne, et vous reprendrez un jour votre autorité. Je pense qu'il faut paraître favoriser la faction pour s'en servir.

---

« Elle sait que Votre Majesté a répandu de l'argent, qui a été partagé entre Mirabeau et quelques autres que l'on m'a nommés. Dans l'espérance d'avoir part à ces voies de corruption, cette faction va empêcher que l'on n'attaque votre liste civile, comme c'était avant sur le projet, et doit faire ajourner la question, qui était à l'ordre du jour pour ce matin. Nous saurons cet après-midi si l'on m'a bien informé. »

N° 4.

5<sup>e</sup> Division

29 ventôse, à 4 heures du soir.

—  
POLICE SECRÈTE

~  
N°

*Au général en chef, Murat, gouverneur de Paris.*

« Général,

« D'après les ordres du Premier Consul, le duc d'Enghien doit être conduit au château de Vincennes, où les dispositions sont faites pour le recevoir. Il arrivera probablement cette nuit à cette destination. Je vous prie de faire les dispositions qu'exige la sûreté de ce détenu tant à Vincennes que sur la route de Meaux, par laquelle il vient.

---

Le Premier Consul a ordonné que le nom de ce détenu et tout ce qui lui serait relatif fût tenu très secret. En conséquence, l'officier chargé de sa garde ne doit le faire connaître à qui que ce soit ; il voyage sous le nom de Plessis. Je vous invite à donner de votre côté les instructions nécessaires pour que les intentions du Premier Consul soient remplies. »

(Cette lettre fut rédigée par Réal et Talleyrand).

5° Division.

29 ventôse, an XII, 4 heures 1/2.

—  
POLICE SECRÈTE

—  
N°

*Auc<sup>en</sup>Hurel, commandant du château de Vincennes.*

« Un individu dont le nom ne doit pas être connu doit être conduit dans le château dont le commandement vous est confié. Vous le placerez dans l'endroit qui est vacant en prenant les précautions convenables pour sa sûreté. L'intention du gouvernement est que tout ce qui lui sera relatif soit tenu très secret et qu'il ne lui soit fait aucune question sur ce qu'il est et sur les motifs de sa détention. Vous-même devrez ignorer qui il est. Vous seul devez communiquer avec lui et vous ne le laisserez voir à qui que ce soit jusqu'à nouvel ordre de ma part. Il est probable qu'il arrivera cette nuit. Le Premier Consul compte, citoyen commandant, sur votre discrétion et votre exactitude à remplir ces différentes dispositions. »

AFFAIRE MAUBREUIL

Le 21 janvier 1829, le grand chambellan Talleyrand s'étant rendu à Saint-Cloud pour accompagner la famille royale au service expiatoire de la mort de Louis XVI, fut assailli par Maubreuil, qui lui appliqua un soufflet et alla immédiatement chez un commissaire de police pour y faire sa déclaration.

Voici cette déclaration :

« Après que les princes furent sortis, ne voulant pas leur manquer de respect, j'ai, moi, Marie-Arnaud de Guerry de Maubreuil, en présence de toute la cour et du public, souffleté Talleyrand pour trois grands et principaux motifs (1) :

(1) Talleyrand pensait, malgré l'Évangile, qu'un ancien évêque, gentilhomme, ne doit pas recevoir un soufflet.

savoir : 1° pour venger l'honneur de ma famille que ce détroqué avait pu seul, et seul au monde, oser vouloir compromettre ; 2° pour l'obliger à s'expliquer et surtout à me donner aussi publiquement toutes satisfactions et réparations, etc. ; 3° je l'ai souffleté enfin, parce que la Cour, les chambres, la justice, tremblent aussi devant ce traître impur, et éludent sans cesse de faire droit à mes trop justes plaintes. A présent, il faut l'espérer, Talleyrand *le soufflete* n'en imposera plus qu'à des lâches, cent fois plus lâches que lui. Ainsi, pairs, députés, juges, ne trembleront plus devant cet *Astaroth diplomate* ; ainsi la France pourra enfin connaître lequel mérite le plus, DE CELUI QUI ORDONNA L'ASSASSINAT DE NAPOLEON ET DE SON FILS, même après l'abdication, ou de celui qui prit sur lui de ne pas laisser exécuter la plus infâme des violations de traités. »

Arrêté aussitôt, Maubreuil fut déposé dans la prison de Saint-Denis, puis à celle de la Force, et jugé par la police correctionnelle, qui le condamna à cinq ans de prison. Il plaida lui-même sa cause :

« Je suis un homme déchu du rang où sa naissance l'avait placé. Pourquoi ? parce qu'il a plu à un Talleyrand de m'appeler près de lui, le 2 avril 1814. J'avais mérité, disait-on, la confiance des

Aussi, comme le roi lui adressait des compliments de condoléance, relativement au soufflet de Maubreuil, il s'écria : « Sire, ce n'était qu'un coup de poing », voulant convenir d'un acte de brutalité, non d'un affront.

royalistes; Talleyrand a su me fasciner les yeux. J'étais ambitieux alors; je le suis peu maintenant. On me proposait le titre de duc avec 200,000 livres de rente et le grade de lieutenant général; je tombai dans le piège, j'acceptai une mission infâme. Tout le monde sait quelle était cette mission, personne ne l'a contestée. Il s'agissait d'assassiner Napoléon et son fils. Les ordres étaient donnés. On l'a reconnu... Ce n'est pas ma faute si j'ai révélé les faits, si j'ai prouvé que Talleyrand n'est qu'un misérable, un imposteur... »

Cette affaire Maubreuil demeurera toujours des plus mystérieuses. Nous aurions voulu l'éclaircir quelque peu, mais malheureusement, lorsque nous nous sommes adressé aux Archives nationales pour avoir communication des pièces du dossier, il nous a été répondu ceci : *Le dossier de l'affaire Maubreuil, réclamé le 3 février 1868 par le ministère de l'intérieur, a été détruit dans l'incendie de la préfecture de police en 1871.* — Bien étrange, tout cela!...

Voici ce que dit Sainte-Beuve de cette affaire. Il était convaincu qu'une mission secrète, une mission de sang, avait été confiée à Maubreuil par Talleyrand :

« Ce qu'était et ce que dut être l'hôtel Saint-Florentin à ce moment (1814), M. Beugnot, dans ses *Mémoires*, nous en a donné un vif aperçu, et tous ceux qui ont vu, de nos jours, le quartier général d'un gouvernement provisoire, peuvent en

avoir quelque idée. Toutes les têtes exaltées, les imaginations ardentes, les intrigants de toute espèce, les hommes à projets et à espérances, y affluaient et cherchaient à pénétrer, les uns, jusqu'à l'empereur Alexandre, les autres, au moins jusqu'à M. de Talleyrand.

« C'est alors, ou dans les journées suivantes, que le fameux Maubreuil, lui aussi, se présenta. M. de Talleyrand a toujours nié l'avoir vu; mais d'autres que lui le virent, et il est difficile de douter qu'il n'y ait eu réellement un conciliabule où l'on discuta le coup proposé par Maubreuil : Se défaire de Napoléon. On est allé jusqu'à citer les paroles dites; l'abbé de Pradt (1) était bien assez pétulant, l'abbé Louis assez brutal de propos, pour les avoir proférées. — « Combien vous faut-il ? — Dix millions ! — Mais ce n'est rien pour débarrasser la France d'un tel fléau ! »

(1) L'abbé de Pradt, littérateur et politicien des plus curieux, né en 1759, mort en 1837. Annoncier de Napoléon, évêque de Poitiers, puis archevêque de Malines. C'est lui qui a prêté à Napoléon ce mot horrible : « Le soldat est de la chair à canon. » Il a laissé des *Mémoires* bourrés de faits. Il raconte avoir trouvé Talleyrand (qui était, sur la fin de ses jours, un vieux maniaque), à l'heure du réveil, coiffé de quatorze bonnets de nuit superposés. Talleyrand lui dit que c'était un bourrelet pour le protéger contre les chutes nocturnes. Le bonhomme craignait fort de dégringoler de son lit et de se casser la tête contre un meuble. Il avait aussi la manie de dormir assis dans le creux de son matelas de plumes, afin, prétendait-il, d'éviter l'apoplexie.

---

Ces paroles ont été dites, entendues et répétées. Quant à M. de Talleyrand, il n'était pas homme assurément à commander de pareils actes; il n'était pas homme non plus à les décourager. Il avait au besoin l'art d'ignorer... »

*Extrait des Mémoires inédits de M. de Semallé :*

« Les événements marchaient rapidement ; les étrangers étaient aux portes de Paris. Plusieurs chefs de légions de la garde nationale, MM. le marquis de Fraguier, de Brevannes et de Murinais, étaient tous disposés pour la légitimité. J'appris que M. de Talleyrand n'avait pas obtempéré à l'ordre de suivre la régence qui lui avait été donné par le duc de Rovigo. Je fis épier ses démarches, et au moment où il simulait un départ, il fut suivi par deux surveillants à cheval. Un d'eux vint me raconter ce qui se passait à la barrière des Bons-Hommes, me demandant s'il ne ferait pas bien d'encourager certains hommes qui avaient émis la proposition de le jeter à la rivière. . . M. de Talleyrand, jugeant combien le voisinage de la Seine pouvait lui être funeste, rentra par la barrière du Roule. Arrivé au premier corps de garde, il s'y

arrêta pour protester contre la violence qu'on lui avait faite afin de mettre obstacle à son départ. Le commandant du poste, M. Hivert, chef du bureau de la gendarmerie au ministère de la guerre, qui n'était pas dans le secret de la comédie, offrit à M. de Talleyrand une escorte pour le conduire jusqu'à Versailles, ce que celui-ci refusa. Dès le 18 au soir, je me rendis chez M. de Sèze, à qui j'exhibai mes pouvoirs. Il fut convenu que, dès que les circonstances le permettraient, je ferais une visite à tous les chefs de corporation, tels que tribunaux, ordre des avocats, des avoués, syndicat des agents de change. Le 29 mars, des cartes avec le titre de *fondé de pouvoirs de Monsieur le lieutenant-général du royaume*, furent portées par moi à ces messieurs; et le 30, je me rendis moi-même chez eux, pour leur donner de vive voix les occupations nécessaires. M. de Sèze se chargea de parler à M. Bellart; et c'est là l'origine de la part que celui-ci prit à la belle déclaration du conseil municipal. Je chargeai l'abbé de Lostange de voir M. de Chabrol, son ami, et M. de Bonnaire-de-Forges de voir M. Pasquier, préfet de police, son parent. Je visitai ensuite plusieurs curés, qui m'aidèrent puissamment de leur concours. Plusieurs comités étaient formés chez MM. de Ventaux et de Geslin. Dans la nuit, ces messieurs se réunirent, entre autres M. Morin, ancien secrétaire du maréchal Masséna, M. Desfieux-Beaujeu, de la Grange, ancien émigré, beaucoup de chefs d'administration, à la tête desquels étaient MM. de Ventaux, de Geslin, et plusieurs autres royalistes... etc...

« Ayant appris dès le lendemain que M. de Talleyrand allait établir un gouvernement provisoire

étranger à notre mouvement, je me rendis chez lui et je lui communiquai mes pouvoirs. Plein d'un enthousiasme hypocrite, il les baisa avec transport et s'écria en les lisant : « Ah ! je reconnais bien l'écriture de Monsieur ! » Et il appela M. de Jancourt pour lui faire partager son bonheur ; puis, s'adressant à moi : « Y a-t-il longtemps que vous avez-vu le prince ? Quel beau rôle vous jouez là pour un gentilhomme ! Il faut mettre le sceau à cette belle conduite. Nous allons, d'accord avec l'empereur de Russie, établir un gouvernement provisoire. Donnez-moi votre adresse, je vous ferai prévenir ce soir pour assister à cette nomination ; puis vous retournerez auprès du prince, et vous l'engagerez à prendre les couleurs nationales. » Je repoussai vivement cette proposition, disant que je ne m'écarterais pas des instructions du prince, que jamais un page de Louis XVI ne conseillerait à son frère d'arborer les couleurs qui avaient mené le roi à l'échafaud ! Et j'ajoutai : « Quant au gouvernement provisoire, j'y trouve un inconvénient encore plus grave : c'est de consacrer tout ce qui s'est fait depuis la catastrophe de Louis XVI ; et si le prince m'eût donné une pareille commission, je ne m'en serais pas chargé. » M. de Talleyrand parut embarrassé, et me répondit en balbutiant : « Je conçois, Monsieur, ce que vous me dites ; mais nous ne sommes pas sûrs des intentions de l'Europe, et j'ensez-vous qu'on puisse sacrifier l'intérêt d'une nation à l'amour-propre d'une famille ? »

« En sortant de cette conférence, je résolus d'agir avec M. le duc de Polignac, en dehors du gouvernement provisoire, nous considérant comme l'autorité légitime, tandis que le gouvernement

provisoire n'était réellement qu'une usurpation révolutionnaire.

« Je m'adjoignis le baron de la Rochefoucauld et demandai à M. de Nesselrode une audience de l'empereur Alexandre. Elle me fut promise pour le lendemain; mais le lendemain eurent lieu les conférences avec M. de Caulaincourt, et l'influence de Talleyrand empêcha l'audience! . . . . .

« J'avais été instruit secrètement par M. Laborie, secrétaire de M. de Talleyrand, que je connaissais depuis plusieurs années, que celui-ci, ayant su que Monsieur, lieutenant-général, était en France, et qu'il m'avait donné des pouvoirs, avait, après la comédie de son arrestation à la barrière, fait donner des passeports pour Châtillon à M. de Vitrolles, par l'indiscrétion d'une femme dont l'amant avait beaucoup de relations avec l'hôtel Talleyrand. Celui-ci avait appris l'arrivée à Paris d'un fondé de pouvoirs de Monsieur. M. de Talleyrand lui avait donné pour mission de voir MM. de Metternich et Nesselrode, leur faire proposer son secours à des conditions entièrement favorables à la Révolution. Muni de ces passeports, M. de Vitrolles s'était rendu à Châtillon, de là au quartier général des puissances sous le nom supposé de Saint-Vincent.

« Après plusieurs conférences avec les ministres étrangers, il était parvenu jusqu'à l'empereur Alexandre, auquel il avait fait la proposition dont je viens de parler. Ce prince lui avait dit qu'il ne voulait point se mêler des affaires de la France; que Monsieur était à Nancy, qu'il pouvait aller le

trouver et s'entendre avec lui sur toutes les propositions de M. de Talleyrand. M. de Vitrolles s'était rendu en conséquence à Nancy, où il avait vu Monsieur et lui avait fait la proposition de M. de Talleyrand; à quoi ce prince avait répondu : « Le roi n'est point ici; nous ne pouvons rien changer à sa détermination. Si M. de Talleyrand veut nous servir franchement, qu'il s'entende avec une personne qui a mes pouvoirs à Paris, et tout ce qui sera convenu et signé avec lui, nous y adhérons volontiers. »

« M. de Vitrolles, voulant revenir à Paris par Châtillon, partit la nuit de Nancy comme secrétaire de deux diplomates qui se dirigeaient sur cette ville.

« Les espions qui surveillaient Monsieur, croyant que c'était lui qui partait, en firent prévenir le général Piré, qui fit arrêter la voiture des diplomates par un détachement aposté dans cette intention. Quand on s'aperçut de la méprise, ces messieurs furent envoyés au quartier général des alliés.

« Pendant ce temps, les événements avaient marché; les alliés étaient entrés à Paris, et M. de Vitrolles n'y revint que le jour même de l'entrée de Monsieur, le 12 avril. Ainsi M. de Talleyrand n'avait encore aucune nouvelle de son envoyé, qui, à son arrivée, se présenta chez Monsieur; et c'est là que j'appris de ce prince lui-même et des personnes de sa suite ce que je viens de dire. »

## INDEX DES NOMS CITÉS

---

### A

Aberdeen (lord) . . . . .	202
Adélaïde (princesse) . . . . .	207, 253
Aiguillon (d') . . . . .	133
Alexandre (empereur) . . . . .	44, 117, 202, 266
Amaury-Duval . . . . .	30
Andral (Paul) . . . . .	5, 206
Angoulême (duc d') . . . . .	179
Antonio (l'infant) . . . . .	182
Arenberg (prince d') . . . . .	195
Arnould (Sophie) . . . . .	30
Artois (comte d') . . . . .	44, 45, 47, 168, 172, 178
Asturies (prince des) . . . . .	182
Aucourt (comte d') . . . . .	238

## B

Bacourt (de) . . . . .	17
Bailly . . . . .	69, 70
Barante (de) . . . . .	52
Baring . . . . .	10
Barras . . . . .	134
Bastide . . . . .	51
Beauharnais (M <sup>me</sup> de) . . . . .	30, 31, 144
Beaumont . . . . .	101, 112, 118, 120, 257
Beauvoisin (M <sup>me</sup> de) . . . . .	35, 42
Bellart . . . . .	269
Bellune (duc de) . . . . .	238
Berry (duc de) . . . . .	180
Berry (duchesse de) . . . . .	v
Berry (Misses) . . . . .	99, 100, 180
Bertrand (général) . . . . .	53
Besson . . . . .	12, 13
Beugnot . . . . .	265
Beurnonville (général) . . . . .	30
Bignon (baron) . . . . .	160, 163
Bonaparte 4, 39, 52, 115, 136, 140, 141, 149, 151, 152, . . . . .	174
Bonaparte (Joseph) . . . . .	31
Bonnaire-de-Forges . . . . .	269
Boulay de la Meurthe (comte) . . . . .	16, 147
Bourbons de Naples (Les) . . . . .	10
Bourlier (abbé) . . . . .	39
Bourrienne . . . . .	52
Boyer d'Agen . . . . .	52
Brack (M <sup>me</sup> de) . . . . .	138
Brévannes (de) . . . . .	268
Brissot . . . . .	90

Brogie (duc de) . . . . .	viii, ix, xii,	97
Buffon . . . . .		31
Bulow . . . . .		173
Bulwer (sir Henry Lytton) . . . . .	51, 52,	79

## C

Cabanis . . . . .		137
Cadoudal (George) . . . . .		147
Cagliostro . . . . .		54
Calonne (de) . . . . .	57, 62, 63, 64,	66
Calonne (Joseph) . . . . .		156
Calonne (veuve) . . . . .		156
Campbell (sir Neil) . . . . .		149
Canning . . . . .		187
Capefigue . . . . .		52
Carlos (don) . . . . .		182
Carnot . . . . .	139, 140,	159
Carteaux . . . . .		103, 104
Casanova . . . . .		54
Castellane (de) . . . . .	132,	184
Castlereagh (lord) . . . . .		173
Caulincourt (général) . . . . .		169
Cazalès (de) . . . . .		108
Cazenave . . . . .		124
Chabrol . . . . .		269
Chalais . . . . .	179,	210
Chamfort . . . . .		56
Champagny (de) . . . . .		155
Chapelier . . . . .		257
Charavay (Étienne) . . . . .	30,	168
Charavay (Eugène) 27, 37, 43, 55, 56, 111, 160, 161, . . . . .	181, 195, 206, 208, 209,	210
Charles X . . . . .		202

Chateaubriand . . . . .	10, 52, 71, 151,	189
Châtelain . . . . .		5
Chauvelin.. . . . .	90,	96
Chauvin. . . . .		188
Chavagnac (M <sup>me</sup> de) . . . . .	8, 29, 30, 31, 33, 35, 36,	183
Chavagnan (Gentil de) . . . . .		29
Chénier. . . . .	134,	221
Choiseul-Gouffier (de) . . . . .	62,	64
Choiseul (M <sup>me</sup> de). . . . .		66
Colmache . . . . .		54
Colnet. . . . .		252
Condé (prince de) . . . . .		224
Condorcet. . . . .	54, 90,	137
Constant (Benjamin). . . . .	124, 134,	229
Conti (prince de). . . . .		111
Conzié (de) . . . . .		178
Corbière. . . . .		243
Cosway (M <sup>me</sup> ) . . . . .		42
Cosway (Richard) . . . . .		42
Courlande (duchesse de) . . . . .	7, 144, 167, 207, 231,	232
Courlande (duc de). . . . .		7
Curée. . . . .		159

## D

Dalberg (duc de). . . . .		212
Dale (capitaine). . . . .		115
Dandré. . . . .	108,	257
Danton. . . . .		97
Daru. . . . .		145
David. . . . .		31
Decazes (comte). . . . .	237,	241
Delavau . . . . .		14
Delavigne (Casimir) . . . . .		209
Désaugiers . . . . .		29

Desmoutier . . . . .	143
Desorgues. . . . .	30
Desrenaudes (abbé) . . . . .	54, 71, 128
Dessolle. . . . .	232
Desfeux-Beaujeu. . . . .	269
Devernaï . . . . .	136
Die . . . . .	179
Dillon (M <sup>lle</sup> ) . . . . .	188
Dino (famille de) xi, 4, 7, 26, 179, 189, 191, 193, 196, 212, . . . . .	214
Dorat-Cubières. . . . .	30
Douglas. . . . .	111
Dufour de la Thuilerie. . . . .	52
Dugommier . . . . .	115
Dumont . . . . .	102
Dumouriez. . . . .	96, 133, 153
Dundas . . . . .	117
Dupertuis . . . . .	195, 196, 197
Dupont de Baylen . . . . .	194
Durant . . . . .	203
Duroc. . . . .	252
Dusseck . . . . .	208

## E

Edelsheim (baron d') . . . . .	152, 154
Edouard (prince). . . . .	127
Electeur de Hesse-Cassel (L'). . . . .	164, 165
Elliot (Gillot) . . . . .	104, 105, 110, 111
Elmsley. . . . .	106
Enghien (duc d') viii, 17, 147, 148, 151, 155, 156, 157, . . . . .	159
Entraigues (comte d'). . . . .	60

## F

Fabre . . . . .	30,	141
Faukeen. . . . .	109,	119
Fénelon (M <sup>me</sup> de). . . . .		229
Ferdinand (prince) . . . . .		182
Ferrières-Sauvebœuf. . . . .		220
Feydel. . . . .		54
Filleul (Adèle). . . . .		71
Fitz-James (de) . . . . .		187
Flahaut (comtesse de) . . . . .	71, 74, 83, 89, 106, 107,	118
Flahaut (comte de) . . . . .	74,	107
Flahaut (Charles de) . . . . .	74,	75
Florens (G.). . . . .		52
Fouché . . . . .	52, 148,	158
Fraguier (marquis de). . . . .		268
Franchet . . . . .	11, 12, 15	245
Francis (Philip) . . . . .		135
François (empereur) . . . . .		44

## G

Gabrielle d'Estrées . . . . .		20
Gagern (de) . . . . .	211,	212
Galles (prince de) . . . . .		42
Gamin. . . . .		256
Gandolfi. . . . .		36
Gautier . . . . .		126
Genlis (M <sup>me</sup> de). . . . .	128,	129
George III. . . . .		98
Geslin (de). . . . .		269
Giambone (de). . . . .		206

Girodet-Trioson . . . . .	30
Glocester (duc de) . . . . .	119
Gluck . . . . .	144
Gouvernet (M <sup>me</sup> de) . . . . .	125, 137
Gouverneur-Morris. . . . .	83, 84
Gramont. . . . .	72
Grand (M <sup>me</sup> ). . . . .	134, 135
Grand (M.). . . . .	134
Granville (lord) . . . . .	53
Grouchy. . . . .	137
Guélot (abbé) . . . . .	39
Guimard (La) . . . . .	70
Guizot. . . . .	52, 188

## H

Hadfield (Marie). . . . .	42
Hamelin (M <sup>me</sup> ). . . . .	207, 246
Haussonville (d'). . . . .	17, 149, 151
Hauterive (d') . . . . .	54
Helvétius . . . . .	137
Henri IV. . . . .	20
Herbouville (marquis d'). . . . .	223
Hivert. . . . .	269
Holland (docteur). . . . .	102
Holland (lady) . . . . .	102
Hollande (roi de). . . . .	200, 201
Hortense (reine). . . . .	75,
Hurel. . . . .	262

## J

Jacob . . . . .	244
Jaucourt (de) . . . . .	112, 136
Jeffrey (lord). . . . .	103

Jersey (lady) . . . . .	210
Journet (M <sup>lle</sup> ) . . . . .	207
Jussieu (de) . . . . .	37

## K

Kent (duc de) . . . . .	252
-------------------------	-----

## L

La Besnardière. . . . .	54
Laborie . . . . .	271
Lachabeaussière. . . . .	30
La Châtre (de) . . . . .	126
Lacroix (Ch.) . . . . .	139, 220
La Fare (abbé de) . . . . .	65
La Fayette. . . . .	35, 71
La Fontaine . . . . .	190
La Grange (M <sup>me</sup> de) . . . . .	30, 91, 140
La Grange (Gaudin de) . . . . .	29
Lagrange . . . . .	54
La Harpe . . . . .	54
Lamartine . . . . .	53
Lamballe (M <sup>me</sup> de) . . . . .	66
Lameth . . . . .	133
Lamothe-Langon. . . . .	26
Lancival (Luce de) . . . . .	30
Launes. . . . .	53, 55
Lannoy (de) . . . . .	238, 239
Lansdowne (lord) . . . . .	111, 126
Laplace . . . . .	54
Laporte . . . . .	256, 257
Larévillière-Lepeaux. . . . .	140
Larochefoucauld-Liancourt . . . . .	120
Larochefoucauld (marquis de) . . . . .	191
Larochefoucauld (baron de) . . . . .	271

omagère (abbé de) . . . . .	191,	192
lle . . . . .		53
urie (M <sup>lle</sup> de) . . . . .		188
che-Tréville . . . . .		220
ur-du-Pin . . . . .		178
r-Maubourg . . . . .		201
y (abbé) . . . . .		54
in . . . . .		87
(M <sup>me</sup> de) . . . . .	112,	119
at . . . . .		252
sier . . . . .		54
in-Pindare . . . . .		30
in (M <sup>me</sup> ) . . . . .		30
nd de Palhuau . . . . .		234
ire . . . . .		248
r de la Roche . . . . .		257
ld I <sup>er</sup> . . . . .		201
ird . . . . .		252
hove (Kervyn de) . . . . .		167
(général) . . . . .		54
ud . . . . .		52
nie (de) . . . . .		52
nge (de) . . . . .		269
XIV . . . . .		35
XVI 17, 40, 63, 72, 75, 98, 179, 210, 256, 263,		270
XVIII . . . 17, 71, 140, 148, 172, 173, 174, 176,		
. . . . . 178, 210, 230,		242
-Philippe . . . . .	4, 253,	254
(abbé) . . . . .	71,	266
st (de) . . . . .	256,	257

## M

onald . . . . .	172,	173
enzie . . . . .		111

Malitourne. . . . .	252
Mallet du Pan . . . . .	108, 110
Malouet . . . . .	179
Marat . . . . .	90
Marcade (Aug.) . . . . .	52, 81
Marcoucy . . . . .	175
Marie-Antoinette. . . . .	40, 210
Marie-Louise. . . . .	44, 174, 235
Marmont (maréchal) . . . . .	171, 177
Martin. . . . .	210
Masséna (maréchal) . . . . .	269
Masson (Frédéric) . . . . .	52
Maubreuil . . . . .	viii, 17, 175, 193, 263, 264, 265, 266
Méneval (baron de). . . . .	151
Metternich (de) . . . . .	169
Michaud . . . . .	255
Mignet . . . . .	52
Miot de Mélito. . . . .	52
Miot . . . . .	156
Mirabeau. . . . .	35, 58, 60, 61, 75, 90, 257, 259
Mollien (comte). . . . .	186, 189, 190, 191, 193
Mollien (comtesse) . . . . .	185, 186
Monge . . . . .	54
Monk . . . . .	150
Montgaillard (abbé de) . . . . .	41
Montmorency (duc de) . . . . .	4
Montmorency-Laval . . . . .	112
Montmorency (Mathieu de) . . . . .	99, 101, 112, 123, 125, 134
Montmorin. . . . .	64, 65
Montrond (de). . . . .	206, 207, 246
Monval . . . . .	29
Moore (Thomas) . . . . .	135
Moreau (général). . . . .	252
Morin . . . . .	269
Morny (de). . . . .	75

Mortier . . . . .	171
Murat. . . . .	148, 260
Murinais (de) . . . . .	268

## N

Naderman. . . . .	v
Naigeon. . . . .	30
Napoléon I <sup>er</sup> . 46, 47, 53, 55, 149, 160, 171, 173, 182, . . . . . 252, 264, 265,	266
Napoléon III. . . . .	4
Narbonne. . . . . 98, 105, 106, 110, 111, 125, 134,	135
Necker . . . . .	31, 99
Nesselrode (de) . . . . .	271
Nettement. . . . .	52
Neuchâtel (princesse de) . . . . .	169
Neukomm (Sigismond) . . . . .	208, 209
Neuville (de) . . . . .	230
Ney (maréchal). . . . .	252
Ney (la maréchale). . . . .	179
Nodier (Ch.). . . . .	252

## O

O... de C... (comtesse) . . . . .	26
Olive . . . . .	127
Ordener (général) . . . . .	154
Orléans (duc d'). . . . .	72, 73, 97, 133
Oudinot . . . . .	171, 172

## P

Paganel . . . . .	221
Palluau (Legrand de) . . . . .	234
Pallain . . . . .	97, 126, 199
Panchaud . . . . .	54
Paravey . . . . .	187
Parent de Rosa . . . . .	206
Parish (John) . . . . .	131
Pasquier . . . . .	269
Pedro (don) . . . . .	208
Périer (Casimir) . . . . .	203
Perrey (Gabriel) . vi, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, . . . . . 26, 89, 149, 177,	254
Perrot (Georges) . . . . .	51
Pichegru . . . . .	252
Piccinni . . . . .	144
Pichot (Amédée) . . . . .	19, 51, 252
Picot (Julienne) . . . . .	20, 21, 22, 23, 24, 40
Piré (général) . . . . .	272
Pitt . . . . .	96, 109, 114, 117
Place (Ch.) . . . . .	52
Platel (Félix) . . . . .	62
Plessis . . . . .	261
Poix (de) . . . . .	138
Polignac (duc de) . . . . .	268
Pommery (comte de) . . . . .	224
Poniatowska (princesse) . . . . .	190
Porel . . . . .	29
Pradt (abbé de) . . . . .	266
Prionet . . . . .	231
Prusse (roi de) . . . . .	45, 117

## Q

Quimper (évêque de) . . . . .	84
-------------------------------	----

## R

Rabbe . . . . .	52
Réal . . . . .	148, 261
Regnaud de Saint-Jean-d'Angély . . . . .	252
Reich (M <sup>me</sup> de) . . . . .	154
Reims (archevêque de) . . . . .	64
Rémusat (de) . . . . .	188
Ribbiny (de) . . . . .	138
Rigny . . . . .	203
Rigomier . . . . .	23
Robespierre . . . . .	30
Rohan (cardinal de) . . . . .	157
Roland . . . . .	256
Roret . . . . .	51
Rossini . . . . .	209
Rousseau (tailleur) . . . . .	11, 12, 13, 14
Rousseau (policier) . . . . .	235, 239
Rovigo (duc de) . . . . .	52, 176
Royer-Collard . . . . .	188, 205

## S

Sagan (prince de) . . . . .	7, 179
Saint-Elme (de) . . . . .	252
Saint-Jean-d'Angély (Regnaud de) . . . . .	252

Saint-Priest . . . . .	69,	70
Saint-Vincent . . . . .		271
Sainte-Aulaire . . . . .	8, 185, 190,	203
Sainte-Beuve . . . . .	8, 10, 52, 207,	265
Sallé . . . . .		140
Sainte-Croix . . . . .	103, 105,	111
Sand (George) . . . . .		9
Sarrut . . . . .		177
Semallé (de) . . . . .		177, 268
Senfft (comte de) . . . . .		10
Serran . . . . .		106
Scevole (de) . . . . .		185
Schwartzenberg (prince de) . . . . .		171
Sèze (de) . . . . .		269
Sieyès . . . . .	72, 75, 84,	221
Smith (Sydney) . . . . .		102, 103
Soissons (évêque de) . . . . .		84
Solin . . . . .	218, 219,	228
Souza . . . . .		71
Souza (M <sup>me</sup> de) . . . . .		71
Staël (M <sup>me</sup> de) 30, 31, 97, 98, 99, 100, 103, 110, 116,		130
. . . . . 121, 124, 126, 132, 133, 136, 137, 139,		222
Staël (baron de) . . . . .	132,	247
Stapfer . . . . .		52
Stassart (baron) . . . . .		167
Sterne . . . . .		130
Sue (Eugène) . . . . .		124
Survillers (comte de) . . . . .		31

## T

Taine . . . . .		viii
Talleyrand-Périgord (famille de) 71, 101, 127, 179, 209,		
. . . . . 210, 211, 231,		239
Tallien . . . . .	30,	31

M <sup>me</sup> ). . . . .	30
(Augustin). . . . .	186
. . . . .	148
3 (Dufour de la). . . . .	52
néral). . . . .	220
3 (archevêque de) . . . . .	65
du Coudray . . . . .	30
. . . . .	20

V

(comte de). . . . .	131
(M <sup>me</sup> de). . . . .	131, 132, 137
7 (duc de). . . . .	4
. . . . .	254
ont (M <sup>me</sup> de) . . . . .	199, 208, 209
1 (William) . . . . .	118, 123
lle. . . . .	52
ertin de). . . . .	189
on. . . . .	179
(de). . . . .	269
et . . . . .	30
(duc de). . . . .	169
zyr . . . . .	54
maréchal) . . . . .	172
n . . . . .	52, 189
rest (de) . . . . .	51, 252
(de) . . . . .	16
3 (de). . . . .	52
3 (M <sup>lle</sup> de). . . . .	210
Denon . . . . .	30, 135
. . . . .	75
. . . . .	73

## W

Walpole (Horace) . . . . .	100
Washington . . . . .	35
Weinborn . . . . .	157, 158
Welschinger . . . . .	147, 150, 179
Windham . . . . .	114
Worley . . . . .	135

## Y

Young . . . . .	1
Ysabeau . . . . .	220

## TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS . . . . .	VII
I	
Les <i>Mémoires</i> . . . . .	3
II	
Historique des <i>Mémoires</i> . Pièces de police relatives à Perrey. . . . .	7
III	
Extraits des <i>Mémoires</i> . . . . .	19
IV	
M <sup>me</sup> Verniquet de Chavagnac et sa correspondance.	29
V	
Lettres-Mémoires de Talleyrand à M <sup>me</sup> de Chavagnac.	33

VI	
Un fragment inédit des <i>Mémoires</i> . . . . .	43
VII	
Portraits et biographies de Talleyrand. . . . .	51
VIII	
Lettres de Talleyrand, agent général du clergé . .	57
IX	
Lettres de Talleyrand, évêque d'Autun . . . . .	69
X	
Lettres de Talleyrand à l'époque de sa sécularisation	79
XI	
Lettres de Talleyrand à la fin de 1791 . . . . .	89
XII	
Lettres adressées de Londres par Talleyrand à M <sup>me</sup> de Staël (et diverses). . . . .	95
XIII	
Lettres adressées d'Amérique par Talleyrand à M <sup>mes</sup> de Staël et de Genlis . . . . .	121
XIV	
Lettres de Talleyrand sous le Directoire et le Con- sulat . . . . .	139
XV	
Lettres de Talleyrand relatives à l'affaire du duc d'Enghien . . . . .	147

